

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



EXCENTRIQUES

Salvador Dali

Les délires d'une icône de la pitrerie p. 10

RESTAURANTS D'ÉTÉ

La Ciotat

Dans la République indépendante de Figuerolles p. 16



AU LARGE

L'île de Batz

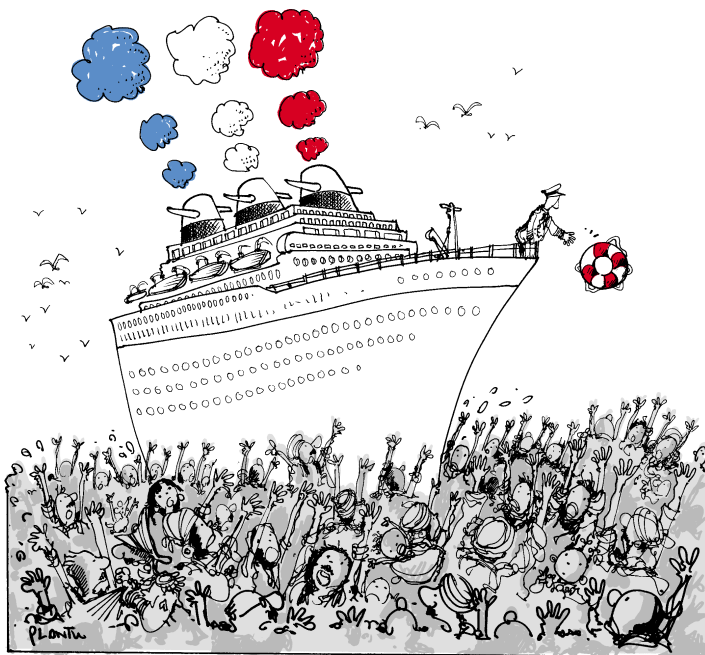
La vie aux champs et les hauts-fonds p. 8

International.....	2	Entreprises.....	12
France-Société.....	6	Marchés.....	14
Régions.....	8	Aujourd'hui.....	15
Carnet.....	9	Météorologie-Jeux... 17	
Abonnements.....	9	Culture.....	18
Horizons.....	10	Radio-Télévision.....	21

Réforme du droit d'asile : ce que Raffarin prépare

LA RÉFORME du droit d'asile est lancée. Comme l'avait réclamé Jacques Chirac le 14 juillet, un projet de loi devrait être présenté fin août. Jeudi 25 juillet, une réunion interministérielle en a arrêté les premières orientations. L'objectif prioritaire est de ramener le délai moyen d'examen des demandes à « moins d'un mois » au lieu de 217 jours aujourd'hui, ambition fixée par le chef de l'Etat.

Un « guichet unique » devrait être créé, afin de confier à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) l'instruction des différentes formes d'asile. Cette réforme s'accompagnerait d'un recrutement de vacataires. La procédure accélérée, prévue pour les pays qui ne justifient pas qu'on leur accorde d'attention particulière, sera étendue. Enfin, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, souhaite allonger la durée de rétention des irréguliers afin de faciliter leur reconduite à la frontière.



▶ Nicolas Sarkozy veut que la loi française soit moins « laxiste »

▶ « Guichet unique » pour les demandeurs

▶ Des procédures accélérées

▶ Durée de rétention plus longue pour faciliter les reconduites à la frontière

Lire page 6



ALLEMAGNE

Elections sur fond de crise économique p. 2

MILOSEVIC

Un procès confus p. 3

MUNICIPALES

Annulations à Vitrolles, Levallois, Narbonne, Béthune... p. 7

BOURSES

Elles font des bonds p. 13

PHOTO

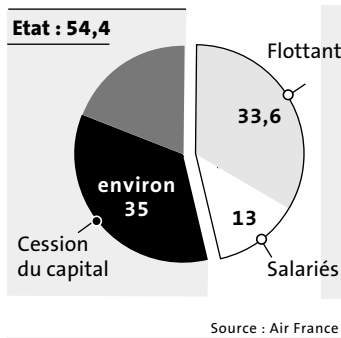
Le flirt de la mode avec l'art p. 18

Air France ouvre le bal des privatisations

LA PRIVATISATION d'Air France a été engagée, lundi 29 juillet, par le ministère de l'économie et des finances. L'Etat, qui possède actuellement 54,4 % du capital de la société, souhaite passer à moins de 20 % « lorsque les conditions du marché le permettront ». Cette opération suppose de modifier le statut de la compagnie. Elle devra donc être soumise au Parlement. Elle nécessite aussi l'accord des salariés, qui possèdent 13 % du capital. Introduite en Bourse en 1999, Air France vaut environ 3 milliards d'euros et la part de l'Etat 1,64 milliard d'euros.

Cession d'un tiers du capital

Actionnariat de la compagnie, en %



Source : Air France

Le 15 juillet, le ministère des finances avait adressé des appels d'offres aux banques d'affaires pour participer à l'ouverture du capital ou à la vente de ses participations dans 13 groupes. Compte tenu de leur situation en Bourse, l'affaire se présente au mieux pour le Crédit lyonnais ou Renault, plus difficilement pour Thomson Multimédia et Dassault Systèmes, très mal pour France Télécom et Bull. Restent EADS, Thales et le plus gros morceau, EDF-GDF.

Lire page 12 et notre éditorial page 11

DOPAGE

L'étrange boîte à pharmacie d'Edita Rumsas



LA SAISIE par des douaniers de Chamoni de médicaments suspects dans la voiture de l'épouse d'un coureur du Tour de France relance les soupçons de dopage. Edita, épouse du Lituanien Raimondas Rumsas (photo), qui s'est classé troisième de l'épreuve, a été déferée devant le parquet de Bonneville. Elle encourt une mise en examen pour trafic de produits stupéfiants. Parmi eux figurent de la testostérone, des corticoïdes et de l'EPO, une pharmacopée riche et dangereuse. Page 15

Polémique sur les Pygmées qui dansent le long de la Meuse wallonne

YVOIR (Belgique) de notre envoyé spécial

Le spectacle est assez inhabituel au bord de la Meuse wallonne : dans la cour du domaine de Champalle, à Yvoir, un petit groupe de Pygmées Bakas joue du tam-tam, danse et chante sous un inhabituel soleil de plomb. « C'est la petite saison sèche », sourit Roger Owono Zé, membre de l'association pour la promotion des actions humanitaires au Cameroun. Invité par l'association belge Oasis-Nature, soucieuse, affirme-t-elle, de collecter des fonds pour des points de captage d'eau, des dispensaires et des écoles, cet enseignant, dont la mère était pygmée, encadre huit Bakas venus construire un village de huttes, « présenter leur culture » et distraire quelques rares touristes. Depuis quelques jours, l'opération humanitaire est au cœur d'une polémique politico-médiatique. Jugéant dégradante et stéréotypée la présentation des populations concernées, le Mouvement des nouveaux migrants a lancé une campagne, une manifestation et

déposé des plaintes pour obtenir la « libération » des « otages » de Champalle.

« Ils sont venus volontairement, avec enthousiasme ; ils dansent quand ils le veulent et arrêtent quand ils le veulent », affirme Owono Zé. « Nous sommes attaqués par des gens qui possèdent tout ici, en Belgique, mais n'ont jamais rien fait pour ces désérités. Certains de ces activistes sont d'abord venus nous espionner et nous ont même félicités ! » Quelques dizaines de personnes ont manifesté devant le domaine et ont promis de revenir pour exiger le démantèlement d'une exposition qu'ils décrivent comme colonialiste, rappelant les précédents de Paris et de Bruxelles, aux XIX^e et XX^e siècles, où les enfants jetaient des cacahouètes aux « nègres » en cage.

Louis Raets, organisateur de la manifestation, déclare ne plus rien comprendre. Il s'est rendu pendant deux mois au Cameroun où il a découvert la misère des Bakas, contraints de désertir leurs forêts et, privés de terres, réduits à survivre le long des routes et man-

quant de tout. Peuple de chasseurs, rétif à tout embrigadement, les Bakas auraient, en revanche, gardé le sens de la fête, souligne Owono Zé. D'où ces petits spectacles que les visiteurs aiment à photographier. « Nous avons rejeté tout amalgame, toute initiative commerciale », affirme Louis Raets. Ovide Monin, le maire du lieu, pense que ceux qui défilent pour les Pygmées feraient mieux de dénoncer les filières de prostitution africaine qui prospèrent en Wallonie.

Exhibant lettres de recommandation, visas, contrats d'assurance et certificats en tout genre, Roger Owono Zé espère que l'affaire en restera là. Il sait toutefois que le Centre pour l'égalité des chances, un organe fédéral chargé de la lutte contre le racisme, a été saisi de l'affaire. « Peut-être sommes-nous attaqués parce que des Belges refusent que leur argent soit destiné à un pays qui a été colonisé par la France et pas par eux », soupire-t-il.

Jean-Pierre Stroobants

PORTRAIT

La passion selon Bach et Haendel



CLAVECINISTE puis chef, Emmanuelle Haïm dirige les Cantates de Haendel, à Beaune, le 2 août. Lire page 20

POINT DE VUE

Rendons la parole aux prostituées

par Elisabeth Badinter

LA QUESTION de la prostitution a refait surface depuis l'irruption massive, en 1999, de jeunes prostituées venues de l'Est et d'Afrique sur les trottoirs des grandes villes occidentales.

Mais, au-delà de ce phénomène mafieux que tous regardent comme un authentique trafic d'êtres humains à combattre sans merci, un débat d'une rare violence oppose partisans et adversaires de la reconnaissance de la prostitution. Violence qui n'est pas, curieusement, sans rappeler celle qui accompagna jadis le débat sur l'avortement.

Doit-on admettre les notions de « travail sexuel » et de « prostitution volontaire » pour reconnaître un minimum de droits sociaux à la prostituée, ou faut-il condamner la prostitution en soi comme une insupportable atteinte à la dignité humaine ? On sait que les Pays-Bas (2001) et l'Allemagne (2002) viennent d'opter pour la première solution et la Suède (1999) pour la seconde en choisissant de punir le client.

A ce jour, il est encore trop tôt pour tirer toutes les conséquences de ces nouvelles législations, même si l'on sait déjà qu'elles pro-

duisent l'une et l'autre des effets pervers. Légalisée, la prostitution est l'objet de nouvelles contraintes et n'entraîne pas la disparition du trafic clandestin.

Réprimée, comme en Suède, elle est passée de l'extérieur à l'intérieur, dans des studios ou salons de massage, avec tous les risques afférant à la clandestinité.

Lire la suite page 11 et le point de vue de Gisèle Halimi

ELISABETH BADINTER est philosophe et écrivain.

MIEUX QUE DES SOLDES & DES REMISES

MOBECO

DETAILLANT - GROSSISTE - VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



MATELAS - SOMMIERS

fixes ou relevables toutes dimensions

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI - SIMMONS
DUNLOPILLO - BULTEX...

Garantie de 5 à 10 ans / Vente par téléphone possible

CANAPÉS - SALONS - CLIC CLAC

DUVIVIER - STEINER - COULON - DIVA - BOURNAS

MOBECO

247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}

148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}

50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}

01.42.08.71.00 - 7 j/7

5500 m² d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

M.00147 - 731 - F. 1,20 €

La phase initiale du procès Milosevic s'est achevée sur un « raté » de l'accusation

Pour une première en justice internationale, la procureure Carla Del Ponte peine à rendre la procédure lisible au grand public



LE TRIBUNAL international de La Haye (TPIY) s'est mis en vacances, vendredi 26 juillet, pour quatre semaines, et on en avait manifestement besoin au procès Milosevic, tant du côté de l'accusé que de celui de l'accusation. Pour ce qui est du premier, un rapport médical rendu public jeudi recommande qu'on le ménage, ce qui n'est pas sans poser de problèmes à ses juges, obsédés par le calendrier. Quant à l'accusation, elle a enregistré, à la veille des vacances judiciaires, une déconvenue spectaculaire : la défection en public de l'un des principaux témoins qu'elle avait convoqués sur le Kosovo. Ce fut le point d'orgue d'une série de revers qui ont souvent donné l'impression d'une mauvaise préparation du parquet.

On n'en est encore qu'au dossier du Kosovo, présenté au départ comme moins difficile pour l'accusation que ceux de la Croatie et de la Bosnie. Les faits incriminés étaient plus récents, moins nombreux et paraissaient s'inscrire dans un conflit plus simple. Du fait que le Kosovo avait le statut d'une province appartenant à la Serbie, contrairement à la Bosnie, déjà indépendante pendant la guerre, la responsabilité directe de l'ancien homme fort de Belgrade semblait a priori plus facile à établir. L'accusation doit avoir fait déposer l'ensemble de ses témoins sur les trois dossiers d'ici à la fin avril 2003, ce qui n'est pas possible si elle ne change pas de méthode à l'automne.

En près de six mois, aucune réponse satisfaisante n'a été trouvée à l'équation du temps. Les juges n'ont pas tort : quelle serait encore la vertu de ce procès historique s'il devait se prolonger durant des années ? Chaque faux pas de l'accusation paraît d'autant plus préjudiciable au procès. Or il y en

a eu beaucoup : des documents produits à l'audience qui se sont révélés des faux (comme la « liste noire » des Albanais de Mitrovica prétendument promis à liquidation par les Serbes) ; des témoins trop peu sûrs qui se sont enferrés dans les contradictions ou se sont effondrés, tant Milosevic les écrasait. L'un des problèmes apparus est que le face-à-face fonctionne mal entre des victimes sans nom, venues pour certaines de campagnes reculées, et un homme qui n'a jamais été leur tortionnaire direct mais l'incarnation d'un pouvoir absolu et lointain.

En vertu d'une procédure inspirée du droit anglo-saxon, l'instruction se fait à l'audience et les témoins jouent un rôle déterminant dans ce qui est la première tâche du parquet : établir les faits. Cela produit parfois, dans le cas de Milosevic, un spectacle assez difficile à comprendre : des débats sans fin sur ce qui apparaît comme des détails – qui tenait tel poste de sécurité, tel jour, sur telle petite route du Kosovo ; était-ce l'armée serbe, la police locale ? – alors qu'est censé se dérouler le jugement historique d'un chef d'Etat pour ses responsabilités pendant les dix années de guerre et de crimes massifs qui ont ensanglanté le sud-est de l'Europe.

Cette lourdeur devrait s'atténuer quand on passera aux événements de Croatie et de Bosnie. De nombreux faits, que l'on retrouve dans l'acte d'accusation contre Milosevic, ont en effet déjà été établis lors de précédents procès du TPIY, ce qui n'était pas le cas à propos du Kosovo.

L'accusation a buté sur une autre difficulté majeure : celle de produire des témoignages d'« initiés », c'est-à-dire de personnes ayant appartenu aux cercles du pouvoir du temps de Milosevic et qui apporteraient les preuves qu'il exerçait bien sa responsabilité hiérarchique sur les exécutants des crimes. En mai, l'un d'entre eux,

Radomir Tanic, un homme au passé trouble qui prétendait avoir fréquenté l'ancien président yougoslave, n'a guère convaincu face au démenti de l'accusé. La semaine dernière, c'est l'ancien chef de la sécurité d'Etat, Radomir Marko-

Une série de revers ont souvent donné l'impression d'une mauvaise préparation du parquet

vic, qui a fait défection pour l'accusation. Il était supposé expliquer que Milosevic était bien au courant des exactions commises au Kosovo et qu'il avait, en particulier, donné l'ordre d'y « nettoyer » les traces des crimes, en faisant disparaître les cadavres d'Albanais. Markovic, tout en reconnaissant que Milosevic était bien le vrai chef des forces de sécurité, a affirmé que ces dernières n'avaient jamais eu pour mission que de

« protéger les civils ». Quant à l'ordre de « nettoyage », il s'agissait de retirer les mines, le bétail mort et les corps des terrains d'opérations, non de dissimuler quoi que ce soit, a-t-il assuré.

L'accusation déconcerte aussi par l'apparent désordre de sa démonstration. Elle avait décidé de ne pas suivre l'ordre chronologique des événements, mais de regrouper les faits par catégories (déportations, massacres). Ce classement est de surcroît brouillé du fait de l'indisponibilité de tel ou tel témoin à telle date, qui oblige à changer de sujet pour y revenir plus tard.

Beaucoup de faits ont, certes, été établis, que Milosevic n'a pu contester ; des preuves de sa responsabilité directe ont aussi été engrangées. Mais tout cela se perd dans le cours d'une audience dont on a du mal à déchiffrer la progression. Il est au moins un point sur lequel la procureure Carla Del Ponte paraît avoir été dépassée : l'idée selon laquelle ce procès devait être exemplaire, fondateur, et donc rester accessible au plus large public.

Claire Tréan

Egypte : un militant des droits de l'homme condamné

Sept ans de prison pour Saad Eddine Ibrahim, accusé d'avoir « diffamé » le pays

LE CAIRE

de notre correspondant

La Haute cour de sécurité de l'Etat a condamné, lundi 29 juillet, le directeur du centre Ibn Khaldoun pour les droits de l'homme, Saad Eddine Ibrahim (63 ans) à sept ans de prison pour « diffamation de l'Egypte ». Trois collaborateurs de M. Ibrahim ont été condamnés à trois ans de prison et 24 autres à un an avec sursis. L'accusation se fondait sur les images d'un documentaire que réalisait M. Ibrahim. Financé par l'Union européenne, il était destiné à encourager les électeurs à voter lors des élections législatives pour empêcher les fraudes. Saad Eddine Ibrahim avait déjà été condamné en mai 2001 à sept années de prison, puis libéré en février 2002, quand la cour de cassation avait ordonné un nouveau procès.

M. Ibrahim, qui a la double nationalité égyptienne et américaine et qui est professeur de sociologie à l'université américaine du Caire, avait été arrêté en juin 2000 à la suite de la publication par le Centre Ibn Khaldoun d'un rapport estimant que les coptes (chrétiens d'Egypte) étaient victimes de vexations. Il paraît aussi un observatoire en vue

des élections législatives prévues pour fin 2000. La presse s'est déchaînée contre celui que certains éditorialistes ont qualifié de « traître » ou de « vendu aux ennemis ». A quelques exceptions près, les milieux intellectuels se sont joints à la curée ou ont observé le silence.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a rappelé que les Etats-Unis avaient « régulièrement exprimé [leur] inquiétude tout au long du processus qui a mené à ce verdict ». L'administration américaine et des membres du Congrès avaient protesté à plusieurs reprises contre les poursuites engagées contre M. Ibrahim. L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International a « fermement condamné » le verdict. Pour Amnesty, le procès visait à réduire au silence toute contestation libérale. L'avocat Négad Al Boraï, qui milite également pour des réformes politiques, a estimé que l'affaire avait prouvé que « les lois égyptiennes étaient autocratiques » et devaient être amendées pour donner « des garanties aux militants des droits de l'homme ».

Alexandre Bucciantti

L'avocate tunisienne Rhadia Nasraoui est arrivée à Paris dans la confusion

L'épouse de l'opposant Hammami poursuit sa grève de la faim

UNE QUARANTAINE de sympathisants français, de militants d'ONG et d'opposants politiques tunisiens s'étaient rassemblés, lundi 29 juillet vers 14 heures, dans le hall d'arrivée de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle pour accueillir l'avocate tunisienne Rhadia Nasraoui.

En grève de la faim depuis cinq semaines pour réclamer la libération de son mari, Hama Hammami – condamné à trois ans de prison pour son appartenance au Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT, interdit) –, Rhadia Nasraoui avait été autorisée par ses médecins à se rendre en France, pour deux jours, selon ses proches. Mme Nasraoui, âgée de quarante-huit ans, est venue à Paris pour ramener sa fille de 3 ans, Sarra, que les autorités tunisiennes empêchaient de partir seule. Ses deux autres filles, Nadia (19 ans), qui fait ses études à Paris, et Oussaima (14 ans), arrivée le 19 juillet de Tunis pour se soustraire au « harcèlement » des autorités tunisiennes, l'attendaient à l'aéroport.

« Amnistie », « liberté », « démocratie », scandaient les partisans de la famille Nasraoui. « A bas la dictature en Tunisie », « amnistie générale en Tunisie », ont-ils martelé pendant plus d'une heure. Rhadia restait bloquée en zone sous douanes. Seul le téléphone la relie alors à sa famille. « Ils ne veulent pas la laisser passer parce qu'elle n'a pas de billet de retour. Ils sont en train de l'énerver. Ça devient la douane tunisienne », commente, impatiente, sa fille aînée. Sa mère explique, par téléphone : « Je ne demande pas l'asile, je vais rentrer, je ne reste pas. » D'après les autorités douanières, son billet de retour n'est pas valide, son visa est un visa d'affaires et elle ne possède pas d'attes-

tation d'accueil. « Ils craignent qu'elle reste. Je ne sais si c'est une position du gouvernement français ou un simple problème de douane », s'inquiète Nadia. Autour des filles de Rhadia, les slogans se font plus virulents : « Laisser sortir Rhadia », « Ben Ali [le président tunisien], assassin », scandent les supporters de la famille Nasraoui, exaspérés.

Vers 15 h 15, elle apparaît enfin, épuisée, en fauteuil roulant : « Je n'ai rien compris. Je viens très souvent en France et jamais on ne m'a demandé ce qu'on m'a demandé aujourd'hui. » « Ce sont de bons amis de Ben Ali », ajoute-t-elle. D'entrée, elle explique sa venue en France, pour quelques jours seulement, afin de « demander la libération immédiate et sans condition de [son] mari » et de « protester contre le harcèlement policier dont sont victimes [ses] filles ». N'ayant « pas le droit d'autoriser [sa] fille à quitter [seule] la Tunisie », elle a dû l'accompagner jusqu'à Paris pour la confier à sa sœur, résidente en France.

Elle a par ailleurs répondu au communiqué « plein de menaces » publié par les autorités tunisiennes, samedi 27 juillet, l'accusant de « manipulation médiatique ». Puis elle a réexpliqué les raisons de sa grève de la faim entamée le 26 juin : « Je fais grève pour mon mari. Il vit dans des conditions inhumaines, moyenâgeuses. Il n'a pas le droit de voir ses enfants, de lire ou de recevoir les soins nécessaires, alors que les médecins reconnaissent qu'il est malade. » A 15 h 30, Rhadia Nasraoui quittait l'aéroport. Des sympathisants arboreraient des tee-shirts « Tunisie : sous la plage, les barreaux ».

Yann Laurent et Alexis Marcet

Résultats du premier semestre

Résultat d'exploitation en hausse de 35%

A l'issue de la réunion du Conseil de Surveillance du 25 juillet 2002, Valeo a présenté ses comptes consolidés pour le premier semestre 2002.

Résultats du Groupe au 30 juin

En millions d'euros	1 ^{er} semestre			Evolution trimestrielle 2002*		
	2002	2001	Variation	2 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	Variation
Chiffre d'affaires	5 184	5 471	- 5,2 %	2 634	2 550	+ 3,3 %
Marge brute	888	867	+ 2,4 %	466	422	+ 10,4 %
% du chiffre d'affaires	17,1 %	15,8 %		17,7 %	16,5 %	
Résultat d'exploitation	240	178	+ 34,8 %	142	98	+ 44,9 %
% du chiffre d'affaires	4,6 %	3,3 %		5,4 %	3,8 %	
Résultat net des sociétés intégrées	125	(128)	ns	78	47	+ 66,0 %
% du chiffre d'affaires	2,4 %	(2,3 %)		3,0 %	1,8 %	
Résultat net	68	(185)	ns	48	20	+ 140,0 %
% du chiffre d'affaires	1,3 %	(3,4 %)		1,8 %	0,8 %	

* chiffres trimestriels non audités

Le chiffre d'affaires de Valeo recule de 5,2 % au premier semestre 2002 par rapport à la même période en 2001. Cette baisse est due aux cessions réalisées depuis le deuxième trimestre 2001, d'une part, et au ralentissement de la production automobile constaté sur certains marchés, d'autre part. L'impact des variations de périmètre (cession de Filtrauto, Valeo Transmission UK et des activités de câblage non automobiles) s'est élevé à -2,7 % tandis que les effets de change étaient négligeables. Hors variations de change et de périmètre, l'évolution du chiffre d'affaires est en recul de 2,6 %.

Sur le premier semestre 2002, Valeo réalise 66 % de son chiffre d'affaires en Europe, 25 % en Amérique du Nord, 5 % en Asie et 4 % dans les autres pays.

Poursuite de l'amélioration de la rentabilité

La croissance de la marge brute confirme l'amélioration progressive de la rentabilité grâce aux actions entreprises depuis le deuxième trimestre 2001 :

- Valeo a continué à réduire sa base de fournisseurs (de 3 600 à fin décembre 2001 à 3 300 fin juin 2002), tout en multipliant les partenariats avec les plus performants ;
- Au cours du premier semestre 2002, Valeo a poursuivi la restructuration de son outil industriel. Le Groupe a fermé quatre sites (trois en Europe et un au Brésil) et en a ouvert trois (en Europe de l'Est, au Maroc et au Brésil) ;
- Valeo a conclu avec le groupe américain Jabil un partenariat concernant la fabrication de cartes électroniques. Dans le cadre de sa stratégie de recentrage des ressources, cette alliance prévoit notamment le transfert d'une unité de production française à Jabil Circuit et la fermeture, à terme, de l'unité de Fort Worth aux Etats-Unis ;
- La filiale nord-américaine VESI a franchi des étapes décisives dans les négociations en vue de la restructuration qui lui donnera les moyens de poursuivre une exploitation pérenne sur son site de Rochester.

Le redressement du résultat d'exploitation en hausse de 1,3 point à semestre comparable reflète l'évolution positive de la marge brute ainsi que la maîtrise des frais de Recherche et

Développement (stables en pourcentage du chiffre d'affaires) et des coûts administratifs et commerciaux.

Le résultat net ressort à 68 millions d'euros. C'est le premier résultat semestriel positif enregistré par le Groupe depuis fin 2000.

Diminution de la dette

La dette financière nette du Groupe a été réduite de 18 % à 532 millions d'euros à fin juin 2002 contre 648 millions au 31 décembre 2001, du fait de :

- La croissance du cash opérationnel ;
- La diminution du besoin en fonds de roulement (de 3,8 % du chiffre d'affaires à fin décembre 2001 à 2,2 % à fin juin 2002), notamment grâce à la baisse significative des stocks qui passent de 7,6 % du chiffre d'affaires à 7,2 % ;
- L'optimisation des moyens industriels (notamment par la standardisation des processus et la réduction du nombre de sites). Le Groupe a ainsi réduit le montant de ses investissements à 5,6 % du chiffre d'affaires sur le premier semestre contre 6,6 % à période comparable en 2001.

Thierry Morin, Président du Directoire, a déclaré : « Depuis cinq trimestres, Valeo enregistre des progrès constants ; la génération de cash de ce semestre renforce notre bilan. Dans un contexte de marché qui demeure difficile, Valeo continuera à améliorer ses résultats au deuxième semestre 2002. »

Valeo



Valeo est un Groupe industriel indépendant entièrement focalisé sur la conception, la fabrication et la vente de composants, de systèmes intégrés et de modules pour les automobiles et poids lourds. Valeo se classe parmi les premiers équipementiers mondiaux. Le Groupe emploie environ 72 000 collaborateurs dans 24 pays avec 142 sites de production, 53 centres de Recherche et Développement et 10 centres de distribution.

Informations actionnaires

N° Vert 0 800 81 40 45

valeo.com

43, rue Bayen - 75017 Paris

Jean Paul II retrouve un Guatemala encore marqué par les années de la guerre civile

Le pape veut renforcer une Eglise catholique qui perd du terrain face aux cultes évangéliques. Le président Alfonso Portillo décrète un moratoire sur les exécutions capitales

COMMENTANT son voyage au Mexique (le cinquième) et au Guatemala (le troisième), le pape a parlé de « *continent de l'espérance* » pour désigner cette Amérique latine où vivent la moitié des catholiques du monde et où il s'est rendu à dix-huit reprises depuis le début de son pontificat. S'il était venu, en 1996, apporter son soutien au fragile processus de paix, finalisé en décembre de cette même année, il apparaît certain que sa visite aujourd'hui au Guatemala a avant tout pour objet de renforcer une Eglise catholique qui perd du terrain face aux cultes évangéliques. Ceux-ci prospèrent, au moyen de plus de 10 000 organisations ou sectes diverses solidement implantées localement, sur fond de misère et de crise sociale, au point de séduire près de 30 % de la population dans un pays qui jusqu'alors était exclusivement catholique.

Cette visite de 24 heures du pape au Guatemala, pour laquelle les autorités ont déclaré les journées de lundi et mardi fériées, est également l'occasion d'une trêve entre le gouvernement et les différents secteurs de l'opposition politique et syndicale. Les incessantes manifestations de protestation contre la corruption impliquant des hauts fonctionnaires devraient connaître un répit. A la protestation sociale et aux manifestations de rues vont donc, pour quel-

ques heures, succéder processions, messes et recueillement.

Signe de cette bonne volonté partagée, le président Alfonso Portillo, en fonctions depuis janvier 2000, a suspendu les exécutions capitales jusqu'à la fin de son mandat, en 2004, quelques heures avant l'arrivée de Jean Paul II qui lui avait fait cette demande. Il a par ailleurs annoncé que « *dans quelques jours* » son gouvernement « *déposerait une proposition de loi pour abolir la peine de mort dans la législation du pays* ». Au cours des prochains mois, vingt-trois personnes devaient être exécutées.

TAUX DE DÉLINQUANCE ÉLEVÉS

Ce n'est pas la première fois que le pape intervient pour obtenir la grâce de condamnés à mort au Guatemala. Quelques semaines avant sa première visite en 1983, il avait demandé en vain au chef de l'Etat de l'époque, Efraim Rios Montt, aujourd'hui président du Congrès, de gracier sept personnes.

Depuis sa première visite, en 1983, beaucoup de choses ont changé dans ce pays d'Amérique centrale : mais, si le pays n'est plus en guerre, il ne s'est pas encore remis d'un conflit de plusieurs décennies qui a fait plus de 200 000 morts et disparus pour une population de 11 millions d'habitants. L'impunité

accordée aux responsables de violations des droits de l'homme pendant les années de conflit rend difficile la réconciliation entre les différents secteurs de la société, et le pays n'a pas mis fin à une politique qui tient à l'écart 60 % de sa population, d'origine indienne.

Le pape plaide pour les droits de l'homme

Au Guatemala, le pape devait canoniser, mardi 30 juillet, devant un demi-million de personnes rassemblées sur l'hippodrome de la capitale, un nouveau saint d'origine espagnole, Pedro de San José de Betancourt (1619-1667), qui a exercé son ministère dans toute l'Amérique centrale. Dès son arrivée en provenance de Toronto, lundi 29 juillet, les rues de la capitale étaient remplies de fidèles saluant Jean Paul II comme un « *messager de l'espérance* ».

Reçu à l'aéroport par le président Alfonso Portillo Cabrera — entouré par ceux du Salvador, du Honduras, du Nicaragua, du Costa Rica, de Panama —, le pape a souligné combien le peuple guatémalteux restait « *anxieux pour la paix civile, la solidarité et la justice sociale* » et formulé l'espoir qu'il puisse vivre « *dans le respect de la dignité et des droits de l'homme* ». Il a adressé un salut particulier aux communautés indigènes (60 %), victimes de discriminations raciales.

Le pape qui, au départ de Toronto, avait monté seul l'escalier menant à l'avion, a dû se faire aider à l'aéroport de Guatemala d'un éleveur mécanicien.

Le Guatemala en paix que retrouve Jean Paul II demeure l'un des pays les plus violents du continent, avec des taux de délinquance élevés et une industrie du crime organisé en plein essor. Dans un rapport qui vient d'être publié, Amnesty International s'inquiète de « *l'impunité, la corruption et l'injustice qui sont depuis trop longtemps la règle au*

Guatemala ». L'organisation relève « *une résurgence des violations des droits de l'homme telle que jamais auparavant, particulièrement depuis mai 2000, que certains observateurs ont décrit le Guatemala comme étant un pays où les droits de l'homme sont en dissolution* ».

L'un des plus pauvres pays du continent, le Guatemala occupe, si l'on retient le critère du bien-être de la population, le triste 120^e rang sur 173 au niveau mondial, ce qui le classe comme le pire en Amérique centrale et l'avant-dernier en Amérique latine.

Alain Abellard

En crise, La Havane cherche à normaliser ses relations avec Washington

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

Tout en réaffirmant le caractère « *irrévocable* » du socialisme cubain, Fidel Castro s'est une nouvelle fois prononcé en faveur d'une normalisation des relations cubano-américaines. Dans un discours prononcé le 26 juillet à Ciego de Avila, à 600 kilomètres à l'est de La Havane, le leader cubain a salué le vote de la Chambre des représentants, qui a approuvé la semaine dernière trois mesures visant à alléger l'embargo américain contre Cuba. « *Je veux exprimer la gratitude de notre peuple tant à l'égard des législateurs démocrates que républicains qui ont agi avec intelligence, indépendance et fermeté* », a déclaré Fidel Castro, à l'occasion du 49^e anniversaire de l'attaque de la caserne Moncada de Santiago, célébrée comme le point de départ de la révolution cubaine.

« *Peu importe que l'exécutif oppose son veto à ces mesures, comme il l'a annoncé, nous serons toujours reconnaissants pour ce geste. J'ai toujours dit que le peuple nord-américain, de nature idéaliste en raison de ses valeurs éthiques et de ses traditions de défense de la liberté, serait un jour l'un des meilleurs amis du peuple cubain* », a insisté le Lider Maximo devant plusieurs dizaines de milliers d'habitants de Ciego de Avila, qui agitaient de petits drapeaux cubains. La Chambre des représentants a voté mardi 23 juillet la levée des restrictions aux ventes américaines de nourriture

et de médicaments à Cuba. Les législateurs se sont aussi prononcés en faveur de l'assouplissement des dispositions interdisant aux touristes américains de se rendre dans l'île communiste et limitant les transferts de fonds envoyés par les émigrés à leurs familles.

Le développement des échanges commerciaux avec le grand voisin du Nord et l'afflux de touristes américains apporteraient une bouffée d'oxygène



« *Je veux exprimer la gratitude de notre peuple tant à l'égard des législateurs démocrates que républicains qui ont agi avec (...) indépendance et fermeté* »

FIDEL CASTRO

ne à l'économie cubaine, dont Fidel Castro n'a pas caché qu'elle traverse une passe difficile. A la suite des dévastations causées par le cyclone Michelle en novembre 2001, les Etats-Unis ont vendu à Cuba des produits alimentaires pour une valeur dépassant 115 millions de dollars. Pour la première fois depuis quarante-deux ans, les Cubains peuvent croquer des pommes américaines, revendues 1 dollar l'unité dans les commerces qui ne sont accessibles qu'aux détenteurs de billets verts. Tant les autorités cubaines que le lobby agricole américain souhaitent amplifier ces

échanges, et plus d'une centaine de compagnies américaines ont manifesté le désir de participer à une foire agroalimentaire à la fin septembre à La Havane. Mais la Maison Blanche s'oppose fermement à l'octroi de crédits américains pour financer les exportations alimentaires vers Cuba. Fidel Castro a reconnu que la baisse du tourisme provoquée par « *le coup dévastateur de l'attaque terroriste contre les tours jumelles* » et « *les bas prix du sucre et du nickel* », les deux principaux produits d'exportation cubains, ont sévèrement affecté l'économie de l'île, dont la croissance a ralenti à 3 % en 2001 après avoir connu des taux proches de 6 % en 1999 et 2000.

Agé de 75 ans, l'air de plus en plus fatigué, le leader cubain a limité la durée de ses discours, depuis le malaise dont il a été victime le 23 juin 2001 lors d'un meeting dans la banlieue de La Havane. A Ciego de Avila, il n'a pas résisté au plaisir de commenter les prédictions de ceux qui annonçaient, il y a plus de dix ans, « *l'effondrement du dernier Etat socialiste de l'Occident, Cuba* ». Prenant la défense des retraités américains aux revenus amputés par la fonte des fonds de pension, Fidel Castro n'a pas eu de mal à trouver dans l'actualité récente de quoi nourrir son discours aux accents de Cassandre sur « *l'ineffable crise de la mondialisation néolibérale* ».

Jean-Michel Caroit

Le président du Pérou lutte contre une impopularité croissante

Le parti d'Alejandro Toledo, au pouvoir depuis un an, risque un cuisant revers aux élections de novembre

LIMA

de notre envoyé spécial

La franchise comme thérapie de choc. C'est la formule essayée par Alejandro Toledo, qui bat des records d'impopularité. Après avoir été élu à la présidence du Pérou avec 52 % des suffrages à la suite de la fuite d'Alberto Fujimori au Japon, El Cholo (l'Indien) recueille 72 % d'opinions défavorables et 46 % des Péruviens pensent qu'il devrait écarter son mandat.

« *C'est vrai, ma popularité est faible, je le sais* », a-t-il déclaré la semaine dernière devant un parterre de représentants de l'Union européenne, lors d'une réunion organisée par la fondation espagnole Euroamerica. « *La tentation du populisme existe, mais on connaît ses résultats, et je ne céderai pas à cette tentation*, a-t-il ajouté. *Nous ne pouvons pas dépenser plus que ce que nous avons et effrayer les investisseurs étrangers*. » Alejandro Toledo a employé le même ton, dimanche 28 juillet, devant le Congrès à l'occasion de la fête de l'indépendance, qui marque aussi le premier anniversaire de son investiture. Il a demandé pardon pour les erreurs commises et s'est gardé de faire des promesses.

Est-ce ainsi qu'il pourra reprendre la main ? Ce n'est pas sûr. Les ennuis s'accablent. L'affaire Zarai Ortega, du nom d'une adolescente de 14 ans qui prétend être la fille naturelle d'Alejandro Toledo, prend de l'am-

pleur depuis que le président a refusé de se soumettre à un test ADN après en avoir accepté le principe. « *Toledo, c'est ton portrait tout craché* », scandaient les manifestants qui, vendredi 26 juillet, soutenaient Zarai et sa mère sur la place San Martin de Lima. Ils lavaient des couches en public pour rappeler les manifestants qui, en 2000, avec Toledo, lavaient le drapeau péruvien des souillures infligées par Fujimori.

L'épreuve la plus dure pour Alejandro Toledo a cependant eu lieu en juin à Arequipa, la deuxième ville du pays. Pour protester contre la vente de deux compagnies d'électricité à la société belge Tractebel, des milliers de manifestants sont descendus dans la rue, avec à leur tête le maire Juan Manuel Guillen, qui est aujourd'hui l'homme le plus populaire du Pérou. Il y eut un mort. Le président a décrété l'état d'urgence et gelé jusqu'à nouvel ordre le mouvement de privatisations — un des points principaux de son programme, dont il attendait 700 millions de dollars. Profitant de la démission de son ministre de l'intérieur, il a profondément renouvelé son gouvernement, se séparant notamment du premier ministre ultralibéral Roberto Danino et de son ministre des finances, Pablo Pedro Kuczynski, qui avait travaillé à Wall Street.

Ni le nouveau chef du gouvernement, Luis Solari de la Fuente, ni le nouveau ministre des finances,

Javier Silva Ruete, ne défendent une politique économique fondamentalement différente. L'objectif de la nouvelle équipe, plus politique, est de préparer les élections municipales et régionales de novembre.

Pour la première fois, les présidents et les conseils des vingt-cinq régions seront élus au suffrage universel. Le parti du président, Pérou Possible, risque un cuisant revers, les intentions de vote se situant actuellement autour de 12 %. Les grands vainqueurs devraient être des personnalités se présentant comme indépendantes — souvent, en fait, d'anciens partisans de Fujimori bien implantés localement. Alejandro Toledo se trouverait dans une position très délicate si son parti arrivait en dernière position des formations nationales, l'APRA de son rival Alan Garcia (48 % des voix aux élections présidentielles) et l'Union nationale de Lourdes Flores.

QUATRE GRANDS PRINCIPES

Pour conjurer le danger immédiat, le président a esquissé un rapprochement avec Alan Garcia. C'est après un entretien de plusieurs heures au domicile de ce dernier qu'Alejandro Toledo a annoncé le remaniement ministériel. Une des victimes en a été le ministre de la justice, Fernando Oliviera, dirigeant du Front indépendant de moralisation, qui n'a pas renoncé à envoyer Alan Garcia devant la justice pour sa gestion

Daniel Vernet

David Lévy démissionne du gouvernement Sharon

JÉRUSALEM. Le ministre israélien sans portefeuille David Lévy a annoncé, lundi 29 juillet, qu'il démissionnait de la coalition gouvernementale pour protester contre les réductions budgétaires et le comportement selon lui autocratique du premier ministre, Ariel Sharon. Par ailleurs, le président de la commission de la défense et des affaires étrangères au Parlement israélien, le député travailliste Haïm Ramon, n'a pas exclu que le raid israélien du 22 juillet sur Gaza (quinze morts dont le chef de la branche armée du Hamas) ait fait échouer un cessez-le-feu envisagé par les Palestiniens. M. Ramon a présenté à la commission le texte d'un appel au cessez-le-feu adressé à toutes les factions palestiniennes que s'approprieraient à publier, selon lui, des responsables militaires du Fatah. M. Ramon s'est vu rétorquer par le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, que ce document « *n'engage pas le Tanzim* [les groupes armés du Fatah], encore moins le Hamas ».

A Ramallah, où il venait de recevoir le révérend noir américain Jesse Jackson, le président palestinien, Yasser Arafat, a affirmé qu'il continuait de travailler à un projet de cessez-le-feu des groupes palestiniens. « *Nous étions parvenus à un accord, mais il a été complètement anéanti* » par le raid sur Gaza. « *Mais nous continuerons nos efforts* », a déclaré M. Arafat. — (AFP, Reuters.)

Un appel contre le boycott scientifique d'Israël

PARIS. Un groupe de scientifiques et de professionnels de la santé français a lancé une pétition pour contrer les appels visant, ici et là, au boycott de la coopération scientifique et médicale entre la France et Israël. Cette pétition, qui a déjà recueilli quelque six cents signatures dans les milieux concernés, rappelle que des équipes franco-israéliennes « *collaborent à de nombreux projets reconstruits viraux pour la science* ». Elle souligne que « *la collaboration scientifique ne doit pas avoir de frontières* », et déclare encore : « *Nous condamnons fermement toute forme de violence et affirmons que la voie politique est la seule capable de répondre aux aspirations des peuples israélien et palestinien à vivre libres dans la paix et la sécurité*. » (http://mapage.noos.fr/scienceetmedecine/)

Etats-Unis : 50 baleines échouées

FALMOUTH.

Une opération de sauvetage de grande ampleur a été menée à cap Code dans le Massachusetts, lundi 29 juillet, afin de secourir l'un des plus vastes échouages de baleines jamais survenus dans la région. Les secouristes ont tenté de protéger une cinquantaine de mammifères marins de la chaleur et de la déshydratation en les recouvrant de serviettes et en les aspergeant d'eau, espérant que la marée les ramènerait vers le large. Malgré les efforts des sauveteurs, au moins neuf baleines sont mortes à cause de la chaleur, « *ce qui arrive souvent dans ce genre de situations* », déplore Teri Frady, porte-parole du bureau local des services maritimes et de la pêche. Les scientifiques restent divisés sur la raison de tels incidents. Certains évoquent des conditions climatiques et géographiques particulières, la conséquence d'une chasse alimentaire dans des eaux peu profondes, ou encore les effets néfastes des perturbations sonores produites par les sonars des gros navires. — (AFP.)



JIM BOURG/REUTERS

DÉPÊCHES

■ **BRÉSIL : la monnaie brésilienne, le real, est tombée lundi 29 juillet à son niveau historique le plus bas face au dollar américain** à 3,18 reals pour un dollar, soit une dévaluation de 5,3 % par rapport à vendredi. Cette nouvelle baisse porte à 27,6 % la dépréciation de la monnaie brésilienne face au billet vert depuis le début de l'année. Cette déprime des marchés financiers brésiliens relance les spéculations sur un nouvel accord d'aide financière avec le FMI qui, d'après le ministre des finances Pedro Malan, sera conclu « *sous peu* ». Le FMI s'est par ailleurs félicité lundi de l'arrivée prochaine à Washington d'une mission envoyée par les autorités brésiliennes. — (AFP.)

■ **AFGHANISTAN : un complot à la voiture piégée visant le président afghan Hamid Karzaï** ou ses ministres a été déjoué lundi 29 juillet à Kaboul. Deux personnes, un Afghane et un Pakistanais, suspectées d'être liées au réseau Al-Qaïda, ont été arrêtées, a indiqué un haut responsable du ministère de l'intérieur. Leur véhicule était bourré d'explosifs très puissants dans ses portières. — (AFP.)

■ **TCHÉCHÉNIE : l'ONU a annoncé, lundi 29 juillet, avoir suspendu ses activités pour une durée indéterminée en Tchétchénie** et pour deux jours en Ingouchie, après l'enlèvement, mardi dernier en Tchétchénie, de la responsable d'une ONG russe, Nina Davydovitch, âgée d'une cinquantaine d'années. Enlevée par des hommes masqués à bord d'un véhicule, l'équipe aurait franchi sans problème un poste russe situé à proximité immédiate, à l'ouest de Grozny, selon des sources tchéchènes. L'ONU finance des ONG qui ont distribué de l'aide alimentaire à 130 000 Tchétchènes pour le seul mois de juillet. La décision de l'ONU intervient alors que des responsables humanitaires ont reçu des autorités russes le « *conseil* » de ne plus se rendre en Tchétchénie pour des raisons de sécurité. — (AFP, AP.)

■ **ESPAGNE : le parquet réclamera 799 ans de prison pour Francisco Mugika Garmendia, alias « Pakito »**, qui fut l'un des principaux dirigeants du « *collectif Artapalo* », la direction de l'organisation séparatiste basque armée, ETA, qu'il commanda directement de 1990 à 1992. Depuis lundi 29 juillet, un nouveau procès à son encontre s'est ouvert devant l'Audience nationale. « *Pakito* », qui a plus de 20 informations judiciaires ouvertes contre lui, est jugé cette fois pour avoir donné l'ordre à l'un des commandos de l'ETA d'organiser un attentat contre un autobus d'officiers de l'académie militaire de Saragosse, en 1987. L'attentat avait fait deux morts et vingt-huit blessés. — (Corresp.)

■ **ROUMANIE : le ministre français de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, et son homologue roumain Ioan Rus se sont engagés, lundi 29 juillet, à mener une action commune contre les délinquants roumains opérant en France.** Une série de mesures ont été annoncées : renforcement des contrôles, accélération des reconduites à la frontière, échange d'experts. Les deux ministres se sont par ailleurs engagés à mettre en place avec des organisations non gouvernementales françaises et roumaines un dispositif de suivi « *éducatif, sanitaire et social* » pour les mineurs roumains en France. Le ministre de l'intérieur, qui recevait place Beauvau le ministre roumain, a annoncé qu'il se rendrait le 30 août à Bucarest pour une visite de deux jours. — (Reuters, AFP.)

FRANCE-SOCIÉTÉ

IMMIGRATION

Comme l'a souhaité Jacques Chirac dans son interview du 14 juillet, le gouvernement devrait présenter à la fin août un projet de loi réformant le droit d'asile. Premier objectif : **RACCOURCIR LE DÉLAI** d'exa-

men des demandes (aujourd'hui de 217 jours en moyenne) en confiant à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) un « **GUICHET UNIQUE** » pour l'asile conventionnel et pour l'asile

territorial. Cette réforme s'accompagnera du **RECRUTEMENT** de vacataires. Une procédure accélérée pourra aussi s'appliquer aux ressortissants de 13 nouveaux pays dont la situation politique ne justifie plus

qu'on leur accorde une protection particulière. Le ministre de l'intérieur souhaite par ailleurs allonger la **DURÉE DE RÉTENTION** des étrangers en situation irrégulière afin de faciliter leur renvoi dans leur pays.

Comment le gouvernement va réformer le droit d'asile

Afin de raccourcir les délais d'examen des demandes, les procédures seront simplifiées et des vacataires seront recrutés. Pour en finir avec une législation qu'il juge trop « laxiste », M. Sarkozy envisage également de faciliter le renvoi dans leur pays des étrangers en situation irrégulière

LA RÉFORME du droit d'asile est lancée. Jeudi 25 juillet, une réunion interministérielle a arrêté les premières orientations des modifications voulues par le gouvernement Raffarin. La législation actuelle sur le droit d'asile est trop « laxiste » : le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, l'a affirmé lors d'une réunion des préfets, mercredi 24 juillet, à Paris. Dix jours plus tôt, c'est le président de la République qui avait estimé cette réforme « tout à fait essentielle ».

L'objectif principal mis en avant est de raccourcir les délais de réponse aux demandes d'asile. Le délai moyen actuel reconnu par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), chargé de l'instruction des demandes du statut de réfugié en vertu de la convention de Genève, est de 217 jours (7,1 mois). Mais la majorité des demandeurs attendent une réponse entre neuf et dix-huit mois. Jacques Chirac s'en était ému lors de son interview télévisée du 14 juillet : « Aujourd'hui, quand quelqu'un demande le droit d'asile, la décision demande dix-huit mois ; c'est absurde, ça ne sert à rien. (...) Il faut mettre en œuvre les moyens permettant de répondre dans un temps inférieur à un mois. » L'objectif est ambitieux.

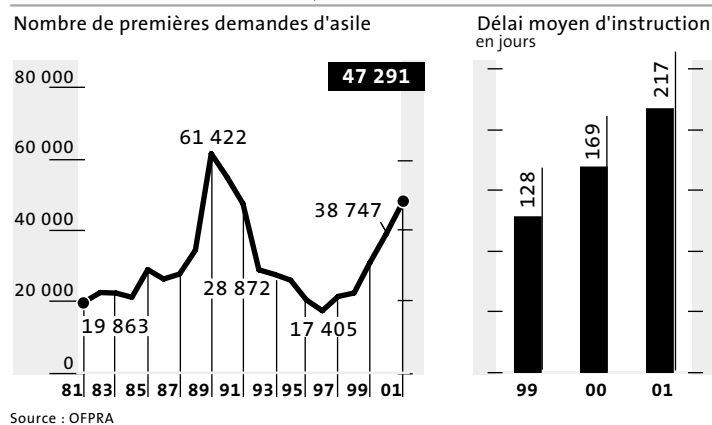
Le flux des demandeurs ne cesse en effet d'augmenter depuis trois ans et a atteint 48 000 dossiers en 2001. A la fin de l'année, le stock de demandes en attente d'une décision atteignait 35 000. Auxquels il faut ajouter les 31 000 demandes d'asile « territorial » actuellement en attente dans les préfectures.

Il n'empêche, le ministre de l'intérieur, comme celui des affaires étrangères, veut aller vite. Ordre a été donné de présenter à la fin août un projet qui puisse ensuite être adopté en conseil des ministres, et ainsi afficher rapidement la détermination gouvernementale.

Dans l'état actuel des discussions interministérielles, la réforme devrait aboutir à une simplification des procédures. Les deux formes d'asile (conventionnel et territorial) devraient être « unifiées » en créant un « guichet unique » sous l'égide de l'Ofpra. Ce dernier aurait la responsabilité de toute la procédure d'examen et de qualification de la protection pour toutes les demandes. L'asile territorial relève jusqu'à présent de la responsabilité des préfets et du ministère de l'intérieur, qui réexamine, suivant leurs critères, des dossiers souvent déjà rejetés par l'Ofpra, rallongeant d'autant la durée d'ensemble du processus. Les associations de défense des droits de l'homme n'ont cessé de critiquer le manque de formation des agents préfectoraux chargés d'apprécier la situation politique et les persécutions dans des pays étrangers. Un constat que partageait mezza voce le Quai d'Orsay. Dans le même esprit, la commission de recours des réfugiés, instance d'appel contre les seules décisions négatives de l'Ofpra, pourrait être saisie par les demandeurs des deux types d'asile. Enfin, la réforme inscrirait dans la loi l'obligation de convocation des demandeurs d'asile. En 2001, seuls 60 % d'entre eux étaient entendus et de nombreux dossiers étaient donc traités sans contact aucun avec les étrangers.

Les préfectures continueraient, avec des moyens supplémentaires, de s'occuper du retrait des dossiers. Cela leur permettrait de vérifier si le demandeur ne fait pas déjà l'objet d'une interdiction du territoire ou n'est pas fiché dans un autre pays européen. Mais le rôle du ministère de l'intérieur dans la décision définitive d'octroi du titre de l'asile territorial n'est pas encore tranché. La Place Beauvau souhaite que soit pris en comp-

LA DEMANDE EST REPARTIE, LES DÉLAIS S'ALLONGENT



te « l'intérêt des autorités étatiques avec lesquelles la France est en relation », en clair ne pas froisser certains pays amis, comme l'Algérie, en accordant trop de titres d'asile.

Une telle réforme réclame des moyens supplémentaires importants. L'Ofpra avait déjà bénéficié de 80 postes supplémentaires en 2000 et 2001 pour faire face à

l'augmentation des demandes. Le nombre d'officiers de protection « nécessaires pour résorber le stock et parvenir aux délais fixés par le président de la République devrait être beaucoup plus important. Pour le moment, le gouvernement réfléchit à un redéploiement de fonctionnaires et à un recrutement de vacataires. Nicolas Sarko-

zy a d'ores et déjà annoncé que le projet de loi de finances rectificative prévoyait le recrutement de 120 vacataires dans les services des préfets chargés des étrangers. Quant au ministère des affaires étrangères, autorité de tutelle de l'Ofpra, il avoue ne pas avoir encore évalué ses besoins.

SIGNAL D'ALARME

Le Quai d'Orsay se félicite néanmoins d'avoir été entendu. Au cabinet de Dominique de Villepin, on fait remarquer que le signal d'alarme « avait été tiré depuis longtemps ». En décembre 2001, le directeur des Français à l'étranger et des étrangers en France avait dénoncé dans une note interne les « dérives flagrantes » de la politique d'asile et assuré que les autorités françaises « ne filtraient plus les demandes manifestement infondées » (Le Monde du 15 janvier). Plusieurs missions d'inspection avaient alors été diligentées afin de jauger le dispositif et de proposer des pistes de réforme, qui servent de base au projet actuel.

L'un des objectifs visés consiste à réduire le nombre de demandes « infondées ». Le cabinet de M. de Villepin souligne que la simplification des procédures permettrait d'éviter que les trop longs délais soient utilisés par les immigrés pour séjourner sur le territoire. « Actuellement, les délais sont tels qu'il est ensuite impossible d'éloigner les déboutés », insiste-t-on. Une logique qui prend tout son sens avec les mesures d'accompagnement de la réforme envisagées à court terme.

En premier lieu, le gouvernement souhaite augmenter le nombre de pays inclus dans la clause de cessation de la convention de Genève. Cet article autorise les Etats à désigner les pays dont l'évolution de la situation est telle qu'elle ne justifie plus d'accorder une protection à leurs ressortissants. Appliquée aux demandeurs d'asile, cette disposition conduit à utiliser une procédure d'examen prioritaire exécutée en quarante-huit heures. Le ministre de l'intérieur a par ailleurs annoncé son intention d'allonger la durée de rétention administrative légalement limitée à douze jours, avant l'éloignement des irréguliers. Une voie délicate, empruntée par Charles Pasqua en 1993, et censurée par le Conseil constitutionnel. M. Sarkozy souhaite également augmenter le taux d'exécution de ces mesures de renvoi, qui n'est que de 20 %. Le nombre de places en centres de rétention sera donc augmenté et un « suivi centralisé des places disponibles » sera assuré dès janvier 2003. Enfin, M. Sarkozy veut organiser des « vols groupés », nom administratif des fameuses « charters » de retour. Des mesures qui font craindre aux associations une politique plus répressive que celle dessinée par la réforme annoncée.

Sylvia Zappi

Procédure accélérée pour les ressortissants de 13 nouveaux pays

L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) devrait rendre publique prochainement une liste de pays auxquels s'appliquera désormais la clause de cessation. Cette disposition de la convention de Genève autorise les Etats à désigner les pays dont l'évolution de la situation politique est telle qu'elle ne justifie plus d'accorder une protection à ses ressortissants. La loi Chevènement l'avait étendue aux demandeurs d'asile, qui se voient alors appliquer une procédure d'examen accélérée.

Treize nouveaux pays sont concernés : l'Afrique du Sud, le Bangladesh, le Botswana, le Costa Rica, l'Estonie, le Gabon, le Ghana, l'île Maurice, la Lettonie, la Lituanie, le Mali, la Mongolie et la Slovaquie. Seuls le Mali (2 940 dossiers en 2001), le Bangladesh (825) et le Ghana (121) semblent inquiéter les autorités françaises par le nombre de demandes d'asile provenant de leurs ressortissants.

Pour ces trois pays, les statuts accordés en 2001 l'ont été majoritairement après décision de la commission de recours des réfugiés contre l'avis de l'Ofpra. Les autres pays de la liste représentent une quantité négligeable.

Contrôles accrus, retours forcés : le Royaume-Uni se convertit à la méthode dure

LONDRES

de notre correspondant

« La nouvelle coopération avec la France est bienvenue. De notre côté, nous avons resserré la vis » : comme l'a indiqué Tony Blair lors d'une conférence de presse, le 25 juillet, et conformément à l'accord franco-britannique sur la fermeture du camp de réfugiés de Sangatte (Le Monde daté 14-15 juillet), le gouvernement de Londres a durci son arsenal législatif sur le droit d'asile.

David Blunkett, ministre britannique de l'intérieur, ne tergiverse ni ne compose. Pour obtenir le plus rapidement possible la fermeture du camp de Sangatte, il est déterminé à « muscler » sa politique d'asile. Déjà examiné par la Chambre des communes, son projet de loi (Nationality, Immigration and Asylum Bill) révisant le droit d'asile, actuellement soumis à l'approbation des Lords, devrait être signé par la reine dès octobre en vertu d'une procédure accélérée. Ce texte prévoit notam-

ment un raccourcissement des délais d'instruction des dossiers de demande d'asile, le renforcement des contrôles de l'interdiction de travailler et la création de plusieurs centres de détention des personnes en attente. Par ailleurs, le ministre a abrogé le droit de séjour exceptionnel dont bénéficiaient depuis quatre ans les réfugiés afghans. Des retours forcés sont envisagés en cas de refus volontaire de quitter le Royaume-Uni. Les opérations « coup de poing » ont été multipliées, comme l'atteste l'intervention de la police, le 25 juillet, dans une mosquée à Stourbridge (Midlands) pour déloger des clandestins afghans refusant de quitter le pays.

Les services d'immigration se sont dotés de moyens financiers, humains, technologiques à la hauteur de l'enjeu. Selon les autorités, actuellement, 80 % des dossiers sont examinés dans les six mois réglementaires. Le nombre de cas en attente est tombé de 120 000 en janvier 2000 à 35 000. L'an dernier,

11 000 demandeurs ont été renvoyés dans leur pays d'origine.

Malgré cet arsenal répressif, la presse de droite continue d'accuser le gouvernement de laxisme, à l'instar du Daily Telegraph, qui écrivait récemment : « Les demandeurs d'asile, qu'ils soient faux ou authentiques, continuent de penser que dans la Grande-Bretagne de Tony Blair, ils ne risquent pas d'être expulsés. » Dans le même temps, les électeurs de gauche et les organisations caritatives critiquent le manque d'humanité d'une stratégie consistant, à l'avenir, à enfermer une partie des clandestins dans des sortes de camps retranchés, gardés par des vigiles.

LUTTER CONTRE L'EXTRÊME DROITE

A la base travailliste, une sensibilité « Blunkett » s'est dégagee autour de la nécessité de lutter contre l'immigration clandestine. Originaire du nord de l'Angleterre, M. Blunkett incarne au gouvernement la frange la plus

modeste de l'électorat travailliste – les ouvriers et les artisans –, une population inquiète face à une société qui change trop vite. Le ministre estime que seul l'arrêt de l'afflux des demandeurs peut enrayer la progression du parti d'extrême droite, le BNP, dans ce bastion traditionnel du Labour. Cette opinion, toutefois, n'est pas partagée par une partie du cabinet. Le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, s'inquiète, lui, du manque de main-d'œuvre qualifiée dont souffre l'économie britannique, et a beau jeu de souligner que parmi les demandeurs d'asile figurent de nombreux diplômés. Ces réticences trouvent un écho auprès de la City, du patronat et de Tony Blair. Ainsi, le ministre de l'intérieur a été récemment dessaisi d'une partie du dossier des demandeurs d'asile au profit du Lord chancelier, équivalent britannique du ministre de la justice, jugé plus modéré.

Marc Roche

Forum Réfugiés accuse l'Etat de « tourner le dos à ses responsabilités »

L'association lyonnaise dénonce les « dérives » des procédures et des conditions d'accueil « déplorables »

LE « NAUFRAGE ». Le terme employé par Forum Réfugiés pour dépeindre la situation de l'asile en France n'est pas tendre. Dans son rapport annuel qui devait être rendu public, mardi 30 juillet, l'association lyonnaise de défense du droit d'asile décrit en détail l'échec de la politique nationale d'accueil des demandeurs. Un bilan qui suit une longue série de constats alarmants.

Pour l'association, la situation des demandeurs d'asile en France, devenue « préoccupante », « exige » des « réponses rapides accompagnées de mesures concrètes afin de stopper le naufrage ». Le même constat a été fait successivement depuis deux ans par la Cour des comptes, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), et la Coordination pour le droit

d'asile. Mais les réponses ne sont pas venues, selon l'association : « L'Etat central a délibérément choisi de tourner le dos à ses responsabilités et de continuer à laisser se dégrader le dossier de l'asile », assure le rapport. Résultat : « Les demandeurs d'asile ont payé et continuent de payer au prix fort cet immobilisme. » Le rapport détaille ces dysfonctionnements qui mènent les étrangers vers une précarisation grandissante.

Premier écueil, l'accès à la procédure. Les « dérives » des pratiques préfectorales et les délais qui s'allongent sont dénoncés. La loi prévoit qu'un demandeur d'asile doit se voir remettre lors de sa première présentation à la préfecture une autorisation provisoire de séjour (APS), mais depuis quelques années, « la grande majorité » n'obtient qu'une convocation à un ren-

dez-vous plusieurs mois plus tard. A Paris, les étrangers qui se présentaient début juillet étaient convoqués en mai 2003.

« LA PRÉCARITÉ S'INSTALLE »

« Ces délais vont causer des préjudices sérieux », assure le rapport, car l'autorisation provisoire de séjour ouvre des droits. Privé de ce précieux sésame, l'étranger n'a pas de papiers, ne perçoit aucune allocation, et n'a pas accès aux hébergements spécifiques. « Plus le délai de convocation est long, plus la précarité s'installe », insiste Forum Réfugiés. A ces délais vont s'ajouter ensuite ceux de l'instruction des dossiers à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) qui se sont aussi allongés : la durée moyenne de procédure ces dernières années « est supérieure à 18 mois », précise l'association. Cet-

te précarité est d'autant plus grande que le dispositif d'accueil est « inadapté » et les solutions de remplacement défailtantes. Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) sont saturés, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et les autres dispositifs d'urgence, « envahis », ne peuvent plus faire face à la demande des SDF. Les foyers Sonacotra se révèlent, eux, inappropriés pour cette population. Quant aux mises en hôtel – 3 500 personnes toutes les nuits à Paris et 500 à Lyon –, elles n'offrent qu'un « hébergement précaire, au coût trop élevé ». Ces conditions d'accueil « déplorables » sont aussi préjudiciables pour la suite de la procédure : les étrangers ainsi hébergés ont 2,5 fois moins de chance d'obtenir le statut que ceux hébergés en CADA où un encadrement spécialisé les aide à remplir

leur dossier. Le rapport revient également sur les quatre années d'application de l'asile territorial mis en place par la loi Chevènement. Et en tire un « bilan globalement négatif ». Conçue pour offrir une protection aux Algériens victimes de persécutions non étatiques, cette disposition particulière s'est révélée être « un piège » : une procédure n'ouvrant à aucun droit ni accompagnement social, aboutissant à des décisions de rejet systématiques.

En conclusion, Forum Réfugiés réclame une nouvelle fois une réforme du droit d'asile plus respectueuse des normes de protection offertes par la convention de Genève, ouvrant des droits réels, comme celui de travailler, et la création de 15 000 places en CADA.

S. Z.

Préparer avec succès :

IRA Concours administratif : mi-septembre à mi-novembre

DESCF Expertise compatible : fin septembre aux épreuves

Horaires compatibles avec une activité professionnelle

IPESUP 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004
01 43 25 63 30 www.ipesup.fr
Enseignement supérieur privé

Le Conseil d'Etat annule l'élection de M^{me} Mégret à Vitrolles

L'épouse du président du MNR dénonce une décision « scandaleuse et politicienne ». Le nouveau scrutin devrait avoir lieu en octobre. Cinq autres élections ont été invalidés par la haute juridiction administrative

Fonctionnaires : hommes et femmes égaux devant la retraite

MARSEILLE

de notre correspondant régional
En annulant l'élection de Catherine Mégret, maire (MNR) de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), le Conseil d'Etat a assombri un peu plus l'avenir du MNR de Bruno Mégret. Affaibli par le score de M. Mégret à la présidentielle (2,34 %) et par celui de ses candidats aux législatives, le parti d'extrême droite doit faire face à des dettes estimées à 2,75 millions d'euros. La réputation de ce parti né en 1999 d'une scission avec le FN a, de plus, largement pâti de l'implication d'un de ses militants, Maxime Brunerie, dans la tentative d'assassinat du chef de l'Etat, le 14 juillet.

Saisi par le candidat socialiste Dominique Tichadou, battu de

101 voix au second tour dans une triangulaire l'opposant au MNR et à la droite républicaine unie, menée par Christian Rossi, le Conseil a suivi les arguments du plaignant, en estimant que « les attaques dirigées contre M. Rossi qui conduisait la liste "Réconcilier Vitrolles" [droite proche du RPR] ont revêtu un caractère exceptionnellement violent ». Il cite alors un tract « mettant en cause sa vie privée et ses bonnes mœurs » et diffusé massivement. Cette « campagne injurieuse et diffamatoire (...) a constitué une manœuvre » que le Conseil estime susceptible d'avoir « faussé le scrutin ».

La nouvelle élection doit avoir lieu au plus tard dans les deux mois suivant la notification officielle aux intéressés de l'arrêt du Con-

seil, c'est-à-dire au début du mois d'octobre. Catherine Mégret a immédiatement dénoncé « une décision scandaleuse, politicienne et partisane » et annoncé que « l'équipe Mégret se [présenterait] donc à nouveau au suffrage des Vitrollois », formulation qui laisse ouverte la question de la tête de liste. Les différents démêlés judiciaires de l'équipe, et en particulier l'ouverture d'une information judiciaire pour « détournement de fonds publics » (Le Monde du 27 mai), rendent en effet le choix délicat. Le Front national enverra certainement un candidat dans cette élection.

M. Rossi, par ailleurs président du RPR des Bouches-du-Rhône, s'est félicité de la décision en rappelant qu'il avait été « profondé-

ment blessé par ces tracts odieux ». Son probable renoncement pour un nouveau scrutin aigüise les appétits de Henri-Michel Porte (DL) et de Christian Borelli (RPR) qui figuraient tous deux sur sa liste et qui ont annoncé leur volonté de concourir.

BATAILLE DES INVESTITURES

A gauche aussi, la bataille des investitures a commencé. Dominique Tichadou a estimé que la victoire obtenue au Conseil d'Etat est d'abord la sienne et que son statut de conseiller général de cette ville-canton fait de lui « le candidat naturel » du PS et de la gauche. Il compte aussi s'appuyer sur sa fonction de secrétaire de la section PS pour obtenir un vote favorable des adhérents. M. Tichadou devait, en

tout cas, diffuser dès mardi 31 juillet son premier tract de campagne.

Mais Guy Obino, élu sur la liste de M. Tichadou, s'est lui aussi mis sur les rangs en adressant à François Hollande une lettre de candidature. S'agissant des villes de plus de 20 000 habitants, c'est en effet le bureau national du PS qui tranche. M. Obino annonce « une liste intègre, modeste, en rupture avec le clientélisme passé », mais se dit prêt à rallier le candidat choisi par le parti. Il bénéficie d'un préjugé favorable des directions départementales et nationales du PS qui tiennent M. Tichadou en partie responsable de l'échec de mars 2001.

La direction fédérale du Parti communiste et son ancien candidat, Alain Hayot, se sont prononcés pour une « candidature citoyenne », c'est-à-dire pour une liste comprenant des communistes, des socialistes mais aussi des membres du mouvement associatif dès le premier tour. Mais ni M. Hayot, ni M. Coppola, secrétaire de la fédération, ne veulent se mêler des affaires internes du PS. Si M. Tichadou a agacé nombre de militants et de sympathisants socialistes, qui l'accusent d'être trop autoritaire, il sera difficile de le désavouer.

Yves Bordenave

Michel Samson

M. Balkany devra se lancer dans une nouvelle conquête de Levallois-Perret

LE CONSEIL D'ETAT a confirmé l'annulation de l'élection, en mars 2001, de Patrick Balkany à la mairie de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), prononcée le 17 octobre 2001 par le tribunal administratif de Paris. Les Levalloisiens voteront donc une nouvelle fois à la fin du mois de septembre. « Le Conseil

d'Etat n'a pas rendu une décision intelligente », a commenté M. Balkany.

« Nous serons candidats avec la même liste, à l'exception de Marie-Claire Restoux, devenue conseillère à l'Elysée », a déclaré au Monde Isabelle Balkany, l'épouse de M. Balkany et élue sur la liste de son mari. Elle s'élève contre une décision « ubuesque » : « Le Conseil d'Etat ne tient pas compte du suffrage universel qui nous a élus avec 1 450 voix d'avance au second tour. »

« COMPTABLE DE FAIT »

La haute juridiction a jugé que M. Balkany était inéligible au moment du scrutin. En 1998, suite à une condamnation à 15 mois de prison avec sursis pour avoir employé trois agents de la mairie dans ses résidences privées, M. Balkany avait été considéré comme « comptable de fait des deniers de la commune », donc inéligible. Depuis, la législation a été modifiée par le gouvernement Jospin et un « comptable de fait » peut désormais être candidat. Mais le Conseil n'en a pas tenu compte.

Selon lui, « la présentation de la liste qu'il [M. Balkany] menait, irrégulièrement constituée du fait de son inéligibilité, a constitué une manœuvre qui, malgré l'écart constaté entre les nombres des suffrages (...), a été de nature à altérer la sincérité des opérations électorales ». Maire RPR de Levallois de 1983 à 1995, M. Balkany avait été battu en 1995 par un autre RPR, Olivier de Chazeaux, avant de reconquérir

son fauteuil six ans plus tard.

« Cette annulation n'est pas une surprise. Elle valide mon discours et mon analyse concernant Patrick Balkany », a affirmé au Monde Olivier de Chazeaux qui espère que le Conseil constitutionnel entérinera son recours en annulation déposé à la suite des élections législatives de juin au terme desquelles M. Bal-

kany a retrouvé son poste de député. M. de Chazeaux indiquera fin août s'il est candidat.

D'ici au prochain scrutin, la commune sera dirigée par une délégation spéciale de six personnes désignées par le préfet des Hauts-de-Seine.

Quatre autres scrutins invalidés

Outre les décisions concernant Vitrolles (Bouches-du-Rhône) et Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), le Conseil d'Etat a également prononcé, lundi 29 juillet, l'annulation des élections municipales de Narbonne (Aude), où Michel Moynier (div. d.) avait été réélu au premier tour ; de Château-Thierry (Aisne), où la liste socialiste conduite par Dominique Jourdain avait été élue avec 198 voix d'avance ; de Béthune (Pas-de-Calais), où Bernard Seux, maire sortant (div. g.), avait battu Jacques Mellick (PS) de 60 voix et de Bagneux (Hauts-de-Seine), où la liste Janine Jambu (PCF) l'avait emporté.

En revanche, la haute juridiction administrative a validé les élections de Gilles de Robien (UDF) à Amiens (Somme), d'Emile Zuccarelli (PRG) à Bastia (Haute-Corse) et de Marc Serein à Bollène (Vaucluse).

A Melun (Seine-et-Marne), seul le maire (RPR) Jacques Marinelli, sous le coup d'une condamnation à un an d'inéligibilité, perd son fauteuil. Son remplaçant devrait être élu au sein du conseil municipal en septembre.

Les sénateurs adoptent le collectif budgétaire 2002

LE SÉNAT a adopté en première lecture, mardi 30 juillet, le projet de loi de finances rectificative pour 2002, dont la principale mesure est la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu promise par Jacques Chirac. Cette mesure coûtera 2,55 milliards d'euros et bénéficiera à 16 millions de foyers à l'automne. Elle n'est pas compensée malgré le dérapage de 15 milliards des dépenses et l'augmentation du déficit de 46 milliards d'euros en 2002. Quatre amendements ont modifié la version du collectif budgétaire adoptée le 19 juillet, une commission mixte paritaire devrait donc se réunir mercredi à l'Assemblée nationale, pour établir un texte commun aux deux chambres. L'amendement principal, initialement présenté par le socialiste Michel Charasse, aligne le système de rémunération des ministres sur celui des parlementaires.

DÉPÊCHES

■ ENVIRONNEMENT : des pics de pollution à l'ozone ont été enregistrés pour la deuxième journée dans la région parisienne, lundi 29 juillet, en dépit des mesures de prévention prises par le préfet de police de Paris et de la gratuité du stationnement décidée par la Mairie. Des pics ont également été observés à Lille (Nord), Béthune (Pas-de-Calais), dans l'Isère, la vallée du Rhône, à Rouen (Seine-Maritime), Metz (Moselle) et autour de l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône).

■ CONJONCTURE : le moral des entreprises est en baisse pour la deuxième fois consécutive, selon l'indice Insee sur le climat des affaires publié mardi 30 juillet. L'indicateur s'établit à 98 contre 100 en juin. Cette baisse s'explique par la dégradation des perspectives générales de production, perçue par les entrepreneurs interrogés, « qui traduit sans doute l'impact sur le moral des industriels des turbulences sur les marchés financiers », précise l'Insee.

■ INHUMATION : le Conseil d'Etat a rejeté, lundi 29 juillet, la demande d'un frère et d'une sœur réunionnais qui souhaitent conserver le cadavre congelé de leur mère. La juridiction administrative a rappelé que « la conservation du corps d'une personne décédée par un procédé de congélation ne constitue pas un mode d'inhumation prévu par les dispositions réglementaires ».

■ FAIT DIVERS : un bébé de 4 mois oublié par ses parents dans une voiture en plein soleil est mort de déshydratation, lundi 29 juillet, à Beauchamp (Val-d'Oise). L'enfant était dans la voiture depuis plus de deux heures quand il a été découvert inanimé.

Saint-Gobain

Résultats estimés du 1^{er} semestre 2002

Objectif 2002 :

Stabilité du résultat net hors plus-values

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Il augmente de 0,4 %. A structure comparable, il affiche un léger repli, de 1,0 % en euros et de 0,3 % en monnaies nationales. Cette évolution résulte, d'une part, d'une baisse des volumes de ventes en Europe, qui n'est pas totalement compensée par la progression en Amérique du Nord et dans les pays émergents ; d'autre part, de la bonne tenue globale des prix de vente. Par grande zone géographique, les ventes se répartissent ainsi : France 30,0 % ; autres pays d'Europe 40,2 % ; Amérique du Nord 22,7 % et reste du monde 7,1 %.

LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Il recule de 6,1 %, et de 5,6 % à structure comparable. Il représente 8,4 % du chiffre d'affaires, contre 9,0 % au premier semestre 2001. Cette évolution s'explique principalement par la forte baisse des marges dans les Matériaux Haute Performance, et, dans une moindre mesure, dans le Vitrage et le Renforcement, qui avaient atteint des niveaux record au 1^{er} semestre 2001. Toutes les autres branches améliorent leur taux de marge. La rentabilité progresse en Amérique du Nord et au Royaume-Uni, grâce à l'impact positif des restructurations, mais diminue sur les autres marchés européens.

LE RÉSULTAT NET

Le résultat net consolidé total est en baisse de 24,9 % sur celui du premier semestre 2001. Rapporté au nombre total de titres émis au 30 juin 2002 (345 851 068 actions, compte tenu de l'augmentation de capital relative au Plan d'Épargne Groupe, soit 4 703 396 actions), il représente un bénéfice net par action de 1,44 euro.


	51 2001	51 2002 estimé	Variation %
<i>en millions d'euros</i>	(1)	(2)	(2)/(1)
Chiffre d'affaires	15 286	15 350	+ 0,4%
Résultat d'exploitation	1 376	1 292	-6,1%
Charge nette de financement	(311)	(274)	-11,9%
Charges hors exploitation	(43)	(99)	N.S.
Résultat courant des sociétés intégrées	1 044	936	-10,3%
Résultat des réalisations d'actifs	134	(24)	N.S.
Impôts sur les bénéfices	(407)	(321)	-21,1%
Amortissement des écarts d'acquisition	(93)	(78)	-16,1%
Sociétés mises en équivalence	9	1	-88,9%
Résultat net de l'ensemble consolidé	687	514	-25,2%
Résultat net (part du Groupe)	663	498	-24,9%
BNPA (en €)	1,92*	1,44	-25,0%*
Résultat net hors plus-values	560	515	-8,0%
BNPA hors plus-values (en €)	1,63*	1,49	-8,6%*
Autofinancement	1 390	1 357	-2,4%
Autofinancement hors impôts sur plus-values	1 437	1 351	-6,0%
Investissements industriels	557	571	+2,5%
Investissements en titres	537	484	-9,9%
Endettement net	8 376	8 006	-4,4%

PERSPECTIVES

La dégradation accélérée des marchés financiers ces dernières semaines introduit une incertitude sur la confiance et la consommation des ménages. Cette incertitude conduit à une certaine prudence. Par ailleurs, le développement récent de nouveaux contentieux mettant en cause aux Etats-Unis un très grand nombre de sociétés industrielles, dont une filiale américaine du Groupe ayant dans le passé utilisé de l'amiante, a conduit Saint-Gobain, par souci de transparence et de prudence, à procéder à la réestimation de son niveau de couverture d'assurances et de provisions à cet égard et à comptabiliser au titre de ces litiges américains une charge de 50 millions d'euros pour le semestre en cours, représentant la moitié de la charge annuelle prévisible pour l'exercice 2002.

Néanmoins, les bonnes performances opérationnelles du Groupe, notamment la tenue des prix de vente et les premières livraisons du contrat de canalisation d'Abu Dhabi, devraient permettre d'atteindre un résultat net hors plus-values sensiblement égal à celui de l'an dernier.

Direction de la Communication Financière
Les Miroirs 92096 La Défense Cedex
Téléphone : 01 47 62 33 33
Mimitel : 3615 GOBAIN (0,15 €/mn)
Internet : <http://www.saint-gobain.com>
E-mail : actionnaires@saint-gobain.com
Reuter : SGOP.PA
N° VERT 0800 32 33 33



(*) BNPA 30/06/2001 retraité pour prendre en compte l'impact de la division par quatre du nominal de l'action, réalisée le 27 juin dernier.

RÉGIONS

AU LARGE DE L'HEXAGONE - 2

L'île de Batz s'efforce de cultiver son authenticité

La majorité des 596 habitants continue à vivre de l'agriculture. Très important durant l'été, le tourisme n'a pour autant pas bouleversé des traditions locales façonnées en grande partie par les femmes. La flambée des prix de l'immobilier contraint toutefois les jeunes au départ

ÎLE DE BATZ (Finistère)

de notre envoyée spéciale

Rodolphe Burger, chanteur du groupe rock Kat Onoma et ancien musicien d'Alain Bashung, se rend depuis douze ans sur l'île de Batz. C'est ici que lui et son groupe ont enregistré, cet été, leur dernier album, *Hôtel Robinson*, du nom du plus vieux hôtel de l'île. Avec l'aide de l'écrivain Olivier Cadiot, Rodol-

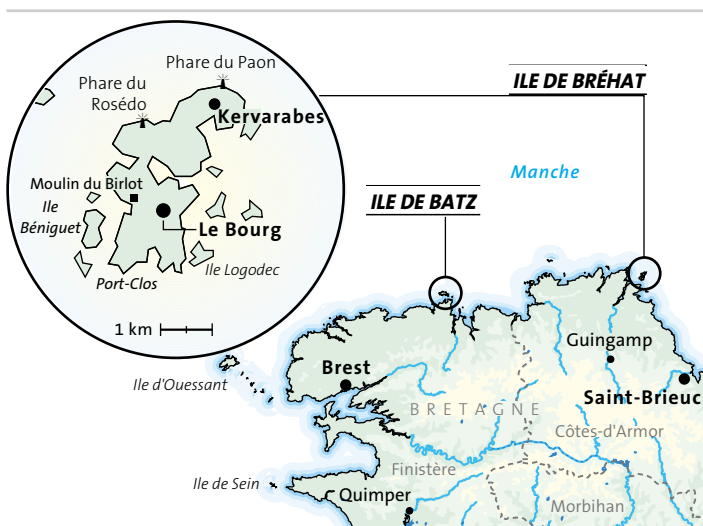
phe Burger y a mixé le son des cloches de l'église, des voix des îliens et celle d'Ingrid Bergman glissant, de son indécible accent : « *Oh ! what beauty !* », dans la dernière scène de *Stromboli*.

M. Burger n'aime pas seulement Batz pour « l'étrange bonheur » de nager dans ses hauts-fonds, pour ses estrans « irlandais » ou ses scènes de la vie aux champs qui « évoquent L'Angélus de Millet ». Il vient à Batz parce que cette île est, selon lui, « la dernière ! Celle qui résiste ». Contrairement à la plupart de ses cousines du Ponant, l'île reste habitée l'hiver. Et de cette présence humaine – 596 habitants –, découle un certain équilibre.

« On a toujours veillé à ce que l'île repose sur le trépied : agriculture, pêche, tourisme », raconte Martial Quenach de Quivillic, ancien maire (PS) de l'île. L'histoire n'y est pas pour rien : à la fin du XIX^e siècle, le déclin de la marine à voile et la disparition des voyages au long cours ont contraint les îliens à migrer. Ils ont vendu leurs lopins de terre aux paysans de Saint-Pol-de-Léon ou de Roscoff, sur le continent. Ceux-ci ont épousé les femmes de l'île et ont développé une agriculture maraîchère, dont ils ont fait le négoce.

Depuis cent ans, Batz est une île « légumière ». Trente-cinq familles d'agriculteurs travaillent dans les champs, souvent à genoux, et ramassent les pommes de terre à la main. Le goémon a toujours été le meilleur des engrais et les primeurs de l'île ont quinze jours d'avance sur ceux du continent.

Sur les dunes campent encore de puissants chevaux postiers bretons, cousins des percherons. Ils sont attelés pour biner les champs



d'échalotes et de persil que les tracteurs saccageraient tant les parcelles sont exiguës.

Batz a gardé ses traditions sans tourner le dos à la modernité. Depuis vingt ans, une petite moitié des producteurs s'était lancée dans l'agriculture biologique avec l'ambition de créer un label spécifique « Ile de Batz ». Mais le projet a échoué. Aujourd'hui, les « bio » subissent de plein fouet la baisse des cours et la concurrence européenne. « Pour la première fois, nos choux-fleurs bio se sont vendus moins cher que les traditionnels », se désole Jean-Pierre Craignou, un des producteurs bio de l'île. « Dans dix ans, l'agriculture sur l'île, ce sera fini ! », prédit Pascale, son épouse.

ÉQUILIBRE FRAGILE

Moins pessimiste, Jean Prigent, agriculteur reconverti dans les chambres d'hôtes et la location de vélos, évoque avec passion ses essais de culture du chou de mer, de sa réussite avec le fenouil, et il pense que le bio, malgré les difficultés du moment, reste une planche de salut pour l'île.

La pêche aussi s'est maintenue. A Batz, il reste 35 pêcheurs et 6 goémoniers. La prise d'espèces rares – langoustes, tourteaux araignées, coquilles saint-jacques, lottes, saint-pierre – a longtemps permis de rentabiliser une pêche encore arti-

sanale. Mais chaque année, des bateaux partent à la casse.

« Il y a beaucoup moins de poissons qu'auparavant, soupire Guy Cabioch, maire de l'île, marin-pêcheur à la retraite. On a trop gratté les fonds. » D'autres se montrent moins inquiets. Comme Patrick Cabioch, qui, depuis vingt-

cinq ans, promène son allure de loup de mer sur son chalut. Aujourd'hui, il livre les meilleurs restaurants de Roscoff, et ses deux fils devraient assurer la relève. « Il y a toujours de la ressource, dit-il. Il suffit de connaître les bons coins. »

Il n'empêche, l'équilibre de Batz est fragile. Depuis peu, les résidences secondaires sont devenues plus nombreuses que les résidences principales. Les prix des maisons flambe, contraignant les jeunes à partir. Cependant, le tourisme n'étouffe pas la vie locale. « On a longtemps été ignorés, et c'est tant mieux ! », soupire Jeanne Plassart, une vieille dame aux yeux myosotis, qui tient la bibliothèque municipale.

Batz a gardé les mœurs d'une petite Arcadie bretonne. Ici, les valeurs de solidarité sont toujours vivantes. Il arrive qu'une jeune femme de l'île, seule avec trois enfants, trouve devant sa porte certains matins un panier de légumes ou de poissons déposé par un habitant anonyme.

Vieille tradition républicaine, Batz a longtemps eu un maire com-

muniste. Une exception en pays léonard, terre de droite, peuplée de riches agriculteurs catholiques.

Mais plus que les élus, ce sont les femmes qui tiennent encore le vrai pouvoir à Batz. Elles ont longtemps cultivé l'île seules lorsque les hommes étaient en mer. Il en reste des traces dans la culture matriarcale.

Ce sont d'ailleurs des femmes qui ont créé et animé, depuis quinze ans, *L'île de Batz*, un petit journal qui paraît tous les deux mois. Cette chronique des petites nouvelles du bourg et des souvenirs des anciens soude la communauté et maintient son identité.

Il y a quelques temps, certaines ont voulu innover en organisant des concerts de jazz. L'initiative n'a pas fait recette. « Le plaisir n'est pas dans la culture des gens d'ici, pointe une îlienne d'adoption. Pour eux, ce qui compte avant tout, c'est le travail. »

Béatrice Jérôme

PROCHAIN ARTICLE

Les îles d'Ouessant, de Molène et de Sein

Proches du continent

BATZ

● **Pour s'y rendre** : horaires des vedettes au départ de Roscoff, tél. : 02-98-61-77-75.

● **Bibliographie** : *Les Îles du Ponant*, de Louis Brigand, éd. Palantines (2002) ; *Des îles et des hommes*, de Françoise Péron, éd. de la Cité/éd. Ouest-France (1993) ; *Île de Batz, jardin Georges-Delaselle*, de Richard Reymann, éd. Actes Sud, (1997) ; *Une brassée de goémon*, de Louis Priser, Liv'éditions (2002).

● **Discographie** : *Hôtel Robinson*, de Kat Onoma, chez Wagram (sortie octobre 2002).

● **Curiosités** : le jardin exotique Georges-Delaselle, tél. : 02-98-61-75-65.

BRÉHAT

● **Pour s'y rendre** : horaires des vedettes au port de l'Arcouest (Paimpol), tél. : 02-96-55-73-47.

● **Bibliographie** : *Deux îles*, d'Eric Orsenna, Fayard (1997) ; *L'Archipel de Bréhat*, d'Eric Lebec, éd. L'Ancre d'Or (2002).

● **Curiosités** : les Verreries de Bréhat, dans la citadelle.

AVIS DE PUBLICATION

conforme au paragraphe 107 (1) de la loi de 2000 sur les Services et Marchés Financiers (Financial Services and Markets Act 2000)

WASA International (U.K.) Insurance Company Limited
AGF Insurance Limited

Transfert des activités générales

AVIS PAR LES PRÉSENTES que WASA International (U.K.) Insurance Company Limited (« WASA (UK) ») et AGF Insurance Limited (« AGF ») s'adressaient à la cour suprême (High Court) d'Angleterre et du Pays de Galles le 18 juin 2002, conformément au paragraphe 107 (1) de la loi de 2000 sur les Services et Marchés Financiers (Financial Services and Markets Act 2000), concernant un ordre sanctionnant le transfert à WASA International Insurance Company Limited (« WIIC ») (une compagnie suédoise) de tous leurs droits et obligations respectifs qui ont rapport aux polices d'assurance et de réassurance suivantes :

- Toutes les activités réalisées par WASA (UK) entre 1972-1977
- Toutes les activités réalisées par Sentry Underwriting Agencies Limited (« SUAL ») au nom de WASA (UK) entre 1978-1983 dans le cadre d'un timbre conjoint avec Sentry (UK) Insurance Company Limited (« Sentry (UK) »)
- Toutes les activités réalisées par WASA (UK) entre 1984-1997 (hormis celles qui ont déjà été transférées à Sirius International Insurance Company publi suite à l'exécution du transfert du document le 19 décembre 2001)
- Toutes les activités réalisées par SUAL au nom de Sentry (UK) entre 1978-1983 dans le timbre conjoint mentionné ci-dessus avec WASA (UK). Ces activités ont par la suite été acquises par AGF de Sentry (UK) (qui est actuellement connue sous le nom de City of Westminster Insurance Company Limited) conformément au transfert du portefeuille qui date du 6 août 1987.

WASA (UK) a été constitué en juillet 1972 sous le nom de Consolidated European Reinsurance Company Limited puis a changé de nom quatre fois. Pour éviter les doutes : l'activité devant être transférée comprend celle rédigée lorsque WASA (UK) était connue sous les noms de Consolidated European Reinsurance Company Limited (1972-75), Consolidated European Insurance Company Limited (1975-78), Hansco (U.K.) Insurance Company Limited (1978-85) et John Hancock (U.K.) Insurance Company Limited (1985-89), ainsi que les activités rédigées par WASA (UK) sous son nom actuel (1989-97).

Les rapports actuariels concernant les projets de transfert décrits par la présente, ont été préparés par M. Fred Duncan de PricewaterhouseCoopers, membre de l'Institut des Actuaire. Ces rapports montrent qu'aucun assuré ne sera défavorisé par les transferts. Une copie des projets de rapports et des déclarations présentant les conditions des projets et qui contiennent des résumés des rapports peuvent être obtenus à WASA International (U.K.) Insurance Company Limited, 7^{ème} étage, Tower Point, 44 North Road, Brighton BN1 1YR (Téléphone : + 44 (0)1273 626162).

Les transferts proposés assureront la continuation avec ou contre WIIC de n'importe quelle poursuite judiciaire avec ou contre WASA (UK) et / ou AGF qui se rapportent aux droits et aux obligations mentionnés ci-dessus. Toutes les demandes actuellement traitées par ou au nom de WASA (UK) et/ou AGF traitées, par ou au nom de WIIC. Les demandes de déclarations à venir, dans le cadre des polices transférées seront parallèlement traitées par ou au nom de WIIC.

Toute personne (y compris un employé de WASA (UK), d'AGF ou de WIIC) se considérant comme défavorisée par la mise en application des projets aura le droit d'être entendu par le tribunal conformément au paragraphe 110 (b) de la loi de 2000 sur les Services et Marchés Financiers (Financial Services and Markets Act 2000). L'application sera entendue le 23 octobre 2002 à 10h30 au Tribunal des sociétés Companies Court, Royal Courts of Justice, Strand, London WC2A 2LL.

L'homme qui rêvait d'un jardin exotique dans une île sans arbre

ÎLE DE BATZ (Finistère)

de notre envoyée spéciale

Chaque lundi, drapé dans sa capeline noire, coiffé de son passe-montagne, il partait faire ses courses. Les îliens se signaient sur son passage, croyant voir l'« Ankou », la mort. Georges Delaselle (1861-1944) reste une figure aussi célèbre qu'énigmatique de l'île de Batz.

Assureur parisien, grand bourgeois, partagé entre mondanités et voyages, il a terminé sa vie en ermite dans une petite maison après avoir consacré sa fortune à la poursuite d'une chimère : la création d'un jardin exotique, sur une île réputée sans arbre. En 1897, il acquiert, à l'extrême est de Batz, un terrain désert. Il en fera un royaume de

verdure luxuriante, protégé du vent par des remparts de cyprès et de chênes verts. Nul ne connaît ses motivations. Ses archives ont disparu.

Les travaux de terrassement dureront trente ans. Pour parvenir à acclimater les espèces exotiques, il doit créer des cuvettes, élever des murs qui les protègent des embruns. Au passage, il met au jour une nécropole datant de 3500 avant J.-C.

A l'époque des grandes expositions coloniales, Delaselle se rend à Vincennes au laboratoire d'expérimentation des plantes tropicales pour en rapporter graines et boutures. Il recrée le décor végétal d'une palmeraie tunisienne, l'atmosphère japonisante d'un plan d'eau. Il introduit sur l'île le *Phormium terax*, une plante provenant de Nouvelle-

Zélande dont les fleurs sécrètent un nectar sucré. Georges Delaselle devient un « homme-jardin ». Installé définitivement sur l'île en 1918, il vit seul avec sa gouvernante et son chat. Épuisé par les tempêtes qui déciment ses plantations et ruiné par son grand œuvre, M. Delaselle vend son jardin en 1937 à un importateur de bananes, qui le cède en 1957 au comité d'entreprise d'Aérospatiale. Le jardin devient le centre de vacances des salariés du groupe et manque de disparaître.

En 1987, alors que ne subsistent plus qu'une cinquantaine d'espèces, des bénévoles entreprennent de sauver le jardin. Acquis en 1997 par le Conservatoire du littoral, il compte aujourd'hui plus de 1 700 espèces.

B. J.

Bréhat supporte difficilement sa notoriété

Les infrastructures de cette île prisée par les célébrités et les estivants sont inadéquates

ÎLE DE BRÉHAT (Côtes-d'Armor)

de notre envoyée spéciale

« Peuple de corsaires et de capitaines au long cours, les Bréhatins étaient peu attachés à leurs terres. Ils les ont plus facilement vendues qu'à Batz », raconte Eric Lebec, auteur d'un dictionnaire sur cette île de 421 habitants, dont la population a été divisée par deux en quarante ans. Du coup, les terrains y sont devenus si chers que les jeunes Bréhatins ne peuvent plus y vivre.

Chaque été, le concert des tondeuses et la ronde des jardiniers annoncent l'arrivée des estivants. Après Colette et Max Jacob, au début du XX^e siècle, psychanalystes, médecins, producteurs de cinéma, artistes et écrivains ont aujourd'hui pris possession de l'île. Catherine Breillat a acquis la maison du dernier agriculteur né sur l'île. Elle

y a écrit le scénario de son dernier film, *Sex is Comedy*. Erik Orsenna y a situé un de ses romans – *Deux Étés* – avant de vendre sa maison, située près du sémaphore. Alain Souchon y fredonne chaque été sur ses rochers roses.

Les propriétaires de longères, ces maisons basses traditionnelles, se protègent derrière leurs murs, bordés d'hortensias et d'agapanthes. Car des hordes de touristes, transportées par des vedettes dont les capacités ont récemment doublé, envahissent quotidiennement l'île. Beaucoup de ces visiteurs repartiront en n'ayant vu de Bréhat que les baraquas à gaufres et les boutiques de souvenirs.

Les amoureux de l'île parlent d'elle comme d'un secret de famille qu'ils aimeraient garder jalousement : « Surtout pas de publicité ! L'île est en train de crever de sa

notoriété », regrettent-ils en chœur.

Bréhatins d'adoption et natifs de l'île ne se mélangent guère. « Les gens qui sont nés ici ne supportent pas l'idée d'être dépendants des touristes, alors qu'ils le sont entièrement. Ils ont le complexe de Bécassine », remarque M. Lebec.

« BÂTONS DANS LES ROUES »

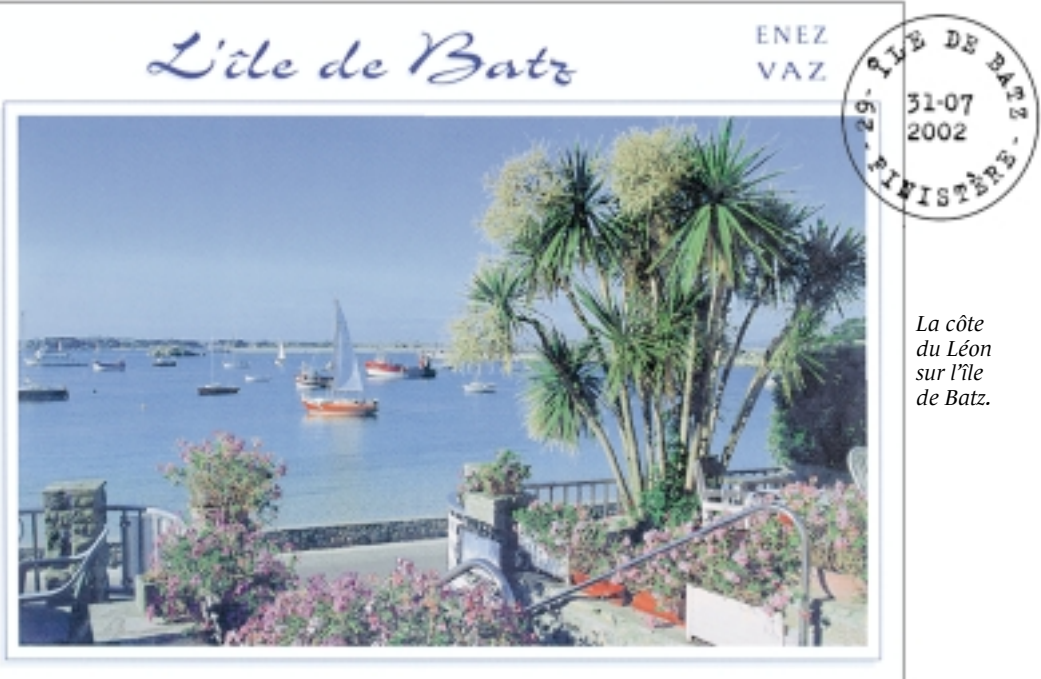
Les maires successifs n'ont pas su adapter les infrastructures à la fréquentation de l'île. La station d'épuration a besoin d'être modernisée. L'incinérateur de Bréhat continue de dégager ses dioxydes. Le maire actuel, Yvon Colin, rechigne à augmenter les impôts, de peur de mécontenter la population.

Les Bréhatins sont réservés face au développement de nouvelles activités économiques sur l'île. « Les gens d'ici sont jaloux, envieux.

On bride tous nos projets », déplore Antoine Tartault, venu des Yvelines créer son entreprise de bâtiment. « On nous a mis des bâtons dans les roues au début », raconte Ingrid Blasko, biologiste parisienne. Après avoir racheté quelques arpents de terre, elle a ouvert une épicerie de luxe dans le bourg. « Ce serait une erreur de se lamenter sur Bréhat, assure pourtant M. Lebec. Car les énergies ne manquent pas. »

Yves Neumager, Rennais d'origine, a créé une verrerie. Patrick Têtu est venu de Paimpol implanter des parcs à huîtres. Il songe à reprendre un bateau de pêche après le départ en retraite du dernier pêcheur de l'île. « Ce sont comme toujours ceux qui ne sont pas de l'île qui font tout pour la faire revivre », dit-il.

B. J.



La côte du Léon sur l'île de Batz.

DISPARITIONS

Alain Barjot

Une figure du « social » des années 1950 et 1960

AUDITEUR au Conseil d'Etat dès 1936, à l'âge de 23 ans, Alain Barjot, qui fut un fin connaisseur des questions de santé et de sécurité sociale, est mort mardi 23 juillet, dans sa maison familiale d'Aups (Var), à l'âge de 89 ans.

Né le 1^{er} septembre 1912 à Orléans (Loiret), Alain Barjot était licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit public et de droit privé. A sa sortie de l'École libre de sciences politiques - l'ancêtre de Sciences-Po -, il avait intégré le Conseil d'Etat, le 1^{er} janvier 1936, comme auditeur de 2^e classe. Il fit dans cette institution une grande partie de sa carrière, terminant, en 1980, comme président adjoint de la section du contentieux. Maître des requêtes en 1944, il fut nommé, en 1945, commissaire du gouvernement près la section du contentieux. La même année, il fut aussi membre du conseil d'administration de la Croix-Rouge française et directeur des affaires sociales au ministère des prisonniers, déportés et réfugiés, une responsabilité qu'il exerça pendant deux ans.

De 1945 à sa retraite, son intérêt pour les questions sociales ne s'est jamais démenti. Alain Barjot a été directeur de cabinet de deux ministres de la santé publique et de la population, Robert Prigent et Germaine Poinso-Chapuis, de 1947 à 1948. Conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, Paul Bacon, il le suivit au ministère du travail, entre 1950 et 1953, comme directeur du cabinet. Appartenant à la section sociale du Conseil d'Etat, il a été

nommé, en 1955, secrétaire général du Haut Comité d'études et d'informations sur l'alcoolisme, et, au mois de juin de cette même année, il fut médiateur dans le domaine des conventions collectives et des salaires. En 1956, il devient conseiller d'Etat après avoir participé comme rapporteur général aux travaux de la commission de l'équipement sanitaire et social au Commissariat général du Plan.

Mis à la disposition du ministre du travail, Alain Barjot exerça, de 1960 à 1966, les fonctions de directeur général de la Sécurité sociale, avant la promulgation des ordonnances de 1967 qui donnèrent au système son architecture actuelle. Réintégré au Conseil d'Etat en mai 1966, Alain Barjot a été, pendant des années, président du Centre de Sécurité sociale des travailleurs migrants. L'homme ne manquait pas de fermeté de caractère. Il le prouva en n'hésitant pas à appeler les médecins et le patronat à une grande discipline pour éviter les dérapages des dépenses de santé, mais aussi en démissionnant de son poste de président du Centre de Sécurité sociale des travailleurs migrants pour protester contre le transfert de ce dernier, sans concertation, dans le Sud-Ouest. De 1967 à 1975, Alain Barjot fut membre du Conseil supérieur de la magistrature. Le 22 juillet 1968, il fut nommé président de la 5^e sous-direction du contentieux et, le 5 juin 1980, président adjoint de la section du contentieux.

Claire Guélaud

■ **KRISHNAN KANT**, vice-président indien, est mort samedi 27 juillet, à New Delhi, des suites d'une crise cardiaque à l'âge de 75 ans. Krishnan Kant, scientifique de formation, ardent partisan du programme nucléaire indien, après avoir participé à la lutte pour l'indépendance de l'Inde, était vice-président depuis 1997 et devait achever le 20 août son mandat de cinq ans ; deux jours avant sa mort, Abdul Kalam avait été élu, plutôt que lui, pour être le nouveau président indien. Le poste de vice-président, comme celui de président, est de nature honorifique en Inde ; tous deux sont élus par un collège électoral composé de parle-

mentaires ; le vice-président préside également la Chambre haute du Parlement. Krishnan Kant était né le 28 février 1927, dans l'Etat du Pendjab, dans une famille liée au Parti du Congrès, aujourd'hui dans l'opposition mais qui a dirigé le pays la plupart du temps depuis l'indépendance. Il a lui-même rejoint tôt le Congrès, et pris part à la campagne non violente du Mahatma Gandhi, qui a conduit à la fin de la domination coloniale britannique en 1947. Krishnan Kant avait été élu au Parlement pour la première fois en 1966, et il avait été, de 1989 à 1997, gouverneur de l'Etat de l'Andhra Pradesh, où il avait défendu l'instauration de lois bannissant l'alcool.

Duclos, qui occupait ces fonctions depuis juin 1998.

DOCUMENTS OFFICIELS

Un aperçu des contrats jeunes qui seront mis en place par le ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. www.vie-publique.fr/actualite/alaune/emploi_jeunes.htm Le Sénat publie le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le Conseil de l'Europe relatif à la protection sociale des membres du personnel. www.senat.fr/dossierleg/pj100-444.html

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Très Miss Belgique,

Justine M.

fête ses cinq ans aujourd'hui.

Alain O.A. et Christine MILLER.

30 juillet 1982 - 30 juillet 2002.

SALIM,

Pour tes vingt ans,

AMINE

t'offre le Monde !

Heureux anniversaire.

Mariages

PRAKASH PANDEY

et

Valérie-Luce RAMBOURG

se sont mariés selon le rite hindou au milieu du Gange, à Bénarès, le 20 juillet 2002.

lucindiar@hotmail.com

Décès

Mme Alain Barjot, née Geneviève de Manoel-Saumane, son épouse,

Gérard et Francis Barjot, Danièle et Didier Levy, ses enfants, Marine, François, Gaël et Thomas, Christophe et Constance, ses petits-enfants,

Les familles Barjot, de Manoel-Saumane, Mader, Bougoue, ont la très grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Alain BARJOT,

conseiller d'Etat honoraire, ancien directeur général de la Sécurité sociale, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,

décédé le 23 juillet, dans sa maison de famille, en sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu à Aups.

Une messe à sa mémoire sera célébrée ultérieurement à Paris.

Villa Marie-Marthe, Chemin de Borne, 83630 Aups.

(Lire ci-contre.)

- Jérôme et Pierre Galloni d'Istria, ses enfants, Catherine Samie, sa sœur, ont la douleur de faire part de la mort, le 26 juillet 2002, de

Nicole GALLONI d'ISTRIA, née SAMIE.

- Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et amis ont la douleur de faire part du décès de

Ghislaine GARCIA DE HERREROS,

survenu le 28 juillet 2002.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

- M. Charles Haddad, Mme Albert Haddad et ses enfants Laurence et Rémy, M. et Mme Jean Korcia, M. et Mme Gérard Benattar et leurs enfants, M. et Mme Philippe Korcia et leurs enfants, Les familles Haddad, Rebuffat, Didier, Dana, Berrebi, Sitbon, Guez, Lumbroso, Maarek, Ses parents, alliés et collaborateurs, ont la douleur de faire part du décès brutal de

Albert HADDAD,

avocat au barreau de Marseille,

le vendredi 26 juillet 2002.

Les obsèques ont eu lieu le dimanche 28 juillet, à 11 heures, au cimetière d'Aix-les-Milles.

- Mme Madeleine Livet, née Desserre, M. et Mme Jean Michel Livet et leurs enfants, M. et Mme Dominique Livet et leurs enfants, ont la profonde douleur de faire part du décès, le 23 juillet 2002, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

M. Georges LIVET,

doyen honoraire de la Faculté des lettres de l'université de Strasbourg.

Suivant la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

3, rue Schiller, 67000 Strasbourg, 82, avenue de Suffren, 75015 Paris.

- Mme Marguerite Moirignot, son épouse, Anne et Mira

Levi-Bernheim-Moirignot, ses petites-filles, Claude Jeancolas, Ses amis, Et ses proches,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edmond MOIRIGNOT,

sculpteur,

survenu le 27 juillet 2002, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 31 juillet, à 13 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Mme Marguerite Moirignot, Reptel, Rue Moutard-Martin, 91460 Marcoussis.

- Clermont-Ferrand. Paris. Nantes. Sardon.

M. François Pélusset, M. Pierre Pélusset, M. et Mme Hahnel et leur fils Thibaut,

Mme Marie-Agnès Pélusset, M. et Mme Dupré et leur fille Lise, Ses amis, L'ADAPEI du Puy-de-Dôme, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline PÉLUSSET,

retraitée de la Banque de France.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le jeudi 18 juillet 2002, à Sardon.

- On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Florette SOLNICA,

survenu le 27 juillet 2002, à l'âge de cent un ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 1^{er} août, à 11 h 15, au cimetière parisien de Bagneux, dans la sépulture de famille.

18, rue Louis-Braille, 75012 Paris.

- Le président de la Société universitaire des amis de l'étudiante, Le personnel, Et les résidentes de la Maison des étudiantes, ont la tristesse de faire part du décès de

Monique TORRES,

administrateur puis secrétaire général,

survenu le 25 juillet 2002.

- M. Daniel Varenne et Mme Dominique Pfeiffer de Roeder, Mme Miriam Varenne et M. Maurice Assael,

M. et Mme Brian et Lynn Holmes, M. et Mme François et Nancy Brunot, M. et Mme Alexandre et Catherine Varenne, et leurs fils Martin et Louis, M. et Mme Manuel et Lucia Varenne, et leur fils Edouard, M. et Mme Philippe et Emmanuelle Varenne, Mme Marina de Sousa Costa Borner, leur mère,

M. Olivier Varenne et sa mère, Mme Danielle Varenne Luquet de Saint-Germain, Mme Evelyne Demaurex, ses fils Nicolas et David, et M. Stéphane Pascual, M. et Mme Eric et Pascale Chatelain et leurs fils Mathieu, Antoine et Xavier, Mlle Camille Brunot, M. et Mme Gérard et Nelly Bertin, et leurs fils Arthur et Maxime,

Ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Françoise VARENNE,

née COLONNE,

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 25 juillet 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La famille exprime sa gratitude à son cher docteur Piercarlo Righetti, à ses infirmières et à ses fidèles employés pour leur soutien et leur dévouement durant ces nombreuses années.

Selon le désir de la famille, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

En sa mémoire, un don peut être adressé à WIZO Genève, Crèche Cholom, CCP 12-4769-9.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Varenne, 1, chemin de la Gradelle, 1223 Cologny (Suisse).

- Catherine et Dominique, ses filles, Franklin, Grégory, Jade, ses petits-enfants, Zoé, son arrière-petite-fille, Son frère, Ses belles-sœurs, son beau-frère, Leurs enfants et petits-enfants, Ses grandes amies, ont la douleur de faire part de la disparition de

Agnès VARNIER,

née RASSINE, dite Agnès RACINE, sculpteur,

le 28 juillet 2002, en son domicile, 2, rue Auguste-Bartholdi, Paris-15^e.

L'inhumation a eu lieu ce mardi 30 juillet, à 10 h 30, au cimetière des Batignolles, Paris-17^e.

Que ceux qui l'ont aimée pensent à elle.

Souvenir

- 28 juillet 1998,

Jean-Pierre GRAPPIN.

Personne ne t'oublie. On t'aime.

Commémorations

- Serge Klarsfeld et l'association Les Fils et Filles des déportés juifs de France, 32, rue La Boétie, Paris-8^e, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du convoi n° 13 qui a quitté la gare de Pithiviers, le 31 juillet 1942, pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, avec mille quarante-neuf déportés : six cent quatre-vingt-dix hommes et trois cent cinquante-neuf femmes. Parmi eux, cent quarante-huit mineurs, âgés de treize à dix-huit ans.

Le mercredi 31 juillet 2002, devant la gare de Pithiviers, seront lus à midi les noms de tous les déportés du convoi n° 13. Seize survivants en 1945.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

Le Monde
initiatives

Le constat est économique, la réalité est sociale.

SPÉCIAL ÉTÉ

1^{er} Tour de France
social des régions

MENSUEL
N° 10
3,8 €

Pour agir
sur l'économie
emparez-vous
du social

Pour votre été, abonnez-vous au Monde

A partir du 13 juillet, chaque semaine, le Monde vous propose une nouvelle inédite signée Philippe Djian, Didier Daeninckx...

Et tout au long de l'été, évadez vous avec les 5 grandes séries de l'été :

Rapide et pratique pour vous abonner
www.lemonde.fr
(rubrique "Le quotidien/abonnements")

• redécouvrez avec des grandes plumes du Monde, 12 reportages sur des événements historiques parus dans le Monde depuis 1944

• entrez dans l'univers très étrange de 6 personnalités excentriques : Pierre Loti, Salvador Dali...

• naviguez le long du fleuve Congo

• plongez dans l'univers très fermé des courses de chevaux

• découvrez les liens intimes entre un personnage célèbre et sa mère

Et bien d'autres rendez-vous pour faire le tour de la France des îles, l'actualité des festivals...

Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

A retourner 10 jours à l'avance

201 MQ VA2

Votre adresse de vacances :

du : au :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Votre adresse habituelle :

Adresse :

Code postal : Ville :

Votre mode de règlement :

 Chèque joint à l'ordre de la Société Editrice du Monde
 Carte bancaire

N° : | | | | | | | | | |

Expire le : | | | |

Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 31,20€ prix de vente au numéro

** Offre valable jusqu'au 31/08/2002, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : tél. : 01-44-97-54-54
de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ;
abo@lemonde.fr

OFFRE SPÉCIALE
ÉTÉ
1 mois
26,35€*
seulement



Le quotidien
de votre été

Abonnez-vous par Internet :

www.lemonde.fr ou remplissez

le bulletin ci-contre, en choisissant la durée de votre abonnement, et retournez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE - Service abonnements - 60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°)	14,60 € (95,77 F)
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°)	21,10 € (138,41 F)
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°)	26,35 € (172,84 F)
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°)	57,60 € (377,83 F)
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°)	85,60 € (561,50 F)
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°)	301,50 € (1977,71 F)

3 SIX EXCENTRIQUES

LES DÉLIRES

Avec ses moustaches gominées au miel, l'artiste espagnol était devenu une icône du bizarre et de la pitrerie

SI dans la mémoire collective, ce fromage sans tête où les sondeurs opèrent leurs douteux forages, une personnalité contemporaine incarne l'excentricité par excellence, c'est Salvador Dali. Une enquête d'opinion sommaire l'attesterait : le plus ignare et endurci téléspectateur a entendu le nom de Dali. Même les aveugles ont vu des tableaux de Dali. Les moustaches de Dali, les montres molles de Dali, sa façon incroyable de rouler les « r », autant de clichés destinés à verrouiller l'icône publicitaire du maître, à en faciliter la convocation immédiate par le souvenir.

Dali a tant et si bien sculpté – pour son présent et sa postérité – sa statue d'excentrique officiel qu'on serait en droit de mettre en doute sa sincérité : certes, on ne demande pas à un excentrique d'être un saint (lequel ne doit jamais savoir qu'il est un saint, ou sur le chemin de la sainteté, ce qui le ferait choir aussitôt de son piédestal) et il est courant que l'excentrique soit conscient de sa différence. C'est même ce qui le distingue souvent du fou. Mais au point d'exercer sur celle-ci un contrôle absolu, d'en organiser l'exploitation de façon quasi industrielle comme le fit Dali, il y a une nuance : celle de la fraude. Au-delà des frasques mercantiles de Dali et de son entourage, la question est donc d'interroger, dans cette excentricité flamboyante, la part de l'authentique et de l'inexorable.

Pour approcher ce noyau dur, il faut commencer par déblayer des montagnes de courants d'air, de vraie et de fausse monnaie, de mensonges, parfois d'abjection. Quand un certain Salvador Dali meurt à Figueras, en Catalogne, le 23 janvier 1989, qui meurt vraiment ? Un pantin décharné de 40 kilos, au terme d'une interminable agonie – aussi longue que celle de son cher ami Franco –, maintenu en vie pour des raisons commerciales autant que médicales, n'ayant plus que quelques heures d'éveil par jour, sans oser le mot de lucidité, gravement atteint de la maladie de Parkinson et incapable de peindre depuis le début des années 1980 et son élection à l'Académie française. Un vieillard qui a déjà failli prendre feu en 1984 dans son château de Pubol, où est enterrée sa femme et muse, Gala, morte en 1982, l'année où le roi Juan Carlos l'a anobli marquis de Dali y Pubol, et dans la foulée a exempté ses œuvres d'impôts. Un vieux pitre délabré absent de lui-même et qu'on roule à son tour dans la farine comme il en a fourni lui-même la recette.

Marchands, amis, notables, élus, médecins, tous ont leur part dans la farce macabre des dernières années. On spéculait sur ses nombreux revirements testamentaires. Qui aura l'œuvre, la Catalogne ou Madrid ? Que faire des nombreuses œuvres qu'il a eu le temps de dénoncer comme des faux, avant de sombrer, lui qui dans ses appartements de l'Hôtel Meurice a autrefois laborieusement et sciemment paraphé des centaines de feuilles de papier vierge, battant monnaie de son seul nom ? Même l'heure de sa mort fut convenue sans lui, ses obsèques expédiées sans faste ni humour.

Pour beaucoup, Dali n'est déjà qu'un fantôme bien avant de devenir malade, produit mécaniquement des autopastiches lucratifs, mais ne crée plus, n'invente plus, ne fait que se maintenir à peu près à la hauteur clownesque où il s'est hissé publiquement. Depuis longtemps, il allonge sa sauce philosophico-mystique d'un piment scientifique pour faire jeune, traite de l'immortalité, dialogue avec des interlocuteurs savants et indulgents sur les rayons laser, la cryogénisation, l'holographie et l'ADN. Il a appris à prononcer de façon hilarante le mot « *desoxyribonucléique* », toujours accentué d'un ton final exclamatif. Aussi bien qu'il répète à la télévision, avec cette diction caricaturale devenue un poncif pour les imitateurs de cabaret : « *Je suis fou du chocolat Lanvin !* » Pourquoi pas ? On notera au passage que son éternel et écrasant rival, Pablo Picasso, n'a jamais vendu son nom à une voiture, lui, laissant ces manœuvres à des héritiers plus nécessiteux.

Il a eu ses grandes rétrospectives à Paris, Barcelone ou Madrid. Il a fait la « une » des journaux à scandales de tous les pays avec ses fêtes – plus coûteuses qu'orgiaques – dans les palais de New York ou sa propriété catalane de Port-Lligat. Il a publié des livres de Mémoires où il s'avance masqué, qui sont loin de manquer d'intérêt et de drôlerie, même s'ils ne témoignent pas d'un talent d'écrivain réel, *La Vie secrète de Salvador Dali*, le *Journal d'un génie*, des pamphlets, dont *Les Cocus du vieil art moderne*, un roman, *Visages cachés*, d'une esthétique romantique vieillotte et décadente, comme en jugera Edmund Wilson, peu dupe. Il a prononcé de nombreuses et fumeuses conférences devant des auditoires de bourgeois épatés d'avance, venus voir le tigre grisonnant faire son numéro sur le bizarre à la portée de tous, prestations pour lesquelles il prend soin de chausser des chaussures trop petites qui le meurtrissent (« *Dans mon cas personnel, la souffrance physique [comme le mal de*

DE SALVADOR DALI



Salvador Dali (1904-1989) en 1956.

dents] accroît et fortifie la manie oratoire »). Ses moustaches gominées au miel ou au sperme de crapaud sont célèbres. Il a lancé des parfums, vendu des posters.

On ne oublierait presque qu'il a jadis rendu hommage à Hitler pour avoir « quatre couilles » ; salué d'un simple « *Olé !* » d'honneur l'annonce de l'exécution en 1936 de son ancien ami Federico Garcia Lorca par les franquistes ; félicité le Caudillo d'avoir fait garrotter cinq indépendantistes en 1975. Son nom a donné naissance à un adjectif synonyme dévoyé d'extravagance surréaliste, il est devenu un produit mondial.

On a cité souvent à la légère l'anagramme moqueur d'André Breton formant avec les lettres du nom de Salvador Dali la devise « *Avida dollars* ». Oui, Dali a beaucoup aimé l'argent et en a gagné, fait gagner et dépensé des quantités. Et alors ? A qui la faute, à Dali ou à l'époque ? Une grande opération alchimique s'est réalisée, certes, mais dans quel sens ? L'or des coffres-forts pèse comme du plomb sur la vie de Dali, au lendemain du deuxième conflit mondial. L'or inspiré, aérien, de ses jeunes années n'est plus, le magicien réussissant son tour en perdant sa baguette. Car il y eut un temps de prodiges pour Dali, sans quoi on n'en parlerait même plus.

AINSI que l'indique sa biographe Meredith Etherington-Smith, Salvador Dali est né deux fois. Salvador Dali père avait 29 ans quand naquit son premier fils, Salvador Dali, le 21 octobre 1901, lequel mourut le 1^{er} août 1903, à 21 mois. Huit mois plus tard, le second Salvador Dali fils, le nôtre, troisième du nom, vint au monde, le 11 mars 1904. On ne sait de quoi le premier fils mourut, d'une gastro-entérite ou des séquelles de la syphilis de son père. Les parents inconsolables vouèrent un culte au petit disparu. Le second Salvador, chargé de le remplacer, dut supporter toute sa vie la culpabilité d'avoir « usurpé » la place de son aîné. On admettra que le redoublement de ce prénom, dans ces circonstances tragiques, ne pouvait être tout à fait sans conséquence, surtout en plein essor vulgarisateur de la psychanalyse. « *Toutes les excentricités que je commets, toutes mes incohérences sont la marque de ma vie. Je veux me prouver que je ne suis pas le frère mort, mais le vivant. Comme dans le mythe de Castor et Pollux : en tuant mon frère, j'ai gagné pour moi l'immortalité* », écrit-il dans *La Vie secrète*.

Le père Dali est étonnant, ressemblant à Mussolini, autoritaire et libre-penseur, notaire de son état, en proie à de fréquentes crises de colère et fantasque en même temps. D'un caractère naturellement porté à l'excentricité, comme beaucoup de ses compatriotes (il suffit de se promener dans une maison ou un parc dessinés par

Gaudi pour trouver Dali un peu moins extraordinaire), dont son fils n'aurait fait en somme qu'hériter en lui donnant libre cours, le talent en plus.

Un talent qui se manifeste très tôt, par l'habileté du dessin, une rare aptitude à la fascination, des dons médiumniques. A l'école, il contemple sans fin, par la fenêtre, des cyprès qui reviendront dans bien des toiles. Et sur le mur, une reproduction de *L'Angélu* de Millet, qui allait être l'une de ses obsessions majeures. Dali crut « *découvrir* » dans le sac de patates des paysans de Millet le cercueil d'un enfant mort. Vision juste, d'autant qu'il ignorait

« *sance irrationnelle, basée sur l'association interprétation-critique des phénomènes délirants* ». Ses plus grandes œuvres découlent de cette méthode, exprimant son architecture de fantasmes et de phobies sur le mode d'un rébus d'images librement associées, avec un soin du détail, une application dans le trompe-l'œil, qui rassurent les collectionneurs les moins aventureux. Dali expose à New York en 1933.

Les surréalistes reviennent assez tôt de leur premier enthousiasme pour ce champion de l'onirisme pictural qui fait si bien fortune avec les deniers du rêve – valeur évasive, capital fuyant, par essence – en

Dans ses appartements de l'Hôtel Meurice, il a autrefois paraphé des centaines de feuilles de papier vierge, battant monnaie de son seul nom

alors que le Louvre aboutirait plus tard, grâce aux rayons ultraviolets, à la même révélation, tout comme Malevitch l'avait pressenti dès 1911.

A l'adolescence, sa phobie des sauterelles devient préoccupante, un motif de raillerie pour ses condisciples. Le jeune Dali, dont la sexualité ambiguë est contrariée par une grande timidité et un besoin de se dissimuler qui le portent à la fois au plaisir solitaire et à la célébration des crustacés, créatures fortement caparçonnées, est un dessinateur surdoué qui entre à l'École des beaux-arts de Madrid, y apprend les procédés académiques et se passionne simultanément pour le cubisme, le futurisme, Chirico et Freud. Il se lie d'amitié avec deux de ses condisciples, Luis Bunuel (avec lequel il écrira plus tard le film *Un chien andalou*) et Garcia Lorca, et, en lisant la revue *La Révolution surréaliste* en 1926, où figurent des reproductions de Tanguy, il entrevoit le moyen de faire la synthèse des diverses influences et pulsions qui se mêlent en lui. Respectant la technique réaliste minutieuse des peintres les plus académiques (Dali ne cachera jamais son admiration pour le « pompier » Meissonier), s'abandonnant à des extases automatiques, il produit très vite des œuvres d'inspiration surréaliste, dont l'impeccable finition plastique facilite l'accès à tous, donnant du monde des songes une représentation énigmatique, complexe, et en même temps très « lisible » et séduisante, tel un élève de Vermeer sous mesaline. Adopté par le groupe surréaliste en 1928, il expose à Paris en 1929, épousant la même année Gala, la première compagne d'Eluard.

C'est la période où il élabore sa théorie « *paranoïaque-critique* », qu'il définit comme une « *méthode spontanée de connais-*

constant ses sympathies envers les régimes totalitaires. Dali est exclu du mouvement en 1937. Mais Dali s'en moque, il a déjà réussi son hold-up artistique sur l'inconscient de son siècle. Il annonce son retour aux valeurs de la Renaissance italienne, se fixe aux Etats-Unis, où son génie publicitaire fait merveille. Il collabore au cinéma avec Hitchcock (les décors du rêve dans *La Maison du docteur Edwardes*) et Walt Disney, et après la guerre se rallie bruyamment au catholicisme romain, aborde des thèmes religieux, revient en Espagne, fêté comme un peintre officiel.

Pour ses anciens compagnons, Dali est mort avec la guerre, au champ d'honneur du dollar américain, et ne fera ensuite que se survivre grotesquement. Les historiens de l'art en discuteront. Il n'en reste pas moins que Dali, né excentrique au sein d'une famille excentrique, dans un moment favorable où la culture s'ouvrait à l'irrationnel, a su dominer avec audace un héritage névrotique et des contradictions intimes – qui en auraient conduit plus d'un à la folie pure et simple – précisément en laissant s'exprimer son excentricité intrinsèque, en l'exaltant, en la magnifiant au point de nous la rendre par endroits familière et habitable, comme une province enfouie de notre folie personnelle. On peut légitimement préférer Picasso à Dali. Etre fasciné par le premier Dali, déçu par la seconde moitié de sa vie et de son œuvre. On peut détester l'homme Dali. Mais qu'on le veuille ou non, on ne peut plus imaginer le visage et les couleurs du XX^e siècle sans lui.

Michel Braudeau

PROCHAIN ARTICLE

Les élans « garçonniers » de Rosa Bonheur

L'esclavage sexuel, pépère et labellisé

par Gisèle Halimi

J'AVAIS pour M^{me} de Panafieu une certaine estime. Une évidente complicité nous liait lorsque, face à des caméras ou des micros, nous parlions de la revendication d'égalité des femmes et, par-dessus tout, de leur dignité. Et voilà que, sans s'être particulièrement encombrée du souvenir de Marthe Richard, elle se prononce publiquement pour la réouverture des bordels. Pour lutter contre la prostitution, dit-elle.

Qu'elle ne voie pas de contradiction entre cette proposition et la défense de la parité en politique – c'est-à-dire le droit pour une femme d'être citoyenne à part entière – me sidère. Mettre, à huis clos, une femme à disposition des appétits sexuels des hommes moyennant finances lui paraît-il aller dans le sens de cette dignité que la grande majorité des femmes exige ?

Elle croit qu'organiser la prostitution, lui donner des lois et ses règles corporatistes peut supprimer l'autre, la prostitution clandestine, celle des réseaux et des rues ? Ne voit-elle pas qu'elle se contente de créer, parallèlement à l'esclavage sexuel des femmes

(et des hommes, de plus en plus) par des mafias internationales, un autre esclavage, pépère, labellisé, inscrit dans les registres de police, contrôlé, certes, à l'hôpital, et qui se réclamera peut-être un jour des 35 heures ?

Elle répond ainsi au ras-le-bol bien compréhensible de certains riverains « chauds ». Ce spectacle les agace. Mais devons-nous n'agir que pour occulter aux yeux de certains ce véritable fléau, leur cacher ce sein qu'ils ne sauraient voir ? Nous prendrions d'abord le risque de diluer le mal en lui donnant place officielle dans notre société, à la fois le cacher – aux yeux de certains – et l'institutionnaliser comme un cancer.

La prostitution est le paroxysme du non-pouvoir d'une femme sur elle-même. Sur son corps, son affectivité, sa vie. La femme marchandise, chosifiée, est vendue au plus offrant, au plus truand. Souteneur ou bande organisée. En France, des dizaines de milliers de femmes, des centaines de milliers dans le monde, sont ainsi livrées au pire des destins. Faire de son sexe l'objet de l'échange argent-plaisir n'est jamais, quoi qu'on dise, librement consenti. Un rapport de forces socio-économiques qui anéantit toute liberté est omniprésent.

Certaines femmes s'accommo-

dent bien – quelquefois avec plaisir – de la prostitution, affirme-t-on ici et là. Je prétends le contraire. A l'exception de quelques sexualités particulières, confinant à la névrose, aucune femme ne veut, en se prostituant, tuer en elle la femme et son libre plaisir, la femme et son libre plaisir.

GISÈLE HALIMI est avocate, présidente de Choisir la cause des femmes.

sir. Interpréter le « mon corps m'appartient » des féministes comme le droit de le vendre est un non-sens. Et la négation parfaite de la misère, du déracinement, de l'inculture ainsi que des méfaits de la mondialisation marchande. N'est-ce pas elle qui jette sur les trottoirs des grandes villes des centaines de milliers d'enfants en pâture à ces tour-opérateurs du sexe ?

Aucune femme – en Thaïlande comme en Bulgarie ou en France – ne choisit de s'aliéner à elle-même et à son propre corps. Toutes ont rêvé d'un emploi rémunérateur et d'une intégration sociale. Elles se sont retrouvées prisonnières du dénuement, de proxénètes et de bandes mafieuses. Choisit-on d'être le bétail que se vendent de Paris à Rio ou à Nairobi les spécialistes de la traite des fem-

mes ? Rouvrir les maisons closes apparaît donc comme la contre-solution au fléau de la prostitution.

Ce que je propose ? D'aller jusqu'au bout de la rationalité de cette lutte. La prostitution est l'offre, les clients sont la demande, la prostitution disparaît si la demande est mise hors la loi. Concrètement, il faut poursuivre le consommateur. Et ne pas se contenter de pénaliser seulement celui qui « consomme » des mineurs, comme en dispose la loi du 4 mars 2002, arrêtée dans son élan par l'opposition – toujours misogyne – du Sénat. C'est la seule voie possible.

Rêve ? Utopie ? Non. Certains pays envisagent sérieusement de modifier leur législation en ce sens. Un autre – la Suède – l'a déjà fait. Les clients sont aujourd'hui considérés comme des délinquants et condamnés. Responsables et coupables. Cela amenuise les espoirs – et les profits – des trafiquants du sexe.

Résultat ? Les premières statistiques publiées en Suède sont particulièrement encourageantes. La courbe du développement de la prostitution est à la baisse.

Les féministes – mais aussi toutes les femmes conscientes de leur dignité – seront en désaccord avec la funeste suggestion de M^{me} de Panafieu.

Rendons la parole aux prostituées

Suite de la première page

A l'heure où la France s'interroge à son tour sur les mesures à prendre et où de nombreuses voix s'élèvent pour qu'elle emboîte le pas à la Suède, en punissant le client de la prostituée de deux années de prison, il n'est pas inutile de rappeler les principes sur lesquels se fonde le parti abolitionniste – qu'il serait plus juste d'appeler prohibitionniste – et leurs conséquences. Au risque des pires insultes : en effet, quiconque s'oppose à ce parti est taxé de menteur, pervers, suppôt du lobby proxénète et même négationniste ! Aux yeux des abolitionnistes, la prostitution est toujours synonyme d'esclavage. Elle doit donc être abolie comme le fut l'esclavage des Noirs il y a cent cinquante ans. Pour justifier cette opinion radicale, glissements et amalgames ne manquent pas. Alors que l'esclavage signifiait la vente d'un être humain de la naissance à la mort ainsi que de sa descendance, ce qui n'est pas le cas de la prostitution, l'abolitionniste argue d'un principe moral et d'un postulat psychosocial qui appellent discussion. Le principe moral est que le corps n'est pas une marchandise. La preuve en est qu'aucun pays du monde ne reconnaît la légalité de la vente d'organes, tels les reins ou les yeux. Et pour une bonne raison : contrairement à la vente du sang qui se pratique dans certains pays (tout à fait démocratiques), ces mutilations sont irréversibles.

La passe de la prostituée occasionnelle ou la multiplicité des passes des professionnelles peuvent-elles être assimilées à une mutilation irréversible de leur corps ? Seules les prostituées sorties de la prostitution peuvent répondre à cette question. A supposer qu'elles répondent par l'affirmative – ce qui ne va pas de soi – un droit chèrement acquis depuis à peine trente ans appelle le respect de tous : la libre disposition de son corps. C'est au nom de ce principe-là que les femmes ont acquis le droit d'avorter. La banalisation de l'avortement ne doit pas faire oublier qu'il s'agit toujours d'une véritable mutilation. Mais, en dernier ressort, c'est la femme qui doit être maître de cette décision et non l'Etat. C'est également au nom de la libre disposition de son corps que nous devons admettre un jour ou l'autre le droit des transsexuels à se faire opérer, c'est-à-dire à la castration. Des voix s'élèveront contre cette atteinte – définitive – à l'intégrité du corps, d'autres fustigeront ce délire des victimes que

sont les transsexuels, mais là aussi, en dernier ressort, c'est à eux de choisir. Alors si une femme préfère gagner en deux nuits ce qu'elle ne gagnerait pas en un mois à l'usine, qui peut décider à sa place de l'utilisation de son corps ?

A cela l'abolitionniste rétorque par le postulat suivant : il n'y a jamais de libre consentement à la prostitution et donc de distinction à faire entre prostitution volontaire et forcée. Faisant fi de l'extrême complexité des situations et de la diversité des types de prostitution, il assimile la condition de la misérable Albanaise, battue, violée, torturée, et celle de l'*escort-girl* de M^{me} Claude. Les deux seraient les victimes de la logique économique libérale et de la domination masculine propre au patriarcat.

Les abolitionnistes ont décidé une fois pour toutes que la personne prostituée n'a pas le droit à la parole.

Elle est inaudible et non crédible à cause de son statut de victime absolue

Peu importe que la prostitution – clandestine ou non – ait fleuri dans toutes sortes de régimes économiques, que le patriarcat soit agonisant dans nos sociétés, qu'aujourd'hui 30 % de la prostitution urbaine soit masculine et qu'à peu près autant de proxénètes soient des femmes, l'ennemi est désigné une fois pour toutes : c'est l'homme pervers, l'exploiteur. La solution avancée : « Créer un cadre – politique, économique, social et juridique – tel que chacune pourra avoir une possibilité réelle de choisir une activité correspondant à ses aspirations, dans laquelle elle ne sera exploitée d'aucune manière... » (Anne-Christine Habbard, *Lettre de la FIDH*, n° 38, juin 2000, p. 13).

En attendant ces lendemains qui chantent, nul ne peut ignorer le constat accablant des associations au contact des prostituées : entre 70 % et 80 % de celles qui s'adressent à des services sociaux sont victimes de la misère et/ou d'abus sexuels dans leur enfance. Si ces chiffres appellent une plus grande vigilance à l'égard de l'enfance en péril et un soutien accru aux associations qui aident les prostituées à sortir de leur condition, ils ne résument pas le phénomène de la prostitution ni n'autorisent l'assimilation de la prostitution de l'adulte à celle de l'enfant au prétexte que

tout adulte prostitué aurait été un enfant sexuellement abusé ou qu'il serait dans le même état d'irresponsabilité que l'enfant. Mais l'abolitionniste refuse par avance le moindre distinguo : objet d'une violence physique, psychique ou économique, la personne prostituée est toujours une victime irresponsable. Ce qui permet d'ignorer par exemple que, contrairement à la prostitution étrangère, la prostitution française est de plus en plus dégagée du proxénétisme (*rapport du Sénat sur les politiques publiques et la prostitution, dirigé par D. Derycke, n° 209, 2000-2001, p. 50*) ou que la moitié des prostituées de rue de Montréal travaillent sans proxénète (*rapport du ministère de la justice du Canada, 1998 [sur Internet] et le document du Conseil du statut de la femme à Montréal, dont on trouve des extraits sur cyberpress*).

De cette appréhension de la prostitution, il résulte que la prostituée, fût-elle indépendante, est une irres-

pour l'abolition de la prostitution, p. 18), ce qui évite de l'entendre et de tenir compte de ses observations. Ainsi, lors de la grande messe abolitionniste de l'Unesco, en mai 2000, des prostituées qui ont fait irruption au colloque pour dire leur désaccord ont été renvoyées à leurs occupations sous prétexte qu'elles ne servaient que les proxénètes, autrement dit la voix de leurs maîtres. Déclarée aliénée et irresponsable, la prostituée est l'objet de toute la compassion de l'abolitionniste, qui ressemble à s'y méprendre au mépris le plus cinglant. « Taisez-vous, vous ne savez pas ce que vous dites », tel est le leit-motiv qui exclut toute prise de parole des intéressées.

La conviction inébranlable des abolitionnistes radicales s'appuie sur une conception évolutive et normative de la sexualité. Envisagée comme une simple pathologie sociale, la prostitution n'est pas un mal nécessaire, ni le plus vieux métier du monde. Elle n'aurait pas existé toujours et partout et peut donc prendre fin. Pour justifier le propos, les unes en appellent au néolithique, d'autres aux sociétés primitives qui ne pratiquaient que « l'hospitalité sexuelle ». Outre que l'on ne sait pas grand-chose du néolithique, il faut se rappeler que les sociétés traditionnelles ont très souvent pratiqué l'échange des femmes contre des troupeaux d'animaux...

Même si on admet l'hypothèse de la contingence de la prostitution, peut-on croire, comme les abolitionnistes, que la sexualité puisse être moralisée et normalisée ? C'est une chose d'espérer que le désir partagé soit le lot commun, c'en est une autre d'affirmer que c'est « la condition sine qua non de toute relation sexuelle » (*Ibid*, p. 13).

Hors de ce cadre, reste l'onanisme, ou la prison. Les clients des prostituées sont donc appelés à cesser d'être des « salauds chroniques », et à changer leur sexualité « perverse » pour une autre, « saine et joyeuse ». Ainsi soit-il ! Une reine Victoria du XXI^e siècle n'y trouverait rien à redire, mais le pauvre Freud peut se retourner dans sa tombe. Cinquante ans de travail pour rien !

A ceux qui seraient tentés de prendre des mesures coercitives contre toute prostitution, nous voudrions rappeler le devoir de modestie et d'écoute qui caractérise la démocratie. Il est urgent d'entendre les prostituées. L'objectif à poursuivre n'est pas la légalisation de la morale, mais de venir en aide à celles qui veulent en sortir et de respecter les autres. Toute loi qui se ferait sans elles ou contre elles serait par avance frappée d'il-légitimité.

Elisabeth Badinter

Le Monde
ÉDITORIAL

Air France privatisée

ON ATTENDAIT Gaz de France, voire EDF : Jean-Pierre Raffarin et Francis Mer ont en fait choisi Air France pour ouvrir le bal des privatisations. Le choix est sans doute plus judicieux. EDF et Gaz de France sont des services publics dont l'ouverture du capital mérite un réel débat. En empêchant récemment l'électricien d'augmenter ses tarifs pour donner un signe à la « France d'en bas », le gouvernement a implicitement admis que l'électricité ne pouvait pas être soumise à la seule loi du marché. Pour Air France, rien de tel, à l'exception notable des DOM-TOM dont la situation nécessiterait une réflexion sur le service public aérien.

La privatisation d'Air France ne soulève plus d'oppositions de principe. Le transport public appelle un vrai débat politique, mais celui-ci concerne davantage les rôles respectifs du rail et de la route ou le service minimum à la SNCF. Mais même si le statut d'Air France n'est plus un sujet tabou, une compagnie aérienne n'est pas tout à fait une entreprise comme les autres. En Suisse, la disparition de Swissair, société privée, a provoqué un véritable traumatisme national. Dans la plupart des pays occidentaux, y compris aux Etats-Unis, il est interdit à un étranger d'acquérir une compagnie aérienne.

Pour toutes ces raisons, si on peut comprendre que le gouvernement Raffarin réduise la part de l'Etat dans le capital d'Air France, on attend que, parallèlement, il définisse sa politique en matière de transport aérien. Les citoyens ont

droit à ces informations – et pas seulement les habitants des DOM-TOM –, les actionnaires aussi. Air France doit une grande partie de son succès au rôle central que joue l'aéroport Charles-de-Gaulle. Va-t-on vers un renforcement de celui-ci ou vers la construction d'un troisième aéroport ? Ce choix sera aussi stratégique pour la compagnie et pour ses actionnaires que l'ouverture de son capital.

Par ailleurs, comment ne pas constater que si Jean-Pierre Raffarin est aujourd'hui en mesure de privatiser Air France, il le doit en grande partie à l'action du gouvernement précédent et du président de l'entreprise, Jean-Cyril Spinetta ? Discrètement, celui-ci a su nouer des alliances internationales et prendre la place laissée vacante en Afrique par des compagnies en difficulté, Sabena, Swissair et Air Afrique. Il y a cinq ans, British Airways faisait l'admiration de tous. Aujourd'hui, Air France est au mieux de sa forme dans une conjoncture sectorielle très affectée par les attentats du 11 septembre.

Surtout, durant cinq ans, ce socialiste bon teint et son ministre de tutelle, le communiste Jean-Claude Gayssot, ont su calmer le jeu social et faire oublier un Christian Blanc qui exigeait que l'Etat devienne minoritaire. En cinq ans, M. Spinetta a su, avec l'appui du gouvernement précédent, faire adhérer les salariés à un véritable projet d'entreprise. On souhaite à M. Raffarin qu'il parvienne à mener les privatisations futures dans le même climat consensuel.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel

Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora

Directeur général adjoint : René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS) Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'enfant
et
l'écrivain

Juillet 2002 - 8 pages - 2,10 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschou
94852 Ivry cedex



Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

TRANSPORT AÉRIEN

Le ministère de l'économie et des finances a annoncé, lundi 29 juillet, la **PRIVATISATION D'AIR FRANCE**. L'Etat, qui possède 54,4 % du capital, souhaite passer à moins de 20 % « lorsque les conditions de mar-

ché le permettront ». Aujourd'hui, Air France, introduite en Bourse en février 1999, vaut environ **3 MILLIARDS D'EUROS**, et la part de l'Etat 1,64 milliard d'euros. Cette opération nécessite un changement de

statut de la compagnie, qui doit être voté par le Parlement. Elle nécessite aussi l'**ACCORD DES SALARIÉS**, qui possèdent 13 % du capital. La décision de privatiser Air France indique que cette compagnie, qui est

actuellement le sixième transporteur aérien mondial, a su tirer son épingle du jeu dans un contexte économique difficile. **D'AUTRES PRIVATISATIONS** pourraient être annoncées dans les mois à venir.

Jean-Pierre Raffarin ouvre le bal des privatisations avec Air France

Le gouvernement a annoncé, lundi, son intention de ramener la part de l'Etat dans le capital de la compagnie aérienne nationale de 54,4 % à moins de 20 %, dès que la conjoncture boursière le permettra. L'opération rapportera environ 1 milliard d'euros

EN ANNONÇANT, lundi 29 juillet, la poursuite de l'ouverture du capital d'Air France et l'accélération de son désengagement dans la compagnie nationale, l'Etat donne le coup d'envoi à son programme de privatisations. Sa participation, actuellement de 54,4 %, pourrait selon ses souhaits, descendre sous la barre des 20 % « quand les conditions de marché le permettront » ; Air France rejoindra ainsi les grandes compagnies européennes privées comme Lufthansa ou British Airways. Seule Alitalia est encore publique. Selon un communiqué de la compagnie, cette « privatisation constitue une évolution normale et une suite logique de l'ouverture du capital réalisée en 1999 ». En outre, « elle confortera la stratégie de croissance rentable qui a permis à l'entreprise de renforcer sa position au niveau mondial et lui facilitera l'accès aux ressources offertes par les marchés financiers », ajoute le communiqué.

Plusieurs conditions, en revanche, restent à satisfaire et influenceront le calendrier de l'opération : des mesures législatives devront être intégrées à la loi de finances qui sera votée en octobre, les salariés qui détiennent 13 % du capital (dont un peu plus de 8 % pour les pilotes au travers d'un fonds spécial) devront être consultés. De plus, l'exercice financier annuel d'Air France est décalé et se termine le 31 mars. Les prochains comptes semestriels de la

compagnie ne seront publiés au mieux qu'au mois d'octobre, voire de novembre. Dans ces conditions, s'il est décidé de présenter les comptes du premier semestre aux investisseurs, l'opération ne pourra être mise en route avant la fin de l'année. Cette période sera vraisemblablement profitable, ne serait-ce que pour que les marchés financiers aient le temps de se refaire une santé et que les investisseurs aient tiré un trait sur la morosité ambiante. Privatiser Air France dans le contexte actuel du mar-

Les salariés qui détiennent 13 % du capital (dont un peu plus de 8 % pour les pilotes) devront être consultés

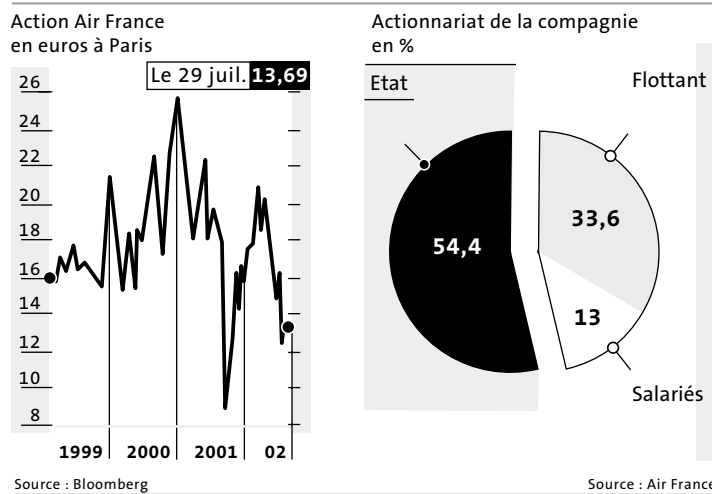
ché serait loin d'être une bonne affaire à la fois pour les investisseurs ainsi que pour le gouvernement. L'action Air France, qui aujourd'hui s'échange aux alentours de 14 euros, présente selon les analystes, une décote moyenne d'environ 30 %, ce qui rapporterait à Bercy, à ce niveau de cours, environ 1 milliard d'euros en conservant une participation de 20 %.

L'annonce de la privatisation d'Air France est loin d'être une surprise. De tous les dossiers candidats à l'ouverture du capital – avec celui peut-être des Autoroutes du sud de la France (ASF) – celui de la compagnie aérienne nationale était sans conteste paré de tous les atouts : la compagnie aérienne la plus rentable, une de celles qui a le mieux résisté à la crise du transport aérien après les attentats du 11 septembre 2001, avec un actionnariat salarié qui depuis la première tranche de privatisations reste vigilant mais n'est pas hostile.

Si l'assentiment des personnels sur l'opération ne doit pas présenter trop de difficultés, Gilles de Robien, ministre des transports, s'est engagé il y a un mois à « recueillir l'avis du président de la compagnie, ainsi que celui des partenaires sociaux et des salariés de l'entreprise » dans le cadre de cette opération. L'avis du président de la compagnie est acquis. « Il n'est plus opposé à une privatisation », remarque M. de Robien.

Si en 1997, Christian Blanc, alors président d'Air France avait claqué la porte parce que le gouvernement Jospin lui refusait la privatisation, il en va autrement de son successeur qui s'est acquitté avec succès d'une présidence sous contrôle majoritaire de l'Etat mais envisage désormais un avenir aussi serein dans le secteur privé. Quant aux réactions syndicales, elles sont contrastées. Le syndicat CFDT d'Air

DES SALARIÉS TRÈS PRÉSENTS DANS LE CAPITAL



France s'est déclaré « surpris » par l'annonce de Bercy à la fois pour des raisons conjoncturelles mais surtout « parce que la privatisation est un dogme politique, majoritairement partagé par les gens actuellement à l'Assemblée certes, mais un dogme tout de même et l'on ne sait pas dans quel intérêt pour Air France ». François Cabrera, responsable cédétiste de la compagnie, estime que cette dernière « a prouvé que tout en étant une entreprise où l'Etat est majoritaire, elle peut être la compagnie au monde qui a le mieux résisté à la secousse du 11 septembre ».

L'écho est identique à la CGT,

où l'on pense que cette privatisation est « totalement inutile pour le fonctionnement de l'entreprise : Air France a traversé des problèmes, comme le 11 septembre, bien qu'étant une entreprise publique, alors que d'autres entreprises privées ont eu d'énormes difficultés : donc la gestion publique n'est pas un handicap ». Néanmoins les deux syndicats ne sont pas ouvertement hostiles à la privatisation.

Seul le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), qui revendique la place de premier actionnaire privé de la compagnie, ne partage pas l'opinion des autres organisations syndicales. Les pilo-

tes estiment que le danger aujourd'hui n'est pas dans la privatisation mais « dans l'état d'esprit du ministère, qui semble favoriser la concurrence déloyale des compagnies à bas prix telles que EasyJet ou Ryanair ». Le SNPL avait été le principal acteur de l'accord « salaire contre action » de juin 1998, qui permet aujourd'hui à certains salariés de la compagnie, en majorité des pilotes, de détenir 13 % du capital. Air France « a prouvé qu'elle était capable de surmonter les crises les plus graves et de se développer dans un contexte de concurrence privée. L'ouverture plus large du capital ne changera donc rien », estimait il y a un mois Christian Paris, membre associé du bureau du SNPL Air France.

La deuxième force syndicale chez les pilotes d'Air France après le SNPL, le syndicat des pilotes de l'aviation civile (SPAC) s'est déclaré, pour sa part, prêt à « participer activement » à la privatisation. Pour l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), « la question n'est plus d'être pour ou contre le désengagement de l'Etat mais de négocier au mieux dans l'intérêt des salariés et de l'avenir de l'entreprise », explique Sylvain Chazal, président de l'UNSA Air France, ajoutant que « l'un des chantiers les plus importants consiste aujourd'hui à passer d'une entreprise à statut vers des conventions collectives ».

François Bostnavaron

Grâce à une politique de croissance, Jean-Cyril Spinetta préside la compagnie aérienne la plus rentable d'Europe

CHRISTIAN BLANC en avait rêvé, Jean-Cyril Spinetta va le faire... La privatisation d'Air France est l'aboutissement d'un long processus engagé en 1994 par le précédent président de la compagnie, nommé en catastrophe par Edouard Balladur au lendemain de la grande grève de l'automne 1993. M. Blanc mettra quatre ans à redresser la compagnie, amadonnant syndicats et pilotes – ou les contournant grâce à un référendum auprès du personnel –, réduisant les coûts, au besoin en fermant les lignes non rentables et en gelant les salaires, absorbant Air Inter, l'ancienne compagnie intérieure nationale...

Le PDG mènera le groupe Air France sur la voie de la privatisation, que Lionel Jospin, qui vient d'arriver à Matignon, lui refuse en septembre 1997, provoquant son départ. M. Blanc voulait faire passer Air France du huitième rang mondial en 1997 au cinquième en 2002. Son successeur aura accompli ses vœux.

M. Spinetta, proche du pouvoir socialiste – il fut directeur de cabinet du ministre des transports avant de prendre, en novembre 1990, la présidence d'Air Inter –, n'aura guère de mal, lui, à obtenir l'ouverture du capital d'Air France, en février 1999. Avec l'aide, il est vrai, de Bruxelles, qui refuse toute recapitalisation publique de l'entreprise nationale, qui avait déjà tou-

AU SIXIÈME RANG MONDIAL

Passagers, en millions par kilomètres de vol en 2001

1	United Airline (Etats-Unis)	187,6
2	American Airlines (Etats-Unis)	170,9
3	Delta Air Lines (Etats-Unis)	156,5
4	Northwest Airlines (Etats-Unis)	117,7
5	British Airways (Roy.-Uni)	103,4
6	Air France	95,8
7	Continental (Etats-Unis)	92,7
8	Lufthansa (Allemagne)	91,3
9	Japan Airlines (Japon)	81,7
10	US Airways (Etats-Unis)	73,9

Source : IATA

ché, sous Christian Blanc, 3 milliards d'euros de l'Etat. Et en faisant valoir auprès du premier ministre qu'une ouverture du capital serait la seule voie pour trouver les indispensables alliés dont va avoir besoin Air France, qui discute notamment avec Alitalia et songe déjà à faire entrer la compagnie dans l'alliance Skyteam, aux côtés de l'américaine Delta Airlines.

LES TURBULENCES DU 11 SEPTEMBRE

M. Spinetta, réputé plus consensuel que son prédécesseur, a su résister à son tour aux pilotes, lors d'une mémorable grève à la veille

de la Coupe du Monde de football, en juin 1998, obtenant à l'arraché la signature d'un accord d'échange d'actions contre une baisse de salaire, et transformant l'introduction en Bourse de 21,4 % de son capital en véritable plébiscite. Plus de 72 % des salariés de la compagnie aérienne achèteront des actions en février 1999. Et plus de 13 % du capital est aujourd'hui détenu par le personnel, premier actionnaire après l'Etat. Les pilotes ne seront pas les derniers à souscrire. Avec au moins 8 % du capital, il se targuent aujourd'hui d'être « les premiers actionnaires privés » de la

compagnie. En mars 2001, Air France affiche le plus gros bénéfice net de son histoire : 421 millions d'euros.

Mais sa plus belle victoire, le PDG l'a obtenue cette année. Alors que British Airways, longtemps citée en exemple, a affiché en 2001 ses premières pertes depuis 1987, Air France est celle des grandes compagnies qui a le mieux traversé les violentes turbulences consécutives aux attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. Malgré une chute de 63,7 %, à 153 millions d'euros, de son résultat net pour l'exercice 2001-2002 (clos fin mars), le groupe français est aujourd'hui le transporteur aérien le plus rentable d'Europe, et le seul avec Iberia à gagner de l'argent. Les modèles que furent longtemps, pour Air France, British Airways ou Lufthansa, accusent des pertes respectives de 333 et 633 millions d'euros.

S'appuyant sur sa plate-forme (hub) de Roissy - Charles-de-Gaulle, la compagnie française a joué délibérément la croissance, en augmentant ses capacités alors que tous ses concurrents réduisaient la voile. Le groupe a augmenté son chiffre d'affaires de 2 % et porté sa part de marché en Europe de 15,4 % à 16,9 %. « Nous sommes allés chercher des clients dans toute l'Europe », se félicitait M. Spinetta en mai.

Pascal Galinier

Toutes les participations de l'Etat ne sont pas vendables

RENFLOUER rapidement les caisses de l'Etat tout en évitant de brader ses participations, tel est le dilemme du gouvernement. Si le marasme boursier persistant freine le processus des privatisations, le ministère de l'économie et des finances entend bien que les dossiers soient prêts, afin que des mises sur le marché puissent être effectuées à la moindre éclaircie. Ainsi, Bercy a adressé le 15 juillet des appels d'offres aux banques d'affaires pour participer à l'ouverture du capital ou la vente de ses participations dans treize groupes (hors la Snecma) dont il détient tout ou partie du capital.

Certains dossiers paraissent plus simples que d'autres, tel celui de la participation (9,5 %) dans le Crédit lyonnais : l'action résiste très bien (+7,5 %) depuis le début de l'année) et le Crédit agricole est ouvertement repreneur ; mais ce mouvement devrait entraîner une réorganisation du secteur bancaire. Les participations dans Renault (25 %) et dans les Autoroutes du Sud de la France (41 %) pourraient aussi être vendues facilement, puisque le constructeur automobile et le concessionnaire d'autoroutes figurent parmi les rares titres en hausse (de respectivement 16,8 % et 11,2 % depuis le début de l'année). Au contraire, d'autres participations ont vu leur valorisation spectaculairement réduite par le krach, comme celles des sociétés de hau-

technologie Thomson Multimédia (dont l'Etat possède 21 %) et Dassault Systèmes (15,6 %) qui ont chacune subi une chute d'un tiers de leur cours depuis le 1^{er} janvier.

EDF, LE GROS MORCEAU

Les cas les plus dramatiques sont ceux de France Télécom (54,5 % à l'Etat) et de Bull (16,3 %), dont les cours de Bourse ont plongé de plus de 65 % en sept mois. L'opérateur de télécommunications souffre de surendettement et sa note pâtirait gravement d'un retrait de l'Etat... au point qu'a couru une rumeur de renationalisation ! Quant au constructeur informatique, une sortie de l'Etat serait non seulement peu lucrative mais mettrait en péril un groupe qu'il tient à bout de bras.

Pour EADS (dont l'Etat détient 15 %) et Thales (32,6 %), l'obstacle est moins financier que stratégique. Paris ne peut rien faire avant l'arrivée à échéance des pactes d'actionnaires à l'été 2003 et aura à cœur de garantir les intérêts français avant de se désengager du secteur, sensible, de la défense. Même chose pour le motoriste aéronautique, Snecma (100 %).

Enfin, il restera le plus gros morceau : l'ouverture de capital de Gaz de France puis d'EDF fin 2003. Ce dossier, le plus délicat, constituera le véritable test pour le gouvernement.

Gaëlle Macke



publications judiciaires
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

“Par jugement du 21 février 2002 du Tribunal Correctionnel de Paris, Chambre de la presse, Nicolas de TAVERNOST, en sa qualité de directeur de publication de la chaîne M6, Remy DESSARTS, directeur de l'information, Grégoire MARCAIS, journaliste, ainsi que Bernard CONORD, journaliste ont été condamnés pour avoir diffamé Michel CHARASSE ministre du Budget, dans l'émission “Capital” du 8 Octobre 2000, intitulée “fisc : profiteurs et injustices”

Un décret va autoriser les étiquettes bilingues pour les produits alimentaires

APRÈS l'injonction, samedi 27 juillet, de la Commission européenne, qui a donné à la France deux mois pour mettre sa législation sur l'étiquetage des produits alimentaires en conformité avec la réglementation européenne, Renaud Dutreil, le secrétaire d'Etat aux PME et au commerce, a signé, lundi 29 juillet, un projet de décret. « Bien entendu, nous appliquons la loi Toubon et nous maintenons l'obligation d'étiquetage en français, mais nous rajoutons une disposition permettant d'étiqueter en outre en une ou plusieurs langues étrangères », a expliqué M. Dutreil. La loi Toubon du 4 août 1994 rend

le français obligatoire pour « tous les documents destinés à informer l'utilisateur ou le consommateur : étiquetage, prospectus, catalogues, brochures et autres documents d'information, etc. ». Or, dans un arrêt rendu le 12 septembre 2000, la Cour de justice des Communautés européennes a jugé « incompatible avec les règles du marché intérieur une réglementation nationale imposant l'utilisation d'une langue déterminée pour l'étiquetage des denrées alimentaires, sans retenir la possibilité qu'une autre langue facilement comprise par les acheteurs soit utilisée ou que l'information de l'acheteur soit assurée par d'autres mesures ».

Cet arrêt faisait suite à un contrôle réalisé en 1996 par les services de Bercy dans un supermarché qui vendait des produits importés : des étiquettes de bouteilles de Coca-Cola étaient libellées en anglais, un panneau en tête de rayon les traduisant, en conformité avec la législation communautaire, mais pas avec la loi Toubon.

INJONCTION DE BRUXELLES

Le décret Dutreil ne répond pas complètement à l'injonction de Bruxelles, qui concerne moins le contenu de l'étiquette, qui pourra demeurer en français pour préciser la composition du produit, que sa

dénomination commerciale. « Grâce à la législation communautaire (...), le “vin de Bordeaux”, le “jambon de Bayonne” ou le “bleu des Causses” gardent leur dénomination [à l'exportation]. Le croissant peut être vendu en Grande-Bretagne sans que l'on parle de “breakfast pastry” », rappelle la Commission. Dans cette logique, Coca-Cola n'aurait plus besoin de traduire « soft drink » par boisson sans alcool.

Reste à savoir jusqu'où le consommateur français est prêt à accepter d'acheter ses produits en version originale.

P. Ga.

ENTREPRISES

Les places boursières européennes et américaines s'offrent un rebond salutaire

Dans le sillage de Wall Street, la Bourse de Paris a enregistré, lundi 29 juillet, la deuxième plus forte progression de son histoire, avec un gain de 7,04 %, à 3 395,83 points

LES BOURSES mondiales ont opéré un rebond spectaculaire, lundi 29 juillet, entraînés par une hausse de Wall Street. Le Dow Jones a gagné 5,4 %, à 8 711,88 points, enregistrant sa troisième plus forte hausse en points, avec un gain de 447,49 points. L'indice composite du Nasdaq, le plus représentatif des valeurs de technologie, a progressé de manière équivalente, avec un gain de 5,79 %, à 1 335,25 points.

Ce mouvement a amplifié la hausse de l'indice CAC 40, à Paris, lui permettant d'inscrire la deuxième plus forte progression de son histoire, avec un gain de 7,04 %, après deux semaines consécutives de recul. Une performance très proche de celle du record absolu du 17 janvier 1991, où lors du lancement de l'offensive alliée en Irak, la Bourse de Paris avait bondi de 7,05 %. A 3 395,83 points en clôture lundi, le baromètre des grandes valeurs françaises s'éloigne ainsi des 2 898,60 points, son plus bas niveau depuis octobre 1998, atteint en séance mercredi 24 juillet.

Les autres places européennes ont aussi terminé en affichant des gains substantiels. L'indice Footsie de Londres a soldé la séance par une hausse de 4,63 %, tandis que

REDRESSEMENT

Indice CAC 40, en points à Paris



Source : Bloomberg

Madrid a pris 5,65 %, Milan 4,61 %, Amsterdam 7,68 % et Bruxelles 6,3 %. Francfort a pour sa part profité de sa fermeture plus tardive que les autres places européennes, en bénéficiant pleinement de la progression des marchés américains, ce qui lui a fait gagner 7,85 % en clôture lundi.

Ces gains n'ont pas été maintenus mardi à l'ouverture : Francfort chutait de plus de 1 % alors que Paris maintenait une légère hausse.

Encouragés par la dynamique des gains substantiels, les investisseurs japonais ont fait passer, mardi, le Nikkei au-dessus des 10 000 points en

clôture, grâce à une hausse de 3,5 %, à 10 003,72 points.

Sur le marché des changes, l'euro n'a en revanche guère été influencé par ce vent d'optimisme. Il est resté relativement stable, à 0,9814 dollar, lundi en fin de séance, et se négociait sur ces niveaux, mardi, dans les premiers échanges.

BANQUES ET ASSUREURS

Excepté la traditionnelle explication du rebond technique qui suit très souvent les phases de baisse du marché, les justificatifs d'un tel mouvement de hausse des actions étaient difficiles à trouver. Aucun indicateur économique important n'a été publié lundi, aucune société n'a fait d'annonce radicalement positive et aucune personnalité très écoutée des marchés financiers n'a tenu de discours particulièrement rassurant. Seul le ministre français de l'économie, Francis Mer, s'est exprimé sur la baisse récente des cours lors de la présentation au Sénat du collectif budgétaire. « Les Bourses européennes, et française en particulier, apparaissent sous-évaluées au regard des perspectives de profit et des taux d'intérêt », a-t-il déclaré, en poursuivant : « Je crois donc à un redressement à venir des marchés boursiers, particulièrement en Europe. »

Sans attendre le démarrage, mardi, d'une semaine riche en événements économiques et monétaires (indice de confiance des consommateurs, produit intérieur brut, Livre beige des conditions économiques aux Etats-Unis ; réunions des banques centrales européenne et britannique), les investisseurs ont profité des cours très bas pour racheter les actions qui avaient été les plus massacrées. En France, où les 40 valeurs du CAC ont toutes fini en hausse lundi, ce sont les compartiments de la finance, avec les banques et les assureurs, qui se sont le mieux redressés. Dexia a gagné 12,3 %, Axa 8,7 %, AGF 8 %, et BNP Paribas 8,3 %. Les valeurs pharmaceutiques, comme Sanofi-Synthelabo (+ 9,31 %) et Aventis (+ 9,38 %) se sont aussi affichées dans le peloton de tête, aux côtés d'Orange (+ 9,37 %) et de Lagardère (+ 9,27 %).

Ce fort rebond ne parvient toutefois pas à masquer les mauvais résultats de la Bourse depuis le début de l'année. Le Dow Jones reste en perte de 13,07 %, et le Nasdaq de 31,54 %. Tandis qu'en Europe, le CAC 40 chute encore de 26,57 % depuis le 1^{er} janvier, et le DAX de Francfort de 25,20 %.

Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 30/7, 9h51

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPEENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3768,46 30/7	-2,37	5467,31 19/3	3265,95 24/7	18,40
	Euro Neu Markt PIX	569,53 30/7	-0,11	1212,43 4/1	519,34 24/7	
AUTRICHE	Austria traded	1164,50 30/7	0,82	1368,18 2/5	1108,67 24/7	12,10
BELGIQUE	Bel 20	2262,19 30/7	0,75	2906,75 24/4	1930,33 24/7	11,50
DANEMARK	Horsens Bnex	219,41 30/7	0,36	280,92 26/3	196,97 24/7	13,60
ESPAGNE	Ibex 35	6592,30 30/7	-1,01	8608,50 4/1	5824,20 24/7	16,60
FINLANDE	Hex General	5283,65 29/7	0,29	9224,38 4/1	4711,08 24/7	7,60
FRANCE	CAC 40	3395,21 30/7	7,04	4720,04 4/1	2898,60 24/7	16,60
	Mid CAC	1617,45 29/7	1,11	2176,89 2/4	1580,19 24/7	15,60
	SBF 120	2386,08 30/7	0,05	3263,90 28/3	2073,22 24/7	16,50
	SBF 250	2263,22 29/7	5,24	3081,89 28/3	2067,69 24/7	16,40
	Indice second marché	2097,67 29/7	-0,18	2567,01 15/5	2085,26 24/7	12,90
	Indice nouveau marché	639,86 30/7	0,89	1175,41 7/1	598,34 24/7	
GRÈCE	ASE General	2115,66 30/7	0,00	2655,07 3/1	2023,19 24/7	15,10
IRLANDE	Irish Overall	4139,07 30/7	0,11	6085,02 18/1	3901,53 24/7	4,90
ITALIE	Milan Mib 30	25055,00 30/7	-0,31	33548,00 17/4	22698,00 24/7	16,80
LUXEMBOURG	Lux Index	848,36 29/7	-1,06	1169,47 14/1	821,61 30/4	14,70
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	361,80 30/7	-0,02	531,45 18/4	303,72 24/7	13,40
PORTUGAL	PSI 20	6200,25 30/7	-0,01	7998,50 4/1	5892,45 24/7	14,30

EUROPE Mardi 30 juillet 9h51

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2701,58	-0,79
AUTOMOBILE	201,01	-1,42
BANQUES	225,66	-0,84
PRODUIT DE BASE	167,87	0,90
CHIMIE	291,22	-2,88
TÉLÉCOMMUNICATIONS	318,41	-1,45
CONSTRUCTION	186,54	0,34
CONSUMMATION CYCLIQUE	98,08	-0,53
PHARMACIE	369,23	-2,01
ÉNERGIE	285,88	0,96
SERVICES FINANCIERS	170,36	-0,88
ALIMENTATION ET BOISSON	204,35	-0,33
BIENS D'ÉQUIPEMENT	284,86	-0,13
ASSURANCES	209,08	-0,29
MÉDIAS	164,48	-0,56
BIENS DE CONSOMMATION	295,43	-1,29
COMMERCE ET DISTRIBUTION	235,30	0,54
HAUTE TECHNOLOGIE	260,56	-1,15
SERVICES COLLECTIFS	231,15	-0,34

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	15,49	-1,34
AEGON NV	NL	14,26	2,22
AIR LIQUIDE	FR	135,10	-4,86
ALCATEL A	FR	5,26	0,77
ALLIANZ N	AL	162,31	-1,60
AVENTIS	FR	64,60	-2,78
AXA	FR	13,13	-0,15
BASF AG	AL	39,56	-3,28
BAYER	AL	26,16	-4,07
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	20,50	-2,47
BVVA	ES	10,32	-0,86
BNP PARIBAS	FR	46,74	-0,09
BSCH	ES	7,25	-3,85
CARREFOUR	FR	45,30	-2,37
DAIMLERCHRYSLER N	AL	44,10	-3,71

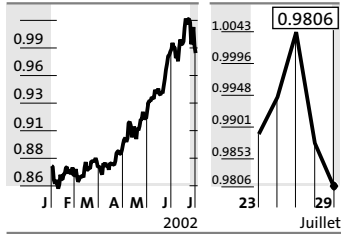
MARCHÉ DES CHANGES 30/7, 9h51

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,83546	0,98225	1,56270	0,67417
TOKYO (¥)	119,69500		117,50500	187,00000	80,70699
PARIS (€)	1,01800	0,85055		1,59130	0,68660
LONDRES (£)	0,63992	0,53476	0,62855		0,43142
ZURICH (FR. S.)	1,48330	1,23905	1,45630	2,31790	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4316	7,4321
COURONNE NORVÈGE	7,5095	7,5175
COURONNE SUÉDOISE	9,2363	9,2383
COURONNE TCHÈQUE	30,0081	30,5115
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8025	1,8035
DOLLAR CANADIEN	1,5403	1,5410
DOLLAR HONGKONG	7,6533	7,6633
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0816	2,0847
LEU HONGROIS	243,7867	244,6229
LEU ROUMAIN	32195,0000	32259,0000
ROUBLE	30,9362	30,9586

EURO à 6 mois EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4201,90 30/7	-0,02	5362,29 4/1	3625,89 24/7	14,70
	FTSE techMark 100 index	772,48 30/7	0,48	1569,61 4/1	704,92 24/7	
SUÈDE	OMX	529,06 30/7	-0,01	878,88 4/1	468,52 24/7	19,50
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7094,32 29/7	4,37	9019,42 7/5	6546,35 26/7	9,50
ISLANDE	ICEX 15	1258,09 29/7	-0,26	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	1276,04 29/7	-0,55	16423,34 25/1	12436,83 26/7	157,60
TCHÈQUE	Exchange PX 50	428,90 30/7	0,52	739,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	335,66 29/7	3,98	425,42 20/5	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	5219,00 30/7	-1,01	6740,60 17/5	5490,50 26/6	15,70
TURQUIE	National 100	10378,15 30/7	1,95	15071,83 8/1	8514,03 3/7	765,70
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	355,83 29/7	-0,01	471,33 6/2	267,73 14/6	16,80
BRÉSIL	Bovespa	9240,47 29/7	0,25	14495,28 18/3	9155,37 26/7	7,20
CANADA	TSE 300	6483,07 29/7	2,74	7992,70 7/3	5992,14 24/7	18,00
CHILI	Ipsa	84,70 30/7	2,85	102,37 4/1	79,19 24/7	0,10
ETATS-UNIS						
	Dow Jones ind.	8711,88 29/7	5,41	10673,09 19/3	7532,66 24/7	18,20
	Nasdaq composite	1335,25 29/7	5,79	2098,87 9/1	1192,42 24/7	36,50
	Nasdaq 100	970,13 29/7	6,50	1710,22 9/1	869,16 24/7	36,20
	Wilshire 5000	8526,13 29/7	5,37	10983,40 19/3	7396,62 24/7	
	Standards & Poors 500	898,96 29/7	5,41	1176,96 7/1	775,67 24/7	17,60
MEXIQUE	IPC	6103,88 29/7	3,45	7611,12 11/4	5763,58 24/7	15,10

FRANCFORT 29/7 : 153 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
CEOTRONICS AG	2,00	66,67
EDDING VZ	27,50	52,78
D.LOGISTICS AG	2,48	44,19
NEUE SENTIME FILM	1,47	40,00
SACHSENMILCH AG	40,10	37,56
MB SOFTWARE	0,04	33,33
BAEURER	0,92	31,43
Plus mauvaises performances		
PORTA SYSTEMS	0,05	-73,68
ISION INTERNET	0,34	-43,33
SER SYSTEMS	0,03	-40,00
GEDYS INTERNET PRD	0,40	-33,33
NOKIA OYJ	0,04	-33,33
PINAFOLD PRINTEMPS	0,02	-33,33
ABACHO	0,14	-30,00

LONDRES 29/7 : 2480 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
KINGFISHER	0,28	71,88
OXL RICARDO	0,01	33,33
IOE	0,34	13,33
AGGREGATE IND	0,78	11,43
AVIVA	4,39	11,14
LOGICA	2,05	10,68
INVENSYS PLC	0,66	10,46
Plus mauvaises performances		
BRITISH ENERGY	1,02	-7,27
BRITISH BIOTECH PL	0,07	-3,70
LONMIN	8,36	-3,69
ANGLO AMERICAN	8,27	-3,16
INTL POWER	2,18	-2,69
BTC PLC	1,50	-1,96
HMV GROUP	1,24	-1,78

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 30/7				
	Taux 1 j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,37	4,88	5,20
ROYAUME-UNI	3,44	3,99	5,09	4,89
ITALIE	3,30	3,37	5,02	5,45
ALLEMAGNE	3,30	3,37	4,76	5,23
JAPON	0,05	0,07	1,22	1,99
ÉTATS-UNIS	1,80	1,81	4,48	5,51
SUISSE	0,86	0,85	3,02	3,57

MARCHÉS A TERME LE 30/7, 9h51

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	7/2	3440,00	3460,00	653604
EURO 0010.	9/2	n/d	88,40	n/d
EURO ST. 50	8/2	n/d	n/d	n/d
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	9/2	108,74	108,71	894484
LONDRES				
EURIBOR 3m.	9/2	96,59	96,61	401060
NEW YORK				
DOW JONES	9/2	8390,00	8660,00	31610
S. & POORS	9/2	894,70	892,00	586801

TOKYO 30/7 : 823 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
FUJI ROBIN IND	170,00	31,78
BOSO OIL & FAT CO	135,00	28,57
OYE KOGYO	88,00	25,71
CHUGAI MINING	20,00	17,65
MATSUDA		

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 30 juillet 9h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists various companies like ACCOR, AFFINE, AGF, etc.

Table of international stock market data for the Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like SCHNEIDER ELECTRIC, SCOR SVN, S.E.B., etc.

Table of international stock market data for the Euro zone (continued), including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like ALTADES, AMADEUS PRIV A, ARCELOR, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

29/7 : volume d'échange non disponible

Table of New Market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like GENESYS B500, INFO VISTA, UMANIS, etc.

Table of market performance data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like BCI NAVIGATION, CYBERDECK, GUYANOR ACTION B, etc.

Advertisement for 'Le Monde 2 LIRE ET VOIR' magazine, featuring a large '2' graphic and text: 'LES PLUS BEAUX CARNETS DE VOYAGE IMAGINAIRES, INTIMES, ARTISTIQUES, EXOTIQUES, INFINIS... MAGAZINE MENSUEL 3€'.

SECOND MARCHÉ

29/7 : volume d'échange non disponible

Table of Second Market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like ICOM INFORMATIQUE, GROUPE CRIT, GEODIS, etc.

Table of international market data for the Euro zone (continued), including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like STALLERGENES, AURES TECHNOLOGIES, PETIT BATEAU, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 30/7 à 9h

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours date, % var., and website. Lists various investment funds like AGIPI, BNP ASSOC.PREMIERE, BNP EURIBOR ASSOC, etc.

Table of investment funds data with columns for Valeur, Cours date, % var., and website. Lists various investment funds like EURCUR TECHNOLOGIES, EURCUR TRIMESTR.D, EPARCOURT-SICAV D, etc.

Table of investment funds data (continued) with columns for Valeur, Cours date, % var., and website. Lists various investment funds like CAPITOP MONETAIRE C, CAPITOP MONETAIRE D, CAPITOP REVENUS, etc.

Table of investment funds data (continued) with columns for Valeur, Cours date, % var., and website. Lists various investment funds like CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT, etc.

Table of investment funds data (continued) with columns for Valeur, Cours date, % var., and website. Lists various investment funds like ADDILYS D, AMPLITUDE AMERIQ.C, AMPLITUDE AMERIQ.D, etc.

Table of investment funds data (continued) with columns for Valeur, Cours date, % var., and website. Lists various investment funds like CADENCE I D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, etc.

AUJOURD'HUI

SPORTS

Quelques heures avant l'arrivée du Tour de France sur les Champs-Élysées, des douaniers ont interpellé à Chamonix, dimanche 28 juillet, l'épouse du coureur lituanien **RAIMONDAS RUMSAS**. Presque incon-

nu il y a peu de temps, cet athlète de 30 ans, membre de l'équipe italienne Lampre-Daikin, qui participait pour la **PREMIÈRE FOIS À LA GRANDE BOUCLE**, est monté sur la troisième marche du podium. Une

réussite qui a même surpris le directeur de l'épreuve, Jean-Marie Leblanc. Dans la voiture d'Edita Rumsas, les policiers ont saisi de nombreuses **SUBSTANCES INTERDITES** et des médicaments d'origine étrangère.

La **POLICE JUDICIAIRE** a intercepté lundi le camping-car de l'équipe et a entendu à Lyon, en tant que témoins, le chauffeur, des mécaniciens et des mas-

L'épouse de Raimondas Rumsas convoyait des produits interdits

Cyclisme • Le coureur lituanien, qui s'est classé troisième du tour de France 2002, a quitté la France au soir de la dernière étape, avant que les policiers ne reconnaissent le caractère dopant des médicaments saisis le matin du dimanche 28 juillet

JUSQU'AU dernier soir de la dernière étape, dimanche 28 juillet, les organisateurs du Tour de France cycliste croyaient avoir réussi le même exploit que les autorités en charge de la coupe du monde de football 2002 : offrir au public une compétition « propre », pas entachée par le moindre contrôle antidopage positif. Lucide et prudent, Patrice Clerc, PDG d'Amaury Sport Organisation (ASO), ne voulait pas voir dans ce renouveau supposé un « bon signe » : « Se targuer de ne pas avoir de contrôle positif dans un sport n'a pas de sens », expliquait-il (*Le Monde* daté 28-29 juillet).

Le patron du Tour de France peut-être rassuré : même si tous les contrôles effectués jusqu'au soir de l'étape de La Plagne, mercredi 24 juillet, ont été négatifs, l'édition 2002 de la Grande Boucle sera finalement marquée par une affaire de dopage, révélée in extremis. Edita Rumsas, la femme du coureur lituanien Raimondas Rumsas (Lampre), troisième du classement général, a été interpellée lors d'un contrôle de routine des douanes, dimanche 28 juillet au matin, près de l'entrée du tunnel du Mont-Blanc. A l'issue de la fouille du véhicule, une voiture banalisée sans

lien apparent avec l'équipe Lampre, les douaniers de Chamonix ont dressé un procès-verbal pour infraction douanière à la circulation des médicaments. M^{me} Rumsas était en possession de deux ordonnances rédigées en polonais et de produits pouvant « être considérés comme suspects » : « des corticoïdes, de la testostérone, de l'EPO, en cachets ou injectables », le tout « en quantité certaine », selon Christian Lothion, directeur du SRPJ de Lyon, où Edita Rumsas a été placée en garde à vue dès dimanche matin.

« PRODUITS DE RÉCUPÉRATION »

L'épouse du coureur a ensuite été déferée devant le parquet de Bonneville (Haute-Savoie), mardi 30 juillet dans la matinée. Selon *Le Parisien*, elle aurait reconnu que les produits retrouvés dans sa voiture étaient bien destinés à son mari. Elle encourt une mise en examen pour trafic de produits dopants. Par ailleurs, six membres de l'équipe ont également été entendus par les enquêteurs du SRPJ de Lyon : trois « soigneurs », Luciano Borgognoni, Fabio Della Torre et Stefano Rubino, deux mécaniciens, Johnny Carminati et Franco Valli,



LAURENT REBOURS STAFF/AP

Le Lituanien Raimondas Rumsas, samedi 27 juillet, lors du contre-la-montre entre Régnié-Durette et Mâcon, avant-dernière étape du Tour de France 2002. Il s'était adjugé la deuxième place de l'étape, derrière Lance Armstrong, assurant ainsi sa troisième place au classement général.

et un chauffeur, Giuseppe Fezzardi. Ils ont été remis en liberté dans la soirée du 29 juillet. Aucune charge n'a été retenue contre eux. Une perquisition conduite dimanche par les douanes et la police judiciaire dans les chambres d'hôtel rete-

nues à Paris par l'équipe Lampre n'avait rien donné : la formation italienne avait rapidement quitté la capitale.

Depuis son domicile de Marlia, en Italie, Raimondas Rumsas a assuré, lundi 29 juillet, qu'il n'avait

« rien pris » : « Les produits saisis, qui viennent de Lituanie, sont pour ma belle-mère », a-t-il confié à la *Gazzetta dello sport* « Cette dame doit être très gravement malade si elle a besoin de tous ces médicaments », commente-t-on aux douanes. A la presse lituanienne, le coureur a expliqué qu'il s'agissait de « produits de récupération » pour lui-même. Il aurait remis ce colis encombrant à sa femme car elle voyageait en voiture et lui en avion.

SUSPENSION PROVISOIRE

Dans un premier temps, le coureur lituanien avait pensé que sa femme avait été arrêtée pour « un problème de conduite ». Selon son manager, Pietro Peroni, il serait ensuite « tombé des nues » en apprenant la réalité, « un problème de produits ». Dans un communiqué publié lundi soir, les responsables de la Lampre ont pris leurs distances avec leur champion, en publiant un communiqué qui précise que « si on vérifiait n'importe quelle responsabilité du coureur, l'équipe Lampre le licencierait tout de suite ». La formation italienne a provisoirement suspendu Raimondas Rumsas. Par la voix de son

directeur adjoint, Daniel Baal, la formation du Tour de France a fait savoir que si le Lituanien « était coupable, s'il avouait s'être dopé, évidemment, il serait déclassé et exclu a posteriori du Tour de France ».

Avant de terminer son premier Tour de France à une troisième place qui avait surpris tous les spécialistes - même Jean-Marie Leblanc, le directeur de l'épreuve, a avoué être « un peu étonné » - Raimondas Rumsas, trente ans, a subi quatre contrôles anti-dopage durant la compétition, dont deux inopinés. Tous ont été négatifs. « Je peux dire qu'au 24 juillet, et dans l'attente des résultats définitifs, Rumsas est négatif », a indiqué Daniel Baal. A Vaison-la-Romaine, lors d'une journée de repos, le 22 juillet, les médecins avaient toutefois constaté une curieuse hausse de son hémato-crite : ce taux qui mesure la présence de globules rouges dans le sang aurait augmenté entre le départ du Tour et la quinzième étape, alors que l'accumulation des efforts est censée le voir diminuer.

Edita Rumsas, 28 ans, assure avoir rejoint son mari sur la route du Tour de France lorsque le peloton traversait les Pyrénées. Elle suivait alors son mari de loin en loin, de peur de voir les employés de son mari protester de sa présence à ses côtés. Selon sa version officielle, le séjour en France de Mme Rumsas a pris un tour plus chaleureux lorsque les mécaniciens de la Lampre sont venus à son secours pour dépanner sa voiture, en délicatesse dans la montée vers La Plagne (Savoie), le 24 juillet. Elle a alors été officiellement invitée à occuper l'une des chambres d'hôtel retenues à chaque étape par la formation italienne, jusqu'à son départ vers l'Italie, le 28 juillet. Pourtant, selon une source proche de Raimondas Rumsas, sa femme était en réalité présente à ses côtés depuis le départ du Tour de France, samedi 6 juillet au Luxembourg. Rumsas a assuré qu'« il ne savait pas » quand sa femme était arrivée sur le Tour.

Eric Collier
(avec AFP, Reuters)

Un fils de paysans lituaniens à l'ambition démesurée

DE SON ENFANCE modeste dans la ferme de ses parents, le Lituanien Raimondas Rumsas a puisé une forte personnalité, une autorité presque naturelle et une ambition démesurée. A 13 ans, le jeune prodige a quitté sa famille pour rejoindre l'école sportive de l'Etat lituanien. Là, ses qualités de rouleur et de grimpeur lui ont permis de gagner plusieurs courses, et notamment un contre-la-montre dont il se souvenait dans les moindres détails, quelques jours avant son arrivée sur les Champs-Élysées. « Mon père m'avait acheté des cale-pieds. Je ne les ai pas utilisés parce que personne d'autres n'en possédait, car je ne voulais pas me démarquer. Je n'avais alors rien d'un coureur : j'étais en pantalon, chemise et chaussures de ville. »

Raimondas Rumsas a déjà 24 ans lorsque Mroz, une petite formation polonaise, lui fait signer son premier contrat profession-

nel. En trois ans, le blond Lituanien au regard délavé s'adapte treize épreuves, dont le Prutour au pays de Galles, le titre national du contre-la-montre et la classique de la Commonwealth Bank en Australie. Peu de temps avant, il fait la connaissance de Quirico Bernacchi, un ancien grimpeur de 86 ans, ancien maillot rose du Tour d'Italie en 1937, qu'il décrit comme son père spirituel.

L'équipe italienne Fassa-Bortolo s'intéresse à lui et l'engage. Il s'illustre en réalisant une échappée de 180 km dans la Flèche Wallonne, puis en terminant cinquième du Tour d'Espagne (2000). Raimondas Rumsas devient aussi le premier coureur lituanien à s'offrir une épreuve de Coupe du monde, en gagnant le Tour de Romandie.

Mais sa victoire dans l'Alto Bergame crée des tensions. Il la ravit à Francesco Casagrande, son futur leader au sein de

l'équipe italienne. Ce dernier ne l'admet pas : « Rumsas n'a pas voulu me relayer mais cela ne l'a pas empêché de m'attaquer dans la dernière montée », se plaint-il alors. Le Balte, qui dédie sur le podium sa victoire à Quirico Bernacchi, ne bronche pas. Son rêve, qui a toujours été de rencontrer Bernard Hinault sur le Tour de France, se concrétise un peu plus.

RÉPUTATION DE DUR À CUIRE

Quelque mois plus tard, il trahit une nouvelle fois son leader au Tour du Trentin. Cette fois, son « irrespect » lui coûte cher. Francesco Casagrande use de son influence pour lui fermer la porte du Tour de France. Esseulé, Raimondas Rumsas se retrouve sur le marché des transferts. Souhaitant garder sa liberté, il refuse une première offre de la formation US Postal de Lance Armstrong. Il signe finalement chez Lampre-Daikin,

en 2002. L'homme y gagne une réputation de dur à cuire, après une violente chute au Tour de l'Etna, où, les poings serrés, il se laisse soigner à vif. Il s'en tirera avec 65 points de suture.

« Je pars à la découverte des grands cols », disait Raimondas Rumsas (1,79 m, 67 kg) avant de s'élancer sur les routes de la Grande Boucle. Trois semaines plus tard, ce père de trois enfants, payé aux résultats par son équipe, espérait bien monnayer cher sa troisième place sur le podium du Tour de France. « Il a une option avec la Lampre, mais, s'il marche bien, je l'aiderai à trouver un meilleur contrat en 2003. Il le mérite », affirmait Beppe Saroni, son directeur sportif, avant que sa femme ne se fasse arrêter par la police en possession de produits interdits et qu'il ne se retrouve en pleine tourmente.

Pierre Lepidier

La pharmacopée à risque de la chimie du muscle

Les produits saisis par les douaniers et leurs méfaits sont bien connus des spécialistes

LES MODÈLES de calcul et les statistiques utilisées pour démontrer le dopage dans le cyclisme sont sans doute perfectibles, mais, à l'énoncé des résultats relatifs à la puissance des coureurs ou au nombre croissant de ceux qui peuvent monter l'Alpe-d'Huez en moins de quarante-cinq minutes - sept en 1989, soixante en 1997 -, beaucoup s'interrogent. Le mensuel *Science et Avenir* d'août 2002, qui propose quinze pages d'enquête sur les coulisses de ces drôles d'exploits, est de ceux là. Il rappelle cette déclaration de Willy Voet, l'ex-soigneur de l'équipe Festina : « Un cycliste sans vélo et sans sa seringue, c'est comme une majorette sans bâton, ça n'existe pas. »

L'interpellation par les douanes, dimanche 28 juillet à Chamonix (Haute-Savoie), de l'épouse du coureur lituanien Raimondas Rumsas, en possession, selon le SRPJ de Lyon, d'« énormément de produits » pharmaceutiques bien connus des spécialistes du dopage n'est pas faite pour rassurer. Parmi les substances qui ont été saisies et dont la liste précise n'a pas été fournie figuraient :

► **de l'EPO** : qualifiée par certains de « kérosène » des champions, l'EPO (érythropoïétine) est une hormone de synthèse très efficace qui stimule la production des globules rouges, comme le fait l'EPO d'origine humaine, et favorise ainsi l'oxygénation de l'organisme et, partant, l'oxygénation des muscles. Contrepartie gênante de cette hormone aujourd'hui facilement pistable, un « épaissement du sang » que l'on contre par la prise d'anticoagulants et l'administration de fer pour aider

à la synthèse de l'hémoglobine des globules rouges transporteurs d'oxygène.

► **des corticostéroïdes** : ces substances, appelées aussi corticoïdes, sont des hormones naturellement sécrétées par les glandes surrénales de l'organisme. Elles ont un effet anti-allergique, immunosuppresseur et surtout anti-inflammatoire et psychostimulant qui en font des produits de synthèse recherchés - et détectables - par les sportifs, car efficaces contre la douleur et la fatigue. Mais l'usage non thérapeutique de ces molécules se paie de troubles du comportement, d'une baisse des défenses immunitaires favorable aux infections, d'une fragilité des ten-

dons musculaires et à long terme de troubles endocriniens.

► **de la testostérone** : souvent administrée en association avec de la créatine, cette hormone, naturellement synthétisée par l'organisme, fait partie de la famille des anabolisants, et peut donc être à ce titre qualifiée d'« engrais à muscles ». Certaines de ces molécules d'origine artificielles autres que la testostérone sont connues pour pouvoir induire des lésions cancéreuses.

Ce ne sont là que des produits relativement courants, fréquemment évoqués dans les affaires de dopage. Mais, la science avançant, l'art du dopage avance avec elle et d'une manière telle que les techni-

Les réactions

● **Jean-Marie Leblanc, directeur du Tour de France**, s'est déclaré « un peu étonné » par la troisième place du coureur lituanien.

« Certes, il avait remporté le Tour de Lombardie, mais il n'avait pas la réputation d'être un coureur aussi performant dans les grands tours. (...) Si ce type a triché, il aura volé la troisième place de Botero. Il aurait trompé l'ensemble de la communauté cycliste. »

● **La formation Lampre-Daikin, dans un communiqué**, explique que « l'équipe manifeste son trouble pour ce qui s'est passé et précise qu'elle n'a rien à faire avec l'événement, comme du reste les modalités de l'épisode le laissent déjà deviner. (...) Si l'on vérifiait effectivement n'importe quelle

responsabilité du coureur, l'équipe Lampre-Daikin le licencierait tout de suite ».

● **Pietro Algeri, directeur sportif de l'équipe de Raimondas Rumsas**, interrogé dans le journal *Le Parisien*, a déclaré : « Nous n'avons pas fui Paris. Comme d'autres équipes italiennes, on est rentré au plus vite en Italie. C'est pour cela que nous ne sommes pas allés à l'hôtel. »

● **Pour Hein Verbruggen, président de la fédération internationale de cyclisme (UCI)** « Si l'UCI juge qu'il y a conviction de dopage, alors on appliquera le règlement et on sanctionnera. Mais avant de me prononcer définitivement, j'aimerais avoir plus d'éléments sur cette affaire. »

ques de dépistage de ces produits dans le sang et les urines sont souvent en retard d'un train. A lire la longue liste des molécules utilisées, ou abandonnées pour les risques qu'elles présentent ou leur efficacité insuffisante, on constate que la pharmacopée du dopage s'étoffe rapidement. Agents transporteurs d'oxygène comme les PFC, aujourd'hui en perte de vitesse, hormone de croissance, hémoglobine modifiée, RSR 13, peptides mimétiques, insuline, etc.

Pour l'heure, les pratiques dopantes dans les milieux sportifs professionnels et amateurs semblent cantonnées à la prise de produits par voie orale ou injectable faisant partie de la pharmacopée officielle ou non. Tout laisse craindre aujourd'hui que les avancées dans le domaine de la génétique moléculaire fassent que l'on parvienne rapidement à modifier le génome de l'individu. Ce détournement de la thérapie génique viserait non plus à soigner mais bien à transformer la physiologie du sportif pour obtenir « naturellement » une augmentation de ses performances musculaires et sensorielles. Ces transformations pourraient être obtenues en jouant tant sur le système hormonal que sur les appareils cardiovasculaire, pulmonaire et cérébral. La question se posera alors de savoir si de tels organismes génétiquement modifiés tomberont ou non sous le coup des dispositions contre le dopage.

J.-F. A. et J.-Y. N.

DÉPÊCHES

■ **NATATION** : deux records de France, celui du 400 m nage libre, par Nicolas Rostoucher (en 3 min 51 s 11), et celui du 100 m brasse, par Hughes Duboscq (en 1 min 1 s 28), ont été battus lors des séries de la première journée des championnats d'Europe (grand bassin), lundi 29 juillet, à Berlin. En finale, Nicolas Rostoucher a terminé à la 7^e place. Sur 200 m dos, Roxana Marcacianu s'est qualifiée en extrême pour la finale. Elle a terminé troisième de sa demi-finale, mais avec seulement le huitième temps.

■ **VOILE** : **Nantes-Saint-Nazaire (1 851,5 points) a gagné in extremis lundi 29 juillet le 25^e Tour de France**, indécis jusqu'à son épilogue, devant **Région-Ile-de-France**, en tête avant la dernière étape (1850 points).

■ **TENNIS** : **l'Australien Lleyton Hewitt, numéro un mondial, a été battu lundi 29 juillet par l'Espagnol Felix Mantilla**, (2-6, 6-4, 6-3), au premier tour du Tournoi de Toronto, épreuve du circuit ATP dotée de 2,95 millions de dollars (3 millions d'euros).

Participez à la 6^e édition du **Prix Le Monde** de la recherche universitaire

Si vous soutenez votre thèse entre le 1^{er} octobre 2001 et le 31 octobre 2002, le **Prix Le Monde** vous offre la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir » aux Presses Universitaires de France.

Renseignements : 01-44-97-54-95
www.lemonde.fr/mde

OFU, fph, Fondation de France, Ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies, puf

LES RESTAURANTS DE LA PLAGE 3.

La République indépendante de Figuerolles

Dans une minuscule calanque de La Ciotat se niche une enseigne fantasque

LA CIOTAT

de notre envoyé spécial

C'est derrière les chantiers navals de La Ciotat, au bout de l'avenue des Calanques. Ça grimpe, ça monte et ça redescend. Il n'y a pas de panneau indicateur, juste un écriteau en bois peint sur une placette goudronnée, tout en haut d'une volée de marches. La mer ne s'offre pas directement à la vue, c'est en descendant cet escalier de ciment, après le tournant, qu'elle se découvre dans un panorama guère plus grand qu'un mouchoir de poche.

La plage de galets, les arbres où s'époumonent les oiseaux dans des trilles d'opérette, et au milieu de cette pièce d'eau encaissée dans des falaises de grès rouge un énorme rocher, comme un ptérodactyle au profil d'aigle et aux flancs recouverts çà et là de buissons touffus. Bienvenue à la République indépendante de Figuerolles, la RIF.

Deux hectares d'arbres et de rochers, sept petits bungalows et un restaurant forment l'ensemble de ce territoire qu'aucun atlas géopolitique n'a jamais recensé. Et pour cause ! L'endroit est une véritable réserve de « fadas », comme on dit par ici. On peut y payer son repas aussi bien en euros qu'en figues fraîches (« 4 figues mûres et sans fourmis égalent 0,15 € », est-il écrit en haut du menu), et en plus il s'agit sans doute du seul restaurant de plage de l'Hexagone dont la spé-



DESSINS MARC TARASKOFF

LES ADRESSES

LES BUNGALOWS DE

LA CALANQUE DE FIGUEROLLES

Il n'y a que sept chambres seulement à la RIF. Elles se réservent donc longtemps à l'avance, et affichent souvent complet l'été. D'autant plus que certaines, au confort certes sommaire, sont à petit prix (37 € seulement). Ceux qui veulent jouer les robinsons avec un peu plus de confort peuvent demander l'appartement avec sa baignoire en plein air (67 €) ou la chambre africaine (128 €).
Reservations au 04-42-08-41-71.

SOFITEL MARSEILLE PALM BEACH

Ouvert en mai, non loin de La Ciotat, c'est la dernière adresse de luxe dans la région. L'hôtel joue la carte du design et du confort. Les chambres, sans être immenses, sont extrêmement lumineuses. Grandes baies vitrées donnant sur la mer, hautes têtes de lit habillées de tissu clair. Joli choix de livres sur Marseille dans la bibliothèque. Piscine extérieure, centre de remise en forme et restaurant dont la réputation va grandissant. Chambres à partir de 195 € pour deux personnes.

200, corniche Kennedy, 13007 Marseille ; tél. : 04-91-16-19-00.

HÔTELKEROR

Cette petite pension de famille et son jardin en terrasse ne sont pas assez chics pour figurer dans les guides. Il n'empêche, pour 28 € seulement (il n'y a qu'un lavabo et la douche est sur le palier), comment ne pas craquer pour la chambre numéro 3 ? Ses deux fenêtres offrent une vue imprenable sur le port des Capucins.

12, avenue Frédéric-Mistral, 13600 La Ciotat ; tél. : 04-42-83-49-49.

LES DEUX PÉTOUX

Un peu en retrait de la plage, dans le quartier Saint-Jean, voici sans aucun doute l'adresse la plus authentique de tout La Ciotat. Une salle de café à l'ancienne, dont deux murs sont vitrés comme une véranda. Attendant à cela, une vaste cour jardin avec deux terrains de pétanque et de beaux tilleuls entre lesquels sont accrochés des ampoules de couleur. Sous les frondaisons de cette guinguette, digne d'un décor à la Trauner, on sert des pizzas qui cuisent sous vos yeux dans le four à bois, des brochettes d'agneau, des salades à l'ail ou du camembert à la braise. A ne pas manquer. Comptez environ 15 €.
10, avenue de Bellon, 13600 La Ciotat ; tél. : 04-42-83-08-09.

cialité est la cuisine russe. D'ailleurs, l'esprit bohème, un tantinet anar, qui flotte ici entre thym et serpolet, n'est-il pas, typiquement slave ? Il y a de ça. Tania et Igor s'étaient rencontrés dans un bal de Russes blancs à Paris. Lui, ancien pilote de Normandie-Niemen, elle fille de bonne famille en exil. Le tout sans le sou, ou presque, puisqu'ils trouvèrent tout de même de quoi acheter en 1956 ce morceau de crique et la guinguette qui l'occupait, celle de la famille Trinquiero.

Les ouvriers ciotadains y venaient autrefois danser le week-end au son de l'accordéon et manger des grillades. Il n'y a pas d'électricité, il faut descendre les 87 marches avec le dos cassé par les bonbonnes de gaz ou les pains de glace, mais Tania et son mari se lancent dans l'aventure. A la place de servir des sardines au feu de bois, elle sort son trousseau, installe nappes et doubles nappes, fait briller l'argenterie de famille et se met aux fourneaux pour préparer les zakouskis, les pirojkis, les blinis, les deux bortschs (le rouge et le vert), le boeuf Stroganoff et la noria des plats que préparait la babouchka de son enfance à Kiev.

La petite calanque provençale qu'a peinte Braque (le tableau est visible dans un musée munichois) est un endroit bien invraisemblable pour cette cuisine d'Europe de l'Est. Pourtant, c'est sans doute ce paradoxe qui enchante la bourgeoisie locale. Le bouche-à-oreille fera la reste. Aujourd'hui, ce sont les petits-fils de Tania, Grégori et Dimitri, qui dirigent la République indépendante de Figuerolles. Leur grand-mère est morte l'an dernier,

juste après le réveillon du Nouvel An russe.

« Ce que nous essayons, raconte Grégori, c'est de garder l'esprit qu'elle a insufflé ici. C'est un endroit qui ne ressemble pas aux autres et qui n'est pas fait pour entrer dans un moule. » Comment le pourrait-il d'ailleurs ? Il suffit pour s'en convaincre de jeter un œil sur la salle. L'aristocratique argenterie et le linge brodé ont regagné les armoires de la famille, mais l'atmosphère est restée aussi délirante et improbable qu'aux débuts. Peut-on parler de salle à manger ? Des tables de toutes les formes, des nappes multicolores et aux motifs désassortis : cachemire, provençal, fleurettes. Tout ici est de bric et de broc. Des chaises en bois usées, d'autres faussement chics aux assises en skaï jaune, d'autres encore sorties du jardin, en plastique bleu lavande.

Derrière la rambarde de l'escalier, une rangée de projecteurs transforme parfois un bout de l'espace en salle de concert. Un mélange de souvenirs russes et africains (une partie de la famille a longtemps vécu en Côte d'Ivoire) s'empile dans un joyeux capharnaüm. Au-dessus du bar, le portrait de Tania, pull marron et collier d'ambre, sert d'icône protectrice à cette incroyable bonbonnière en surplomb de la mer.

Short à poches de randonneur, chemise hawaïenne, cheveux bicolores ébouriffés et l'œil bleu en bille de loto : Grégori, qui dirige la salle, ne dépare pas dans le décor. Quand on a un grand-père qui descendait les escaliers de la crique sur sa grosse BMW, et qui, tout ancien pilote de guerre qu'il était,

terminait parfois les soirées en dansant en pagne tahitien sur les tables du restaurant, on s'en voudrait de ne pas être soi-même un peu fantasque.

« C'est une seconde nature dans la famille, reconnaît « Greg », comme tout le monde le surnomme ici. Mon frère fait des disques de musique zoulou, mon père monte des expéditions pour barouder un peu partout dans le monde : on ne se force pas à être différents, je crois qu'on est tout naturellement plutôt décalés », explique-t-il. Il faut dire que

Un mélange de souvenirs russes et africains s'empile dans un joyeux capharnaüm

Pascal Berthelet, le nouveau cuisinier, revient de douze ans passés au nord du Québec et qu'il avait envie de changer un peu de style de cuisine. « J'avais besoin de soleil et de cuisine ensoleillée », confie l'intéressé. Et la cuisine russe alors ? « Ah, mais la Russie ici, c'est la carte d'hiver ! Un bortsch quand il fait 30 degrés à l'ombre, vous y songez sérieusement ? Ça pouvait marcher à l'époque de Tania, c'était tellement dépaysant, mais aujourd'hui, l'été, les gens veulent du poisson. On est tout de même en bord de mer. »

A sa carte donc, tarte fine de saumon mi-fumé et fondu de céleri et d'oignon, daurade grillée au confit

de citron, pavé de thon au lait de coco, dos de saumon mariné et piqué de lard. Un ensemble de plats gentiment travaillés, à l'exotisme bon enfant, mais sans réelle inventivité, et qui n'évite pas parfois le « chabada-bada gastronomique », comme ces œufs de lumps artistiquement disposés de part et d'autre de la tarte de saumon et qui n'apportent franchement rien au plat.

Au total, 80 % des ventes estivales se concentrent sur le poisson, lequel, on a beau être au Sud, arrive ici quotidiennement en droite ligne de Dunkerque ! Tout cela est servi en portions plutôt généreuses par une équipe sympathique, qui, de la belle Yasmina à Amos le barman, semble avoir été pioché dans une pub Benetton.

L'autre vedette du menu, c'est bien évidemment la figue. « Figuerolles », en provençal, c'est le « jardin des figuiers ». La calanque a dû en être farcie, car il y a de l'eau douce sur le terrain. Trois puits, dont l'un tellement ancien qu'on prétend même qu'il est romain. On cueille les fruits deux fois par an sur les figuiers de la crique, lesquels sont aujourd'hui beaucoup moins nombreux. Le beau spécimen planté près de l'escalier qui descend à la plage donne même trois fois, mais tout le monde se sert sur le passage, ce qui est bien logique.

La récolte est transformée dans sa quasi-totalité en une vingtaine de kilos de confitures qui seront mangées au petit déjeuner. Pour réaliser le vin de figues, les figues en croustade à la cannelle, la vinaigrette de figue ou la tarte fine aux figues, qui sont tous au menu, deux solutions : faire les courses ou attendre les figues des clients. « On en a déjà vu venir avec des sacs de 15

ou 20 kilos, raconte Dimitri, le frère de Greg. Et bien sûr, nous accueillons toujours avec plaisir ceux qui payent dans notre monnaie locale », ajoute-t-il dans un sourire.

Il vous faudra tout de même quelques bonnes brouettes remplies à ras bord de ce fruit si vous comptez payer ainsi votre nuit à la RIF. Car la République ne fait pas que restaurer, elle loge aussi ses convives. A l'époque de Tania et d'Igor, on accueillait les campeurs et on louait à la saison les quelques cabanons en contreplaqué et Fibrociment qui forment comme un petit hameau en contrebas du restaurant.

Aujourd'hui, ces cabanons sont loués à la nuit. Ils ont été reconstruits au même emplacement avec des murs un peu plus épais, mais leur confort reste souvent sommaire. Leur charme tient surtout à la sauvagerie de l'endroit. Deux chambres font exception à la règle. L'une, assez vaste, vient d'être entièrement redécouverte dans un esprit néo-africain franchement réussi, et l'autre est la chambre qu'affectionne Nicolas Hulot quand il est de passage ici. Elle possède une baignoire installée sur sa terrasse. De quoi se savonner en plein air, avec vue sur la mer. Un vrai fantôme d'explorateur.

Guillaume Cruzet

Restaurant La RIF, calanque de Figuerolles, 13600 La Ciotat ; tél. : 04-42-08-41-71. Pas de menu. Comptez environ 35 € à la carte. Le soir, la calanque et son îlot rouge dans la mer sont éclairés par de grosses lampes au sodium.

PROCHAIN ARTICLE

Chez Hortense au Cap-Ferret

LA RECETTE : DOS DE SAUMON CLOUTÉ AU LARD

INGRÉDIENTS

(pour 4 personnes)

4 pavés de saumon de belle épaisseur, de 160 g chacun.

Le jus de deux citrons (verts de préférence).

2 cuillères à soupe d'huile d'olive.

80 g de poitrine fumée coupée en lardons.

80 g d'olives noires hachées.

1 cuillère à café d'ail haché.

Gros sel de Guérande.

Poivre du moulin.

■ Réalisation : posez les pavés de saumon dans un plat creux. Dans un bol, pressez le jus des deux citrons, ajoutez-y deux cuillères à soupe d'huile d'olive, et recouvrez le saumon de ce mélange. Terminez en saupoudrant de gros sel. Mettre au froid 24 heures.

Le lendemain, allumez 10 minutes en avance le four, thermostat 200 degrés. Sortez les pavés de saumon du réfrigérateur. Avec la poin-



te d'un couteau, pratiquez trois ou quatre entailles sur chaque morceau de poisson.

Dans chacune d'entre elles, installez un lardon, dont une partie doit dépasser. Faites cuire 4 minutes au four préchauffé, puis encore une

minute sur la position grill. Pendant ce temps, dans un bol, mélangez les hachis d'olives noires et d'ail. Répartissez un peu de ce mélange dans chaque assiette et déposez par-dessus chaque pavé de saumon au sortir du four.

GASTRONOMIE

Publicités

PARIS 5^e

«Un des restos indiens les plus connus» (TELERAMA)

MAHARAJAH

72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e

Le Saint-Gilles

Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles
Dîner aux chandelles
Piste de danse
Ambiance soleil de l'océan indien.
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84
M^o Vavin/Notre Dame des Champs
Cartes DC et AE acceptées

PARIS 14^e

LE MAURITIUS

3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91

Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles

LE GRAND BAIE

201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

PARIS 16^e

RESTAURANT JAPONAIS GRILL

OKAGAWA

SPECIALITES YAKITORIS & SUSHIS

1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67

Menu Brochettes 15 €, Assort. Sushis 20,20 € - Fer. Dim.

AUJOURD'HUI

Fraîcheur sur le Nord

MERCREDI 31 JUILLET

Lever du soleil à Paris : 6 h 24
Coucher du soleil à Paris : 21 h 29

Le temps reste maussade avec des pluies sur les régions au nord de la Loire et des orages sur les reliefs de l'Est. Des averses se produisent sur le Sud.

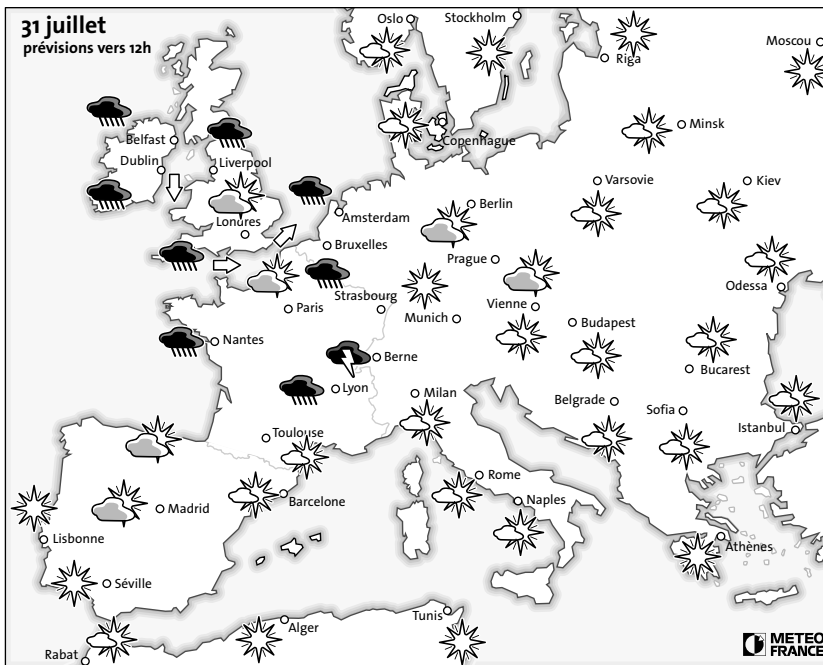
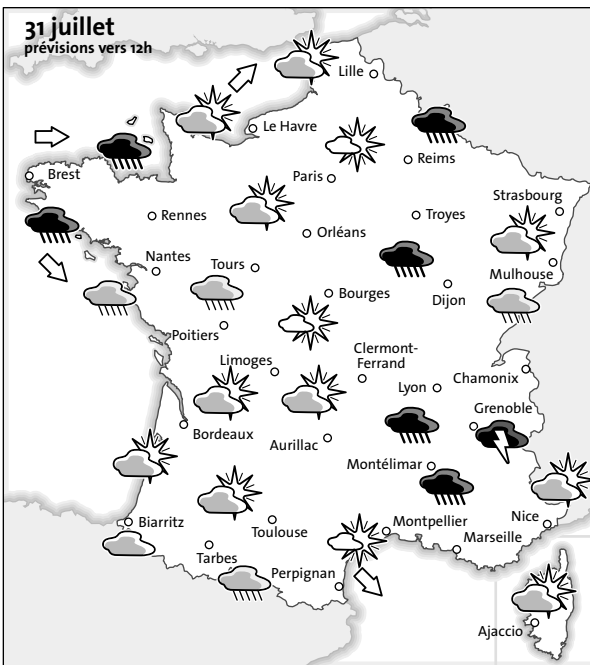
Des problèmes de transmission nous privent des prévisions de Météo France par régions.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

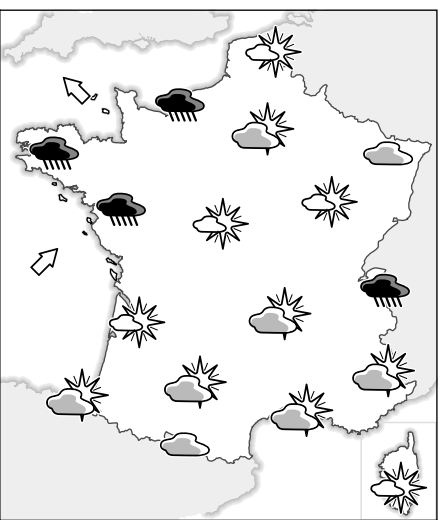
31 JUI. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Ajaccio	17/26 N	Madrid 18/28 N
Biarritz	16/19 C	Milan 21/26 P
Bordeaux	15/20 N	Moscou 19/30 S
Bourges	15/22 N	Munich 16/28 S
Brest	12/14 P	Naples 21/24 N
Caen	15/18 P	Oslo 17/25 S
Cherbourg	14/17 N	Palma de M. 22/29 S
Clermont-F.	16/23 N	Prague 16/24 S
Dijon	17/23 P	Rome 20/25 N
Grenoble	18/24 P	Séville 22/34 S
Lille	16/24 N	Sofia 17/24 N
Limoges	13/18 N	St-Pétersb. 18/26 S
Lyon	18/22 P	Stockholm 17/27 S
Marseille	20/27 S	Ténérife 21/27 C
Nancy	18/22 P	Varsovie 20/30 N
Nantes	12/17 P	Venise 21/25 N
Nice	20/25 N	Vienne 18/25 S
Paris	15/23 N	
Pau	15/18 P	
Perpignan	18/26 N	
Rennes	12/18 P	
St-Etienne	15/21 P	
Strasbourg	19/21 P	
Toulouse	16/21 N	
Tours	13/21 N	
FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	22/31 P	
Fort-de-Fr.	27/31 S	
Nouméa	18/22 P	
Papeete	23/29 S	
Pointe-à-P.	25/31 P	
St Denis Réu.	20/25 P	
AMÉRIQUES		
Brasilia	14/27 S	
Buenos Aires	6/12 C	
Caracas	26/30 P	
Chicago	21/33 S	
Lima	15/17 S	
Los Angeles	17/23 S	
Mexico	13/25 S	
Montréal	20/29 S	
New York	25/33 S	
San Francisco	14/20 S	
Santiago Ch.	2/13 S	
Toronto	20/31 S	
Washington DC	24/33 S	
AFRIQUE		
Alger	20/29 S	
Dakar	26/29 S	
Kinshasa	20/31 S	
Le Caire	27/40 S	
Nairobi	14/20 C	
Pretoria	7/21 S	
Rabat	19/22 S	
Tunis	22/34 S	
ASIE-OCÉANIE		
Bangkok	26/32 P	
Beyrouth	30/34 S	
Bombay	27/31 P	
Djakarta	24/30 P	
Dubaï	32/42 S	
Hanoï	26/27 P	
Hongkong	26/29 P	
Jérusalem	22/37 S	
New Delhi	30/34 P	
Pékin	26/32 P	
Séoul	25/28 P	
Singapour	27/30 P	
Sydney	11/18 S	
Tokyo	26/33 P	



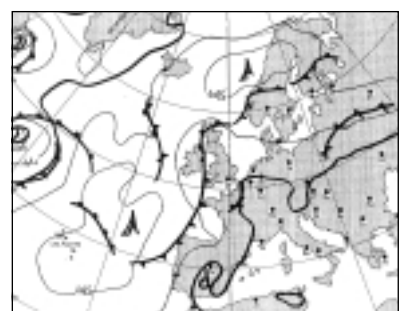
Soleil
 Peu nuageux
 Couvert
 Brèves éclaircies
 Averses
 Pluie
 Orage
 Neige
 Brouillard
 Vent fort



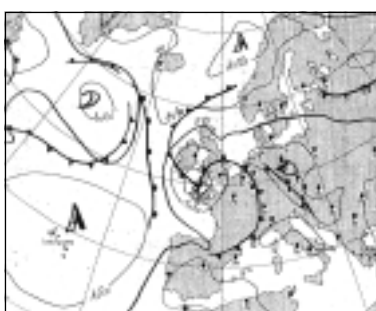
PRÉVISIONS POUR LE 1^{er} AOÛT

Tous les horaires des vols sur airfrance.com

Jedi 1^{er} août
Le temps sera variable et très frais sur le Nord où des averses sont possibles. Sur la Bretagne de fortes pluies orageuses séviront. Le soleil dominera sur la Méditerranée.



SITUATION LE 30 JUILLET A 0 HEURE



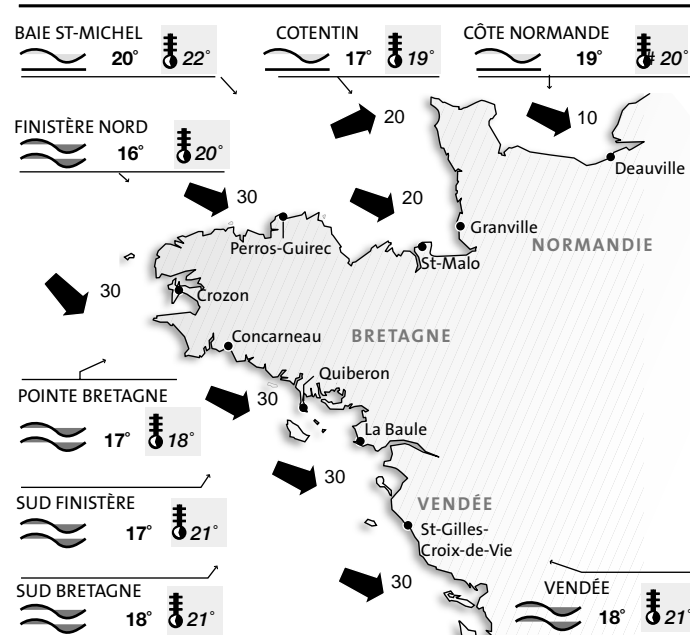
PRÉVISIONS POUR LE 1^{er} AOÛT A 0 HEURE TU

Sur les plages

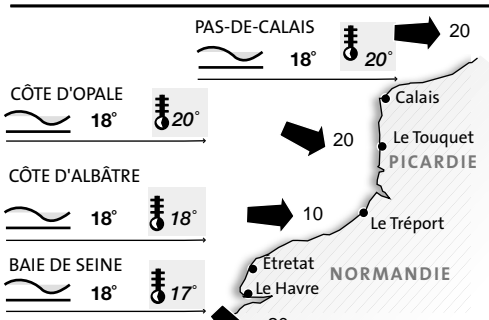
Le 30 juillet vers 12 heures

Un ciel très chargé amène des pluies sur la Bretagne et la Normandie. Sur l'Atlantique, un ciel variable apporte quelques averses. Sur la Méditerranée et la mer du Nord de belles éclaircies se développent.

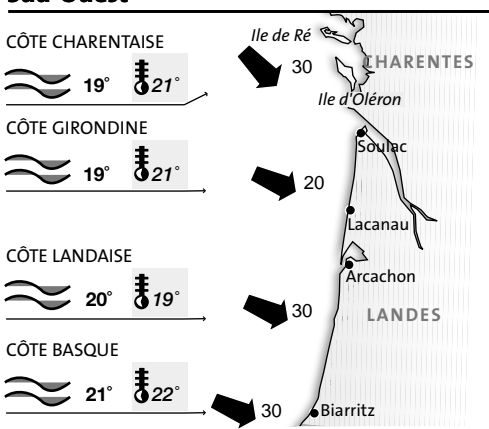
Ouest



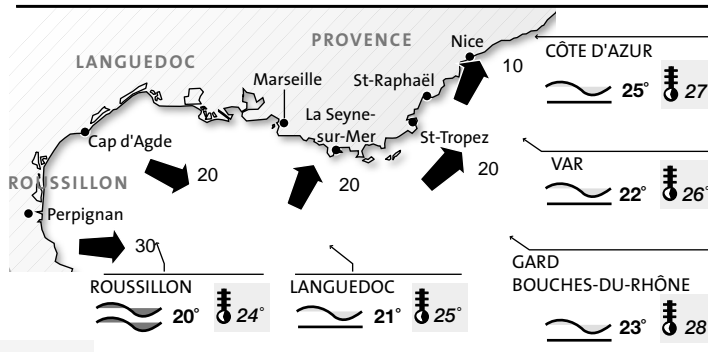
Nord



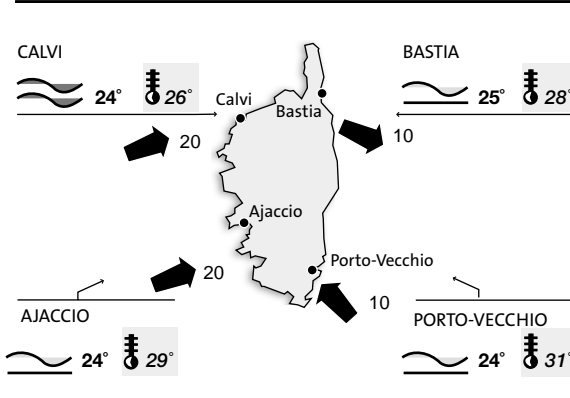
Sud-Ouest



Sud



Corse



MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 180

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Vue de l'esprit. - II. Met fin définitivement. - III. Prennent de la hauteur. - IV. Mauvais coup pour le sabot. Une mal mise en page. Parti en miettes. - V. Ardent. Font leur numéro en piste. Pour faire la une et tout le reste du journal. - VI. A tout défaut. Pour se lancer dans l'immobilier. Réalisateur américain. - VII. En opposition sur la rose. S'il

est dans la purée, c'est qu'il a quitté le chef. Supports rigides. - VIII. Que l'on retrouve à l'échelon local. - IX. Belles fins pour les anguilles qui passent à table. - X. A peu près assurés de garder leur poste.

VERTICALEMENT

1. Vide-poches. - 2. Passe aux suivants. Sur la portée. - 3. Sortie de la Botte. Fait tomber le roi. -

4. En très mauvais état. Plein gaze sur scène. - 5. Maintient la voile à la base. La psychiatrie lui doit beaucoup. - 6. Clameur dans l'arène. Suit ceux de devant. - 7. Suit traditionnellement. Plus à l'aise en grande pompe. - 8. Foyers au foyer. Enfant de la capitale. - 9. Possessif. Cassées le jour du départ. - 10. Dans la mer Egée. Enfourché par les poètes. - 11. Reste dans l'ombre. Liste de choix. - 12. Mouffettes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 179

Horizontalement
I. Déficit. Trou. - II. Urinal. Crier. - III. Balai. Toubib. - IV. Ite. Nains. La. - V. Tond. Prêté. - VI. Tache. Etui. - VII. Té. Dater. Uns. - VIII. Idéale. On-dit. - IX. Varie. Acuité. - X. Emis. Fessées.

Verticalement
1. Dubitative. - 2. Erato. Edam. - 3. Filent. Eri. - 4. INA. Dadais. - 5. Caïn. Cale. - 6. Il. Aphte. - 7. Tirée. Ae. - 8. Cône. Roccs. - 9. Truste. Nus. - 10. RIB. Etudie. - 11. Œil. Unité. - 12. Urbanistes.

SCRABBLE PROBLÈME N° 288

Deuxième manche (1 170 participants jouant simultanément).

Tirage : A A E K O R T.
a) Sans scrabber, en deux endroits différents, placez deux mots différents rapportant respectivement 70 et 80 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.
Tirage suivant : O + I L O P S X.
b) En deux endroits différents, placez deux mots différents rapportant respectivement 48 et 54 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.
Solution de a) : karaté, B 10, 80, faisant reculons.
Tirage suivant : L O O P + A R E.
c) En deux endroits différents, placez deux mots différents rapportant respectivement 33 et 40 points.
Solution de b) : axis, 13 B, 54.
Préparation de la grille de la semaine prochaine.
d) A B E I N R U : trouvez deux sept-lettres. Le tirage FICHANT s'appuie sur les trois lettres de ERS, lentille; trouvez les trois huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 7 août.

Festival de Vichy 2002

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B						F								
C						U						E		
D						S						C		
E	D	I	V	E	R	T	I	T				U		
F						I						L		
G						N						O		
H						J	E	E	P	L	N			
I						S	I	W	A	N	S			
J														
K												D		
L												A		
M												N		
N												U		
O												M		

Solutions du problème paru dans Le Monde du 24 juillet.
a) SURTAXE, G 5, 91, en collant au-dessus de TEASING - RESTAUX, I 1, 100, en baïonnette en dessous de TEASING.
b) STERNAUX, du sternum, 11 D, 118 - CESTRAUX, de l'aëstrus, 15 A, 104 - EXTRUDAS, D 8, 90 - TEXTURAS, 6 H, 89 - SURTAXEE, 7 B, 79 - SURTAXES, 9 H, 78.
c) FUSTINE, teinture jaune, et SUIFENT, enduit de suif - INFUSENT, ENFUITES, SUIFFENT.

Michel Charlemagne

A Winterthur, en Suisse, « Chic Clicks » invite le visiteur à tenter d'évaluer la différence entre des clichés de mode, réalisés sur commande, et des œuvres personnelles. A Zurich, un accrochage revient sur la notion de format, question majeure pour les artistes depuis les années 1980

Le flirt ambigu de la photographie de mode avec l'art

WINTERTHUR (Suisse)

de notre envoyé spécial

Sans doute l'histoire est-elle un peu exagérée. Mais elle en dit long sur un mouvement qui a profondément marqué le monde de la photo de mode et, au-delà, une certaine photographie contemporaine. Nous sommes en 1990, à Londres. Une jeune mannequin inconnue et maigre présente son corps maladroit à l'objectif de Corinne Day, photographe anglaise, également inconnue, pour le magazine *The Face*. Kate Moss court nue sur une plage. Et puis pose, en clignant des yeux, à cause du soleil, devant un mur lumineux. Elle rit. Une adolescente sort de l'enfance. Les vêtements ? On ne les remarque pas.

Cette série en noir et blanc, proche de l'album de famille, éloignée de l'imagerie glamour et glacée, serait fondatrice d'une esthétique intime et quotidienne de la photo de mode, descendue du piédestal de la perfection et du rêve, pour plonger dans son époque. Une photo de la série trône, en grand format, au cen-

l'Institut d'art contemporain de Boston - et non par un musée de mode - traduit cette fascination réciproque. Déjà, en 2001, ce flirt poussé avait fait l'objet d'une exposition au Victoria and Albert Museum de Londres sous le titre « Imperfect Beauty ».

Le champion de ces connivences serait Wolfgang Tillmans, qui publiait des images de ses copains nus dans les arbres dans le magazine *i-D*, et dont on peut voir une rétrospective, jusqu'au 15 septembre, au palais de Tokyo, à Paris. Tillmans n'est pas à Winterthur. Fâcheux. L'autre grande absente est Inez Van Lamsweerde, qui a fabriqué une femme mutante au moyen de l'ordinateur, aussi à l'aise dans les magazines qu'au musée. Mais il y a quand même du beau monde. D'un côté, une poignée d'artistes réputés qui ont répondu aux sirènes de la mode : Erwin Wurm, Philip-Lorca diCorcia, Cindy Sherman, Richard Prince et Larry Sultan. De l'autre, une majorité de photographes qui ont fait leurs armes dans la mode et



PHILIP-LORCA DICORCIA

- très joliment accrochée -, classée par auteur, où l'œil peut aller de la commande à la « création pure », le catalogue offre une lecture à double entrée, tête-bêche. D'un côté, les commandes ; de l'autre, les créations. Avec un cahier central qui regroupe les textes et les images en vignettes, commentées. Au premier abord, l'effet est stupide, qui empêche de comparer. Et puis on se rend à l'évidence : il est quasi impossible de distinguer les images produites pour vendre un vêtement des clichés imaginés hors du commerce. « Nous sommes en plein flottement sur le statut des images dans lesquelles le vêtement s'efface », selon Christine Macel, conservateur au Centre Pompidou.

« RÉALISME SALE »

A partir du moment où l'art abandonne la fiction pour la réalité, et que la mode prend ses distances avec les vêtements pour glisser vers le style de vie, il était prévisible que les esthétiques fusionnent. Au détriment de qui ? De l'art, qui devient « la simple scène du spectacle », répond Olivier Zahm, responsable de la revue *Purple*. Au-delà, un constat répète un phénomène ancien, douloureux pour nombre de photographes exposés : les images de com-

mande sont souvent plus intéressantes que les autres. Revenons à Corinne Day. Sa série avec Kate Moss restera dans les esprits, mais non sa pénible chronique de paumés, dont le « réalisme sale » est devenu un poncif de l'art, clone parmi d'autres, à la remorque de Nan Goldin. Des petits Goldin, il y en a un paquet à Winterthur, comme il y a des petits Eggleston dans la façon d'organiser les objets et le mobilier dans un intérieur de classe moyenne et encore des petits Jeff Wall dans la façon de scénariser les gestes quotidiens. Les artistes confirmés qui ont répondu à une commande s'en sor-



CINDY SHERMAN

tent le mieux. Parce que le vêtement et l'apparence physique jouent un rôle central dans leur création. C'est le cas de Cindy Sherman, qui a développé une œuvre à partir de l'autoportrait travesti, et dont les commandes pour la marque Comme des garçons prolongent ses images personnelles. Mais le cas le plus troublant est celui de Philip-Lorca diCorcia : il n'y a pas grand-chose à voir entre ses portraits glacés d'adolescents (pour les galeries) et la mise en scène sophistiquée d'une femme, qui présente sa robe dans un intérieur moderniste (pour la revue *W*). Les deux images sont attractives.

Elles nous transportent dans un ailleurs glacé, loin des kilos d'instantanés qui viennent grossir, jusqu'à l'absurde, la duplication du monde.

Michel Guerrin

« Purple » donne la parole à Maurizio Cattelan

Purple est sans doute la revue qui croise le mieux le monde de la mode et celui de l'art. Mais sur des bases précises, dit son directeur, Olivier Zahm : « Une idéologie dominante se crée dans des magazines qui utilisent l'art contemporain comme caution culturelle, font croire que tout le monde est "créatif" dans le but de vendre de la mode et de la publicité. On va vers un fast-food de l'art contemporain, sans hiérarchie. » Ce dernier ajoute : « Si l'artiste veut faire avancer l'image de mode dans le cadre d'une vraie collaboration, je suis preneur. » Dans son n° 11 (février), Olivier Zahm avait confié trente pages de mode à Richard Prince. Cette fois, il a donné 33 pages à l'artiste Maurizio Cattelan (dont l'œuvre explore justement l'art comme scène du spectacle) et au photographe Mark Borthwick. Ou comment l'essayage de vêtements dans la rue devient une performance loufoque et urbaine, chaque veste ou chaussure étant transformée en ready-made presque ridicule, loin de la fonction commerciale. Une réussite.

Purple, été 2002, n° 12, 202 p., 10 €.

tre du Fotomuseum de Winterthur, à quelques kilomètres de Zürich. D'autres images de Corinne Day, cette fois en couleur, sont à côté : des instantanés glauques de jeunes désœuvrés à la maison, les narines tartinées de poudre blanche, extraits de son livre, *Diary* (2000).

L'évaluation, que le spectateur est invité à faire, entre l'image pour *The Face* et cette série en couleur, constitue le projet de cette exposition qui rassemble 40 photographes. Le titre est « Chic Clicks ». Facile et déplacé, car il n'y a rien de vraiment chic ici. Le sous-titre est plus instructif : « La photographie de mode entre l'art et la commande ». Chaque photographie est en effet à découvrir à travers deux types d'images, identifiées dans la légende : une commande pour un magazine, et un « un travail personnel », destiné au musée.

L'idée est vieille comme la photographie. De Man Ray à Paul Outerbridge, de Penn à Avedon, nombre de photographes ont fait le pas de deux entre la commande commerciale et la recherche personnelle. Mais, depuis une dizaine d'années, on assiste à des croisements sans précédents entre une génération de photographes de mode et le monde de l'art contemporain. Le fait que cette exposition ait été montée par

titillent le monde de l'art : Mark Borthwick, Corinne Day, Anders Edström, Glen Luchford, Davis Sims...

Beaucoup a été dit sur les raisons qui ont poussé la mode et l'art à s'unir. Les années 1990 ont été dominées par une crise économique qui a appelé des images plus proches du quotidien. Des magazines de tendance, prônant une culture alternative et urbaine, ont fleuri dans les pays industrialisés, parlant plus des modes de vie que de mode - sexualité, environnement, urbanisme. Des photographes ont offert une image crue, rompant avec « les années fric ». De son côté, l'art contemporain plongeait dans la mode de la photographie et se laissait séduire par une esthétique du quotidien dont Nan Goldin est devenue l'emblème. Un dernier argument a joué, énoncé par Eric Troncy, responsable du centre d'art Le Consortium, de Dijon : « Le monde de l'art a besoin de l'argent de la mode ; celui de la mode a besoin de la respectabilité de l'art. » Il ajoute : « Le résultat est une confusion extrême et pernicieuse. Je vois peu de chose intéressantes. »

Justement, le projet de Winterthur, inédit, est de comparer la production de ces photographes. Pour cela, il y a aussi le catalogue. Surprise : contrairement à l'exposition

ZURICH

de notre envoyé spécial

C'est une exposition spectaculaire que présente le Kunsthaus de Zurich. Une cinquantaine d'œuvres sur 1 400 m², ce qui en dit long sur l'inflation des formats monumentaux d'une certaine photographie contemporaine. « Que faut-il entendre par grande photographie ? » Telle est la question à laquelle Tobia Bezzola, le commissaire, a voulu répondre, en présentant un échantillon de noms prestigieux et d'œuvres réalisées depuis dix ans : architectures de Gursky, musées et forêts de Struth, saisons lumineuses de Jeff Wall, installation *in situ* photographiée par Cattelan, diapositives projetées de Streuli, fleuve Rio Negro de Burkhard, lacs suisses de Bustamante...

Seul un accrochage historique pourrait montrer comment le format, à partir des années 1980, a progressivement perturbé la perception de l'espace, de l'architecture, du paysage urbain et naturel, du portrait. Comment le formalisme s'en mêle, comment la forme photographique et la

forme du tableau s'imbriquent. Comment enfin le format a bouleversé le statut même de la photographie au sein des arts plastiques. Le visiteur est surtout convié à une déambulation agréable et estivale qui lui permet de découvrir des œuvres de qualité, et comment les auteurs jouent avec l'imagerie décorative.

CHEFS-D'ŒUVRE DE JEFF WALL

On retiendra la série de Jean-Marc Bustamante qui, poursuivant une conviction apparue dans les années 1970, découpe le paysage par strates, ce qui lui permet d'associer, dans une seule vue apparemment apaisante, un cimetière et un terrain de handball, un lac joyeux et une montagne menaçante. Ou encore la projection magnifique de visages isolés dans la rue (*Oxford Street*, 1997), par Beat Streuli. Mais l'élément le plus stimulant de l'exposition est la présentation de deux chefs-d'œuvre de Jeff Wall : *Tattoos and Shadows* (2000) et *People on an Overpass* (2001). Rien que pour cela, on peut aller à Zurich.

Quand nombre d'artistes semblent agrandir l'image simplement pour la rendre spectaculaire, les mises en scène - et en espace - précises de Wall, mariage élaboré de citation picturale (*Le Déjeuner sur l'herbe*, de Manet, pour le premier), de gestes quotidiens et de références au documentaire social (des nomades qui marchent dans la ville moderne, pour le second), atteignent une force saisissante. Ces merveilles sont accrochées à côté des espaces de Gursky. L'œil glisse sur ces derniers, mais il doit s'arrêter longtemps pour saisir la richesse, la symbolique et la complexité des tableaux d'histoire actuelle de Wall.

M. G.

WALLFLOWERS, Kunsthaus, Heimplatz 1, CH-8001 Zurich, Suisse. Tél. : 00-41-1-253-84-84. Du mardi au jeudi, de 10 heures à 21 heures ; du vendredi au dimanche, de 10 heures à 17 heures. 12 FS et 7 FS. Jusqu'au 15 septembre. Catalogue : 44 p., texte allemand ou anglais, 20 FS.

A Zurich, retour sur la vogue du grand format

Révissez vos classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Classica

Le Monde UNIVERSAL DECCA RIO CHOC

PUCCINI | La Bohème | CHAILLY

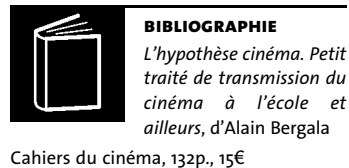
GRISERIE ET MISÈRE DE MIMIE. Avec La Bohème Puccini prouve qu'il peut se frayer un passage entre divers grands courants, articuler de manière cohérente des influences disséminables et finalement ajouter sa pierre à l'édifice de la modernité. Encore imprégné de la puissance du dernier Verdi, n'ignorant pas le verisme sans se laisser pour autant enfermer dans le piège du réalisme, Puccini se pose ici en maître. Le plus remarquable vient de sa qualité d'orfèvre du son. Il en résulte ces jaillissements miraculeux d'un orchestre empli de chaleur tellurique et de vie, jetant dans les airs des gerbes d'étincelles ou de parfums. Mais il y a aussi la manière de traiter le drame humain, « sobrement » restituant à la mort son frisson pétrifiant, faisant répondre à l'injustice, une révolte juste. Angela Gheorghiu et Roberto Alagna ont les accents touchants de ceux qui ressentent jusqu'en eux-mêmes la force des instants de bonheur arrachés à la fatalité...

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Logéon, "CARREFOUR DE LODEON"

France Inter

Dans un livre qui étudie à chaud la transmission actuelle du septième art, le critique et enseignant met en valeur des enjeux artistiques et démocratiques essentiels

Alain Bergala à l'école de l'amour du cinéma



BIBLIOGRAPHIE

L'hypothèse cinéma. Petit traité de transmission du cinéma à l'école et ailleurs, d'Alain Bergala

Cahiers du cinéma, 132p., 15€

L'HYPOTHÈSE cinéma est peut-être le livre de pensée du cinéma le plus important depuis vingt ans – disons depuis la parution de *L'Image-Mouvement* et *L'Image-Temps*, de Gilles Deleuze. Rien ne prédispose pourtant ce petit bouquin à occuper un si prestigieux statut. Visiblement écrit dans l'urgence (au point qu'il souffre de quelques coquilles), il s'appuie sur un thème très particulier et rend compte d'une expérience personnelle. On se trouve donc aux antipodes de l'ouvrage théorique mûrement réfléchi, prenant tout le recul souhaitable avec son objet, et établissant d'emblée l'étendue et la complexité du domaine abordé. Ces « manques » apparents lui donnent justement sa vigueur de pensée et d'expression, sa rapidité à atteindre les points névralgiques, sa légèreté de déplacement dans le champ intellectuel qu'il explore.

Qu'est-ce que *L'Hypothèse cinéma* ? Ni méditation a posteriori ni journal de bord rédigé dans le feu de l'action, ce *Petit traité* est constitué de l'ensemble ordonné des réflexions qu'a inspirées à Alain Bergala l'expérience exceptionnelle à laquelle il s'est consacré depuis deux ans. Chargé de la partie cinéma de la mission « Les Arts à l'école » lancée par Jack Lang, alors ministre de l'éducation nationale, au printemps 2000, Bergala s'est trouvé en situation d'inventer un ensemble de pratiques et d'outils qui l'ont mené à développer *in situ* une réflexion de plus en plus ample, dont le livre est la mise en forme. Chemin faisant, il s'agira de bien davantage que de l'enseignement du cinéma dans les établissements scolaires, même si cette question est non seulement à l'origine de la démarche mais reste tout au long son horizon.

L'auteur s'est en effet trouvé confronté à une remise en question de la nature même du cinéma tel qu'il existe, se fait et se partage aujourd'hui, dans un monde où il

« *Les 400 coups* », de François Truffaut (1959). *Enfant de cinéma*, Alain Bergala a dû s'interroger sur la place des divers types de films dans l'esprit de la population en général, et plus particulièrement dans celui des enfants et adolescents, des enseignants et autres « passeurs ».



ANDRÉ DINO

n'est plus depuis longtemps la principale source d'imaginaire collectif. Bergala s'est parfois violemment confronté à la définition même du cinéma par le support (la pellicule) et le lieu de transmission (la salle). Il a dû s'interroger sur la place des divers types de films dans l'esprit de la population en général, plus particulièrement des enfants et adolescents, d'une part, des enseignants et autres « passeurs », d'autre part.

Alain Bergala a été amené à réfléchir aux nouvelles méthodes de transmission et aux nouvelles constructions de repères culturels, susceptibles, à l'époque d'Internet et des bouquets de chaînes câblées, de se substituer aux instances de désignation traditionnelles. Il faut lire les pages qu'il consacre aux possibilités de compréhension, d'enseignement et d'amour du cinéma par le recours au DVD : il exprime la pensée en mouvement d'un héritier à la fois de la grande tradition de l'enseignement populaire et de la cinéphilie la plus ambitieuse – la tradition des Lumières et des Lumières, si l'on ose dire.

Au-delà, à partir des problématiques particulières au cinéma, Bergala s'est aussi trouvé en situation de réfléchir sur une éventuelle modernité de l'enseignement dans le monde contemporain, sur les possibilités – et la légitimité – de la formation du goût, dans des contextes scolaires marqués par un moindre directivité, une plus grande hétéro-

généité d'origine et d'éducation des élèves, le doute partagé par beaucoup de maîtres sur leurs méthodes. Il accorde notamment une place originale et suggestive, toujours dans ce contexte très particulier, aux possibilités de lier apprentissage livresque et pratique. Et, se faisant ainsi l'avocat implicite de ce qu'il y avait de plus audacieux et de plus moderne dans le projet Lang des « Arts à l'école », il laisse apparaître les vertus critiques et régénératrices de l'introduction, dans le cadre scolaire, d'arts considérés comme tels, et non comme matières scolaires.

« CIVILISATION DE L'IMAGE »

Livre de réflexion sur le cinéma contemporain, avancée majeure sur la définition, cinquante ans après André Bazin et « Qu'est-ce que le cinéma ? », *L'Hypothèse cinéma* est aussi une réflexion très riche sur l'état de la démocratie, et les possibilités et enjeux actuels de l'école, notamment au sein de la soi-disant « civilisation de l'image ». Composé de brefs chapitres rédigés en termes clairs, appuyé sur de nombreuses expériences pratiques dont on sent combien elles sont proches encore dans la mémoire de l'auteur et avec quelle intensité – heureuse ou pénible – il les a vécues, le livre ne peut embrasser l'immensité de ce qu'il prend en charge que grâce à la personnalité de celui qui le signe.

Alain Bergala n'est pas seulement un enseignant et surtout un péda-

gogue consacrant, devant toutes les sortes de publics, une énergie inépuisable à la transmission du savoir et au partage des idées. Il n'est pas seulement un des meilleurs penseurs contemporains du cinéma, sans guère d'égaux lorsqu'il s'agit de parler ou d'écrire sur Rossellini, Pasolini, Godard ou Kiarostami. Il n'est pas seulement un cinéaste qui, dans le documentaire ou dans la fiction, n'a jamais perdu le rapport à la pratique. S'il parvient à établir de manière si féconde l'importance de l'entrée dans le processus créatif comme ressort politique de la construction du spectateur, c'est qu'il est aussi, ou peut-être d'abord, un « enfant de cinéma ».

Et c'est d'être si profondément attaché à l'amour des films, si intimement convaincu de leurs possibilités intrinsèques de produire la beauté, l'émotion et une compréhension du monde, qui lui donne l'audace de s'élever aussi loin des automatismes et des omérites de la cinéphilie traditionnelle. Alors son livre devient une aventure de la pensée, aventure très naturellement et très nécessairement discutable, mais aventure de liberté, machine de combat contre le repli sur soi des gardiens du temple cinématographique comme de ceux de la pédagogie, pour mieux continuer de servir ce qui n'a jamais cessé d'être leurs raisons d'exister.

Jean-Michel Frodon

CINÉMA • « Le Poids de l'eau », de Kathryn Bigelow. Un récit double inutilement alambiqué

Sur l'île de Smuttynose, Sean Penn dans les fils enchevêtrés du destin

ON PEUT, en vertu d'une simplification un rien abusive, distinguer deux catégories de films : ceux dont le mystère va en s'approfondissant et ceux qui l'entretiennent durablement pour mieux le lever. Toute œuvre d'art est ainsi mise en demeure d'adopter une conduite, ou une morale, qui privilégie l'un ou l'autre de ces mouvements : faire surgir la complexité de la simplicité, ou vice versa.

Le Poids de l'eau, de Kathryn Bigelow – cinéaste connue pour son goût de la violence, de la narration alambiquée et pour le procès en plagiat intenté à Luc Besson au sujet de *Jeanne d'Arc* – fait partie, exemplairement, de la seconde catégorie.

Adapté d'un best-seller américain d'Anita Shreve récemment traduit en français sous le même titre (Belmont, 2002), le film met simultanément en scène deux intrigues, qui se déroulent à plus d'un siècle de distance.

La première a lieu de nos jours, sur un bateau de plaisance où quatre personnages sont réunis. Jean (Catherine McCormack), une photographe qui fait un reportage sur l'île de Smuttynose, son mari Thomas (Sean Penn), un poète alcoolique et suicidaire, Rich (Josh Lucas), le frère de Thomas et propriétaire du voilier, et Adaline (Elizabeth Hurley), sa voluptueuse petite amie. Partie pour prendre des photos de l'île, Jean se passionne pour un crime commis à la fin du XIX^e siècle, l'assassinat à la hache de deux femmes par un dénommé Louis Wagner, qui fut pendu haut et court.

S'imprégnant des lieux et de l'atmosphère du crime, Jean se convainc peu à peu de l'innocence de Wagner, tandis que sur le bateau, à la faveur de la promiscuité, l'atmosphère devient très lourde. Le douloureux passé des personnages

affleure à la surface, tandis que l'attirance de Rich pour l'agucieuse Adaline se fait de plus en plus prononcée.

RETOUR DANS LE PASSÉ

Basé sur les ressources du montage parallèle et du retour dans le passé, le film développe les récits en s'efforçant de ménager les correspondances et en plaçant leur intrigue sous les auspices de la fatalité et du dérèglement passionnel. Le projet, qui semble vouloir établir une communauté d'esprit entre des époques et des genres différents (disons le romantisme gothique et le drame vénéneux), est ambitieux et parvient ponctuellement à ses fins.

Il devient néanmoins évident, à mesure que l'action progresse, que Kathryn Bigelow ne sait fondamentalement pas quoi faire des correspondances qu'elle suscite. La complexité narrative du film se révèle tout à la fois un prétexte à l'accumulation d'afféteries stylistiques (un retour en arrière, un arrêt sur image, un fondu enchaîné et un passage au noir et blanc en moins de deux minutes) et à une résolution attendue des intrigues qui sacrifie tout à la fois à l'hypocrisie puritaine et à la mauvaise psychologie.

Tant de poudre aux yeux jetée pour aboutir à ce cynique dénuement de la pensée justifie d'autant moins d'avoir dégradé Sean Penn, l'un des meilleurs acteurs de sa génération, en Hemingway discount et Elizabeth Hurley, l'une des plus belles d'entre les femmes, en potiche sexuelle.

Jacques Mandelbaum

Film américain de Kathryn Bigelow. Avec Elisabeth Hurley, Catherine McCormack, Sean Penn, Sarah Polley. (1 h 55.)

NOUVEAUX FILMS

Les Percutés

Au même titre que le film de Kathryn Bigelow, ce premier long métrage de Gérard Cuq, réalisé en 2000, a passé un temps anormalement long dans le purgatoire de la distribution cinématographique. Tous les professionnels savent que c'est plutôt un mauvais signe. Cette situation lamentable aigrit encore davantage une profession dont la tendance naturellement acrimonieuse ne sera jamais assez stigmatisée. Partant, on peut-on dire de ce film ? Qu'il met en scène quatre flics ripoux encerclés par leurs collègues du RAID dans un hôpital psychiatrique. Qu'il ambitionne visiblement de mélanger les genres et les tons dans une sorte de fable frénétique sur l'inanité et la folie de la condition humaine. Qu'il y parvient, au final, bien au-delà de ses ambitions, pour le dire poliment et tout à son avantage.

J. M. Film français de Gérard Cuq. Avec Ingrid Chauvin, Bernard Farcy, Christophe Laubion, Eric Metayer, Tomi Cristin, Denis Carvil. (1 h 43.)

Y a-t-il un flic pour sauver l'humanité ?

Pour sauver le président des Etats-Unis, retenu prisonnier sur une planète lointaine, les services spéciaux envoient un super-policier, incarné par Leslie Nielsen. Mais si l'acteur reprend bien un rôle de flic gaffeur éprouvé dans la série des *Naked Gun*, il n'en porte plus le nom. Franck Drebin est devenu Richard Dix. Des problèmes de droits, sans doute. Car si les modèles dont ce film voudrait perpétuer l'esprit ne brillaient déjà pas par leur subtilité, celui-ci en constitue une forme singulièrement dégradée. Avec cette accumulation de pantalonnades parodiques ou sont brocardés les films de Clint Eastwood, *2001 : l'Odyssée de l'espace* ou *Men in Black*, on a vite le sentiment que les scénaristes ont considéré que tout était bon à prendre, jusqu'à la touche scatologique, passage obligé d'un comique sans rythme. On a adjoint au héros deux acolytes, incarnés par des vedettes de la télévision européenne, l'Italien Ezzio Greggio et Ophélie Winter. Ce qui en rajoute dans l'incongruité du projet sans le rendre plus inspiré.

Jean-François Rauger Film américain d'Alan Goldstein. Avec Leslie Nielsen, Ophélie Winter, Ezzio Greggio. (1 h 36.)

Rêve de champion

Rêve de champion est un film à messages : 1. le rêve est la richesse la plus démocratiquement partagée ; 2. il suffit de vouloir pour pouvoir ; 3. chacun a droit à une seconde chance. Dans le rôle d'un ancien sportif prématurément condamné à arrêter la compétition, un Dennis Quaid un peu crispé. Reconverti en entraîneur de base-ball dans une petite ville du sud des Etats-Unis, il conduit en finale régionale une équipe de jeunes gens désœuvrés. Réconciliés avec l'Amérique et sauvés des affres de la délinquance, ils poussent leur mentor à accomplir à son tour son rêve secret. L'amour de sa femme et de son fils fera le reste. Le quadragénaire reprend la compétition et se hisse presque aussitôt en première division. De gros plans sur le visage volontaire du champion en travellings sur les scènes de liesse, le film est enfermé dans un rythme aussi soporifique que les valeurs qu'il véhicule. En guise d'épilogue, un dernier plan montre deux nonnes baignées dans un halo de lumière bénissant la terre desséchée de la future ville. Après ce film inspiré de faits réels (c'est écrit), qui doutera encore de la puissance de Dieu, de la famille, de l'Amérique ?

Isabelle Regnier Film américain de John Lee Hancock. Avec Dennis Quaid, Rachel Griffiths, Brian Cox. (2 h 08.)

■ *Arac Attack, Jason X, Joe Gould's Secret, Le Nouveau* : la critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

ARTS • Une exposition rétrospective qui prend la mesure entre figuration et disparition des formes

Desgrandchamps peint l'effacement du monde

CASES-DE-PÈNE (Pyrénées-Orientales)

de notre envoyé spécial

Ce sont trois chaises longues de toile rayée. Ou, plus probablement, trois fois la même. Elle est dans un jardin, faut-il supposer d'après la pelouse et les buissons. Personne ne l'occupe. Il se peut qu'il y ait du vent car le tissu paraît agité de mouvements. Chacun des trois tableaux diffère des deux autres légèrement. Ensemble, ils forment un triptyque qui ne raconte aucune histoire, qui ne prétend à aucun symbolisme. Il n'y a rien d'autre à voir que la toile rayée, effrangée, tremblante, l'herbe et le feuillage. L'œuvre se dérobe à toute envie d'explication. La regarder un moment n'est cependant pas sans conséquences : le trouble, d'abord ; du malaise, ensuite. Il est en effet impossible d'empêcher l'esprit de céder au démon de l'interprétation et à l'imagination. Pourquoi cette absence

de toute figure ? Pourquoi ce traitement pictural qui ôte aux choses densité et épaisseur, pour n'en conserver que des spectres translucides et incomplets ? Qui a disparu ? Ou qu'est-ce qui a disparu ? Ces chaises longues, pour un peu, deviendraient inquiétantes.

Le triptyque occupe l'une des deux extrémités de la longue galerie du château de Jau, dans laquelle Desgrandchamps a accroché une exposition anthologique de ses dernières années de peinture. Ce n'est pas véritablement une rétrospective vraie, né en 1960, il développe son œuvre de peintre depuis une quinzaine d'années : plutôt une halte, le temps de mesurer ce qui a été accompli à partir du milieu des années 1990 et de vérifier la cohérence de cette histoire. Laquelle cohérence n'est pas moins évidente que la singularité de l'artiste, absolument extérieur à toute tendance ou mouvement actuels.

Les chaises longues sont emblématiques de sa pratique picturale. Celle-ci se fonde sur la figuration du monde et des êtres, d'un monde envahi par la nature et peuplé essentiellement de femmes et de chevaux. Mais figuration est ici un terme impropre, parce qu'il donne à penser que Desgrandchamps aurait entrepris un inventaire du visible et travaillerait, peut-être, à l'invention d'un nouveau style de réalisme. Or, s'il y a des arbres, des objets, des chaises, des femmes – nues – et parfois des chevaux dans ses toiles, ils y passent comme des ombres ou des fantômes

passent dans un film ou dans une photographie faite de plusieurs négatifs superposés. On voit à travers les chairs et les feuilles. Les contours se sont dissous dans la lumière et la couleur. Les volumes ont été comme aspirés et vidés de leur substance. Une bouée ou un ballon dégonflé à demi, une écharpe soulevée par un souffle, un nuage qui se défait : voilà qui peut suggérer ce qui s'accomplit dans chaque peinture et qui est de l'ordre de l'évanouissement.

DÉRÉALISATION PROGRESSIVE

Sans doute pourrait-on considérer ces événements en sens inverse et supposer que Desgrandchamps peint un monde en cours de constitution : ce serait bien plus rassurant mais ce serait faux, car alors que faire des corps définitivement acéphales, des membres coupés au coude ou au genou, des arrières-trains de cheval qui ne s'attachent à aucune échine ni aucun ventre ? Le monde – le monde banal que nous croyons connaître – est ici en train de se vider. Il n'est pas loin de se liquéfier et même, par places, il a déjà atteint l'état gazeux. De là le malaise, l'inquiétude insinuante évoquée tout à l'heure. Cette déréalisation progressive tient à la légèreté des couleurs, posées en pellicules si fines que l'on dirait des lavis, et à celle des gestes du peintre, qui sait à quel point une précision excessive est ennemie de l'imagination. Desgrandchamps peint à l'huile comme si c'était à l'aquarelle, l'essence remplaçant l'eau.

Cette peinture toute de glissements et de surgissements fait quelquefois, inopinément, songer aux tableaux les plus aventureux de Munch et d'Hodler. Il peint aussi, depuis peu, à la gouache, et présente une suite de ses travaux très récents sur papier. Ils contrastent vivement avec les toiles. Les formes sont nettes, les lignes dures, les volumes tendus, l'espace profond et non plus vaporeux. La destruction procède ici d'une manière autre, non plus insidieuse, mais violente. Les baigneuses, les coureurs qu'il fait surgir semblent issus d'un monde de statues décapitées ou brisées, sauvées d'une catastrophe qui ne les a pas laissées intactes.

Le réalisme serait proche s'il n'était miné de l'intérieur par l'incongruité des situations, la fragmentation des anatomies et l'importance du blanc : de grandes réserves de papier font basculer chaque œuvre du côté de l'incertain et de l'étrange. Un deuxième triptyque, non moins déconcertant que le premier, suggère quel parti Desgrandchamps peut tirer de cette manière nouvelle en la transposant sur la toile. Il donne terriblement envie de connaître la suite de son évolution.

Philippe Dagen

MARC DESGRANDCHAMPS, château de Jau, Cases-de-Pène (Pyrénées orientales). Tél. : 04-68-38-91-38. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

Exposition de Paris en Commémoration du 500^e anniversaire de la mort de Sébastien Le Art des « Kakefika » de Calligraphie et Dessin

● Heures d'ouverture De 14h à 19h Entrée gratuite

● Vernissage 2 Août (Ven.) à partir de 18h 23 Août (Ven.) à partir de 18h (La galerie sera fermée le dimanche.)

● Dates Première partie: Du 2 (Ven.) au 8 (Jeu.) Août 2002 Deuxième partie: Du 23 (Ven.) au 29 (Jeu.) Août 2002

● Salle de réunion Galerie Grand Paris

Avec les cartes postales des chefs d'œuvres exposés en cadeau

Galerie Grand Paris / REIJINSHA France 220 boulevard Raspail 75014 Paris Tel / Fax 01 43 20 48 93 Me tro: Vavin (ligne 4) ou Raspail (ligne 4 et 6)

Emmanuelle Haïm, la passion selon Bach

Claveciniste, continuiste et chef de chant, l'artiste s'apprête à diriger les « Cantates » de Haendel au Festival de Beaune

LONGTEMPS, on a vu Emmanuelle Haïm de loin, au sein d'orchestres baroques, où elle a beaucoup tenu le rôle de continuiste, au clavecin ou à l'orgue. Mais on la voyait distinctement. Emmanuelle Haïm est de ceux qui épousent les courbes de la musique en accompagnant, précédant, redoublant les inflexions de ce qu'elle joue, par des gestes ronds et souples. Mais elle n'est pas comme ces claviéristes – les pianistes, en particulier – qui préparent le son, longuement, de haut, avec un arrondi du poignet qui semble dire « L'ai-je bien attaqué ? » alors que le son, une fois attaqué – c'est le mot –, sonne comme une agression...

Le piano, elle connaît, car c'est par là qu'elle a commencé. L'orgue, elle connaît aussi, pour l'avoir abordé par amour pour la musique de Jean-Sébastien Bach. Le clavecin, elle l'a appris sur le tard, toujours par amour pour Bach... « Je viens d'une famille musicienne. Du côté de ma mère, les Collin, des Bretons, on trouve l'éditeur d'une revue, La Philharmonie de Saint-Brieuc, qui recensait les événements musicaux de la région, d'autres ont publié des cantiques bretons. Et Charles-Auguste Collin est l'organiste qui fit construire le Cavaillé-Coll de la cathédrale de Saint-Brieuc. Alors, l'orgue, je devais bien m'y mettre moi aussi ! »

Elle s'inscrit dans la classe d'André Isoir, mais si elle connaît tout de ce qui relève des mains, elle n'a jamais frappé un pédalier d'orgue de la pointe ou du talon. « Je m'y suis mise, j'ai passé l'audition et j'ai été prise. Cela a été un bonheur que de jouer la littérature de cet instrument et notamment, bien sûr, celle écrite par Bach. » A quatre ans, Emmanuelle avait commencé le piano sous la férule de sa tante, la répétitrice d'Yvonne Lefébure. Bientôt, lorsque le don apparaît nettement chez la petite, la tante la livre chez la grande dame... « Ah ! Yvonne, c'était une si incroyable musicienne, une femme si originale. Avec son mari, Fred Goldbeck, elle formait un couple tout à fait excentrique. Lui l'était plus encore qu'elle, je crois. D'une distraction insensée. Il pouvait rouler en voiture avec la portière ouverte, sans s'en apercevoir... Vous voyez le genre ? » On voit. « Bien sûr avec elle, j'ai travaillé mes premiers Bach et cette musique ne m'a jamais quittée. »

Une fois au clavecin, elle jouera Bach aussi, et, devenue chef d'orchestre, son rêve, c'est de diriger... Bach, sa Passion selon saint Jean en particulier. Mais n'est-ce pas aller un peu vite en besogne, a-t-on envie de lui dire ? On le lui dit d'ailleurs, en lui rappelant les dangers, dans les milieux de la musique ancienne, de passer trop vite du rôle de

BIOGRAPHIE

► 1985

Aborde l'orgue avec André Isoir.

► 1986

Commence le clavecin.

► 1990

Accompagnatrice de William Christie au CNSM de Paris.

► 1995

Nommée professeur au CNSM de Paris.

continuiste à celui de chef à bord quand, autrefois, le métier s'apprenait lentement... « En fait, je ne rêve pas secrètement de diriger Bruckner ou Stravinsky – même si l'on m'a déjà proposé de diriger le Rake's Progress, de Stravinsky, probablement parce que c'est une partition néobaroque et qu'on pense que les spécialistes de la musique ancienne peuvent en tirer quelque chose de différent... Mais j'ai évidemment refusé. Non, le passage de mon tabouret de continuiste au podium de chef s'est fait très naturellement, très organiquement. Souvent, dans une production d'opéra, le continuiste fait d'abord office de chef de chant et, à ce titre, il fait travailler leurs rôles individuellement aux chanteurs. Il est aussi souvent chargé de préparer la partition, de vérifier les coups d'archet avec le premier violon. Cela a été le cas avec Simon Rattle, lors de la production des Boréades, de Jean-Philippe Rameau, qu'il a dirigée au Festival de Salzbourg, en 1999. »

INTUITION

Lors d'une rencontre (Le Monde du 30 novembre 1999) avec le chef d'orchestre britannique, qui prend les rênes de l'Orchestre philharmonique de Berlin cet été, voici ce que disait Simon Rattle de son chef de chant : « Emmanuelle (...) a effectué un travail exemplaire sur la langue et le style que

j'aurais été incapable d'assurer avec les chanteurs. Vous savez, on n'en sait jamais assez. J'ai un grand plaisir à apprendre, à découvrir sans cesse. C'est ce qui me fait avancer et croire toujours en ce métier. » Emmanuelle Haïm n'a cessé de penser que, au contraire, le chef avait l'intuition de tout. « Il est d'abord allé voir William Christie et John Eliot Gardiner, ce qui est d'une modestie incroyable. Mais ensuite, contrairement à ce qu'il pense, c'est lui qui a eu véritablement l'intuition de ce qu'il voulait faire, jusque dans les ornements ! C'était une expérience incroyable de le voir aborder cette musique avec des oreilles totalement "fraîches". Ce que Simon Rattle m'a apporté, je ne l'oublierai jamais, comme je n'oublierai jamais cette Passion selon saint Jean que nous avons donnée en tournée en juin dernier. »

Mais aujourd'hui la voici qui veut « sa » Saint Jean. « Je pense que nous, Français, nous interdisons trop ce répertoire, en le croyant réservé aux Germaniques. C'est peut-être présomptueux, mais j'en ai tellement envie », dit-elle de façon désarmante. Elle a des projets avec de nombreux ensembles, dont l'ancien orchestre de Simon Rattle, à Birmingham, mais aussi avec l'Orchestre de l'âge des Lumières qu'elle dirigera à Glyndebourne dans deux reprises haendeliennes, Theodora, en 2003, et Rodelinda, en 2004.

« Après un premier programme à la tête de l'ensemble les Folies françaises, c'est Glyndebourne qui m'a donné ma première chance. Ils m'ont engagée, alors que je n'avais aucune expérience de chef d'orchestre, pour une tournée du Glyndebourne Touring Opera. C'est là que j'ai appris le métier puis avec mon propre ensemble, Le Concert d'Astrée. Mais, ce métier, j'y avais touché naguère. Après le piano et l'orgue, j'ai pris des cours de direction, lors de stages notamment. A l'époque, c'était une épreuve, car je portais un corset et une minerve qui me maintenaient le dos et le cou. Ils ont dû se dire que j'étais folle : femme et de surcroît quasi bloquée physiquement... Bon, je ne voudrais pas vous apitoyer en faisant la Cosette de la direction d'orchestre... »

Faut-il alors voir dans cette adolescence contrainte physiquement l'origine de cette envie d'embrasser la musique à bras-le-corps ? Emmanuelle Haïm est libre aujourd'hui. Qui pourrait croire que cette musicienne si souple et si dansante eut naguère, pendant dix ans, à affronter cette épreuve ?

Renaud Machart

Cantates de Georg Friedrich Haendel par Le Concert d'Astrée, Emmanuelle Haïm (direction), au Festival de Beaune, Hospices, salle des Pôvres, le 2 août à 21 heures. Tél. : 03-80-22-97-20.



MARIE CLÉRIEN

LES GENS DU MONDE

■ L'écrivain russe **Vladimir Sorokine**, convoqué lundi 29 juillet par la police de Moscou dans le cadre de l'enquête ouverte contre lui pour pornographie (Le Monde du 16 juillet), a refusé de répondre aux questions des enquêteurs, estimant que cette affaire relevait du « théâtre de l'absurde ». « La littérature est un animal libre et sauvage. Tenter de la transformer en un animal domestique et le castrer signifie la tuer », a-t-il déclaré avant d'assurer qu'« un groupe d'enquêteurs [lui avaient] demandé de leur dédicacer [son] livre », Le Lard bleu. Vladimir Sorokine est la cible d'une campagne pour « pornographie » lancée par un mouvement de jeunesse proche de **Vladimir Poutine**. Ceux qui vont ensemble.

■ En 1965, à Los Angeles, quatre garçons dans le vent étaient recrutés par petites annonces pour contrer l'emprise des Beatles sur la jeunesse américaine. Héros d'une série télévisée et de produits dérivés (poupées, montres, etc.), les **Monkees**, premier boys band de l'histoire, obtinrent un succès phénoménal grâce à des tubes taillés sur mesure (Last Train To Clarksville, I Am a Believer). Trente-trois ans après leur séparation, le producteur britannique **Simon Fuller**, responsable de la série télévisée à succès « Pop Idol » sur Fox TV, a annoncé son intention de lancer une nouvelle formule des Monkees – les membres originels approchant de la soixantaine – après avoir acheté les droits d'exploitation. Les nouveaux Monkees devraient faire leur apparition à l'automne 2003.

■ Pendant que **Bruce Springsteen** rend hommage aux victimes du 11 septembre dans son nouvel album *The Rising*, un de ses héritiers, le chanteur de country-rock **Steve Earle**, provoque une polémique avec sa chanson *John Walker's Blues*. Consacrée au « taliban américain » **John Walker Lindh** capturé en Afghanistan, elle le dépeint comme « un garçon américain éduqué par MTV » qui « se bat pour ce auquel il croit » et se compare au Christ. La chanson ne sera pas diffusée avant septembre, avec le nouvel album de Steve Earle, *Jerusalem*, mais le chanteur de Nashville prévoit déjà son bannissement des Etats-Unis.

■ Vedette de *Tigre et dragon*, le film du réalisateur taïwanais **Ang Lee**, **Michelle Yeoh** va de nouveau pratiquer les arts martiaux dans *The Touch*, qui sort cette semaine en Asie. L'ancienne James Bond Girl sera chargée de protéger un trésor bouddhiste à travers les paysages chinois, du Tibet au désert du Dunhuang, en passant par Pékin. *The Touch* est dirigé par Peter Pau, le directeur de la photographie de *Tigre et dragon*. Coproductrice de *The Touch*, Michelle Yeoh espère rééditer le succès du film aux quatre Oscars.

RADIO

MERCREDI 31 JUILLET

► Dumas, trop humain

13 h 30, France-Culture
Dumas chevaucheur de la grande histoire, d'Henri III et sa cour aux textes sur l'Italie des Chemises rouges, en passant par César et Charlemagne, Henri IV et Mazarin, Napoléon et ses contemporains... Du lundi au vendredi, jusqu'au 30 août, François Langelier et Claude Schopp (chargée de réalisation, Annie Douel) tentent « une grande remontée dumastienne de l'histoire universelle » en compagnie d'une pléiade de spécialistes. Ce mercredi, *César, Néron et la romanité*, avec Michel Cazeneuve.

► Rinaldo

20 heures, France-Musiques
Dans le cadre du Festival de Montpellier, le Freiburger

Barockorchester, placé sous la direction de René Jacobs, donne le premier opéra de Georg-Friedrich Haendel, créé en 1711.

► Aroldo, de Giuseppe Verdi

20 h 40, Radio Classique
Après Jérusalem et Alzira, Fabio Luisi propose de redécouvrir une rareté du répertoire de Giuseppe Verdi, Aroldo, dans les voix de Neil Shicoff et Carol Vaness. Malgré son succès, l'opéra ne parvint jamais à s'imposer au répertoire.

► Cahiers nomades

1 h 10, RFI
Sophie Ekoué ouvre son antenne à un spectacle de contes. Charles Piquion, conteur guadeloupéen, évoque le parcours artistique qui l'a amené à conter dans des lieux insolites, comme les bus ou les prisons. Des expériences uniques qui ont enrichi ses histoires drôles et poétiques.

TÉLÉVISION

Les refrains éternels de Kosma

Avec sa ballade brodée sur *Les Feuilles mortes* de Prévert et Kosma, Serge Gainsbourg aura largement contribué à ce que le nom du musicien parisien d'origine hongroise ne tombe pas aux oubliettes, comme beaucoup de compositeurs qui demeurent dans la mémoire collective en restant anonymes. Les couplets nostalgiques de Gainsbourg datent de 1961. Mais la première fois que les feuilles mortes se sont ramassées « à la pelle », par la voix d'Yves Montand dans *Les Portes de la nuit* (1946), personne n'aurait pu imaginer qu'elles feraient le tour de la planète, le film de Carné et Prévert ayant fait un flop retentissant. Le titre apportera son premier disque d'or à Montand, en 1954, et sera même repris, après Marianne Oswald, Cora Vaucaire, Mouloudji, Juliette Gréco, par Nat King Cole pour le film *Autumn Leaves* de Robert Aldrich.

Ce passé a souvent occulté tout ce que cet élève de Bela Bartok, passionné par les recherches atonales de Schoenberg, a réalisé hors de sa collaboration avec Jacques Prévert, et que restitué élogiquement ce documentaire (1996) de Serge Le Péron rediffusé ce soir dans « Musica » – Antoine Duhamel, Bruno Brevan, Germaine Montero, Juliette Gréco, Paul Tourenne et Madeleine Riffaud, entre autres témoins et commentateurs. – Val. C.

« Musica » : Joseph Kosma, mercredi 31 août, 21 h 35, Arte.

MERCREDI 31 JUILLET

► La Raffle du Vél' d'Hiv

9 h 45, France 5
France 5 rediffuse ce documentaire de Gilles Nadeau. Le 16 juillet 1942, sur l'ordre du gouvernement de Vichy, près de 9 000 policiers et gendarmes effectuent une rafle à Paris dans les milieux juifs d'origine étrangère. Le vieux vélodrome d'Hiver est alors transformé en camp de transit pour la mort.

► Britannia, le yacht de la reine

10 h 30, Match TV
L'histoire du yacht royal *Britannia*, entrecoupée du témoignage des employés qui y ont travaillé ou de ceux qui ont partagé une partie de la vie du célèbre navire. On suit également, dans ce documentaire de Catrine Clay, les préparatifs pour la visite officielle de la reine Elizabeth II en Afrique du Sud en 1995, avec comme invité spécial Nelson Mandela.

► « Les Trois Mousquetaires » :

La vengeance de Milady

15 h 45, France 5
A l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Alexandre Dumas, le 24 juillet 1802, France 5 propose la seconde partie des *Trois Mousquetaires* de Bernard Borderie, présenté par Frédéric Ferney. Après avoir sauvé l'honneur d'Anne d'Autriche en lui rapportant les ferrets offerts par Buckingham, D'Artagnan et les mousquetaires sont aux prises avec Milady, l'espionne de Richelieu. A regarder seulement si l'on veut consacrer la nullité du film de cape et d'épée à la française selon Bernard Borderie.

► Le Mythe de Dracula

18 h 30, Voyage
Au-delà des Carpathes se cache une terre mystérieuse, pleine de légendes : la Transylvanie. Il y a plus d'un siècle, l'écrivain Bram Stoker la choisissait pour servir de décor à son dernier roman. Avec ce documentaire réalisé par Razvan Georgescu et produit par la BBC, Voyage consacre aujourd'hui un volet inédit de sa série « Les châteaux de l'horreur » à cette région de forêts, terre de naissance du célèbre Dracula. Que se cache-t-il derrière ce mythe ? Quel est réellement le pays qui se devine derrière ce tissu de mystère ? Ce voyage sur les traces du roman de Stoker est aussi un voyage dans le temps.

► « Chercheurs pour la guerre » :

Armes biologiques, bactéries mortelles

20 h 45, Arte
Présenté par Alexandre Adler, ce 2^e volet réalisé par Marcus Kiggell – rediffusion du 19 juillet 2000 – présente une histoire des armes chimiques bactériologiques. Il retrace les premières expériences d'envergure en matière d'armes bactériologiques, comme lorsque les Japonais testèrent sur les Chinois, de 1931 à 1945, les germes de la peste et du choléra, provoquant des milliers de victimes.

► Des racines et des ailes

20 h 55, France 3
Avec cette « Spéciale été », le magazine de France 3 prend plus que jamais une tonalité d'agence de voyage. Cap sur les destinations à la mode et autres jeux prisés par la jet-set.

► « Les dossiers de l'été » :

L'affaire Markovic

23 h 15, France 3
Le film documentaire de Catherine Erhel et Reynold Ismard exhume une des affaires les plus troublantes de la V^e République. Le 1^{er} octobre 1968, Stephan Markovic, un jeune Yougoslave ami des Delon, est retrouvé assassiné. En pleine campagne présidentielle, la thèse d'un assassinat destiné à protéger la réputation de personnalités haut placées sème le trouble.

O Erotas,
l'Amour s'invite à Sinfonia
en Périgord le 30 août

FRANCE
FESTIVALS

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet
www.francefestivals.com

Alpes : vue sur le cœur de la Chartreuse



Monastères aux creux des falaises, immenses forêts, belvédères, tourbières, la Chartreuse occidentale dominant Voreppe et Saint-Laurent-du-Pont dévoile son ambiance secrète. Pour cette balade de niveau moyen, d'une durée d'environ 2 h 30, le départ s'effectue d'un parking un peu en amont du monastère de Currière, que l'on atteint de Saint-Laurent-du-Pont ; environ 50 mètres après la barrière interdisant la route à la circulation, prendre sur la droite un étroit sentier qui grimpe en lacet dans la forêt, puis se faufile à travers les falaises calcaires. A l'arrivée au col des Agneaux s'offre une vue plongeante sur le monastère. D'abord simple exploitation agricole des chartreux, Currière devint monastère en 1296. Par la suite, il fut transformé en infirmerie et en maison de retraite pour les religieux malades ou âgés. En 1876, les chartreux y ouvrirent une école pour enfants sourds et muets. Actuellement, les bâtiments anciens sont occupés par un ordre de moniales. A proximité, des bâtiments neufs ont été récemment aménagés, pour abriter des moines.

Après l'effort de la montée, un agréable sentier à flanc de monta-

gne permet d'admirer la forêt domaniale de la Grande-Chartreuse, avec ses grands épicéas, et ses hêtres et érables qui flambaient en automne. Vous voici dans une clairière appelée « la salle à manger » : c'était le lieu où, autrefois, bûcherons et charbonniers se retrouvaient pour prendre leur casse-croûte quotidien. Une piste forestière conduit à la route fermée à la circulation. Au

cours de la descente, on peut s'arrêter pour contempler le cœur de la Chartreuse, avec la vallée du Guiers Mort et, en son centre, le monolithe du pic de l'Ceillette. Plus loin, on aperçoit le site de la Corrière, un bâtiment annexe de la Grande-Chartreuse, qui abrite le musée du monastère, et, au fond, le sommet de la Scia et les crêtes des Lances de Mallissard. Ensuite, il faut tra-

verser le court tunnel de la Galère, puis celui des Agneaux. Ses 250 mètres de longueur plongent les marcheurs dans la fraîcheur et l'obscurité : une lampe électrique peut être utile, mais pas indispensable, car le tunnel est rectiligne, et on en voit le bout à tout moment. A la sortie du tunnel, on rejoint le point de départ en quelques centaines de mètres.

Bruno Novel
(Alpes Magazine)

PRATIQUE

- **Renseignements** : Maison du tourisme de Saint-Laurent-du-Pont, tél. : 04-76-06-22-55 ; Maison du parc naturel régional de Chartreuse, à Saint-Pierre, tél. : 04-76-88-75-20.
- **Accès** : à Saint-Laurent-du-Pont, prendre la direction de Saint-Pierre-de-Chartreuse (D 520), puis, à moins d'un kilomètre à droite, la petite route forestière qui conduit à la chartreuse de Currière.
- **Dénivelée** : 350 mètres.
- **Carte** : IGN Top 25 3 334 OT (Chartreuse Sud).
- **A noter** : quelques passages glissants par temps humide.

BUENOS AIRES

de notre correspondante
« Nous avons explosé, et avec nous toute l'Argentine », s'exclame, avec un brin de fierté, Mathilde. Devant sa vieille Singer, la quarantaine joviale, elle est l'un des cinquante ouvriers, pour la majorité des femmes, qui il y a huit mois ont pris le contrôle de l'usine textile Brukman, située dans le quartier populaire de Once à Buenos Aires. Le 18 décembre 2001, les patrons de Brukman se sont déclarés en faillite. Ils ont disparu, abandonnant l'une des fabriques de vêtements les plus traditionnelles du pays mais aussi les ouvriers, auxquels ils devaient plusieurs mois de salaires. Le lendemain, l'Argentine était secouée par une explosion sociale et de violentes émeutes, qui firent une trentaine de morts, obligeant, dans la nuit, le président de la République, Fernando de la Rúa, à démissionner. « Nous avions occupé l'usine et, au dehors, nous entendions le bruit de manifestations et les concerts de casseroles, mais sans rien comprendre de ce qui se passait », se rappelle Walter, responsable de l'atelier de confection. On dirait un guide de musée quand il se faufile entre les machines ornées de petits drapeaux argentins, céleste et blanc, qu'il effleure du bout des doigts.

Quatre ans de récession et une crise économique sans précédent ont débouché sur un naufrage, la fermeture d'usines et un chômage qui, allié à la sous-occupation, dépasse les 40 % dans certaines provinces. Dans l'immense immeuble de six étages, les travailleurs sont devenus les seuls maîtres à bord. Ils continuent de produire des costumes qu'ils vendent sur place aux vieux clients fidèles et à quelques boutiques. « Nous n'avons plus de patrons et les gains sont partagés de façon égale entre tous les travailleurs une fois payées les factures », explique Célia Martinez, membre de la commission interne. Pour économiser, pas de chauffage malgré le rude hiver austral, et un éclairage minimum. Les ouvriers ne quittent jamais l'usine et,



ALBERTO ALEJANDRO ELIAS

« Le plus dur, c'est l'abandon. Les patrons sont partis sans un mot. »

même la nuit, une vingtaine d'entre eux restent dormir sur des matelas de fortune. « Ce n'est pas comme avant, quand Brukman exportait vers les Etats-Unis, l'Italie et l'Angleterre et approvisionnait Yves Saint Laurent, Christian Dior ou Pierre Cardin », soupire Yuri en terminant d'assembler un pardessus en poil de chameau.

Dans un coin, Jaime Holc est tout heureux de récupérer son vrai prénom, Jacques, le temps de l'interview. Ce Français de 66 ans, d'origine polonaise, est arrivé à l'âge de 15 ans à Buenos Aires. Jacques est devenu Jaime pour l'état civil argentin. Il est le seul à ne pas faire de garde de nuit, car cela lui rappelle « la guerre en Europe et les razias contre les juifs ». Comme d'autres de ses compagnons, Jacques admet avoir peur. Surtout depuis la brutale répression policière contre une manifestation de pauvres et de chômeurs qui a fait deux morts à Buenos Aires, le 26 juin. « Le



plus dur, dit-il, c'est l'abandon. Les patrons sont partis sans un mot. » Il aime jouer le grand-père avec Nicolas, un bambin joufflu qui est le fils de Zulma, une compagne de travail, et la mascotte de l'usine. Une garderie d'enfants et une cuisine fonctionnaient jusqu'à ces dernières semaines, mais la cagnotte commune est vide. Chacun doit apporter son casse-croûte et, entre deux biberons, Nicolas marche à quatre pattes au milieu des machines.

On estime qu'au total en Argentine quelque 80 PME ont été récupérées par les travailleurs et fonctionnent sous forme de coopératives ouvrières ou selon une formule mixte conciliant le contrôle des travailleurs avec une gestion de l'Etat. Cela a permis de sauver plus de

5 000 emplois au cours des dernières années. Frigorifique, fabriques de tracteurs ou de céramiques, usine laitière ou sucrière, dans tous les cas, pour continuer d'exister, les ouvriers ont dû résister aux intimidations judiciaires et aux tentatives d'expulsion de la police.

Dans un pays en pleine effervescence sociale, la solidarité est venue des assemblées populaires de quartier, nées dans la foulée du 19 décembre, des associations de défense des droits de l'homme et des mouvements de piqueteros (coupeurs de routes) qui manifestent quotidiennement dans les faubourgs de la capitale. « Notre vie a basculé. Nous apprenons en marchant. Nous n'avons pas de manuel nous expliquant ce que nous devons faire. Nous n'avons que notre odorat de classe pour survivre dans un marché qui soutient seulement ceux qui n'ont pas besoin d'aide », lance Jacques. Il rêve de revoir Paris, et surtout la rue des Amandiers où il vivait avec ses parents jusqu'à ce que son père soit arrêté et déporté à Auschwitz. « Ce qui se passe en Argentine est terrible, dit-il. J'ai fui l'Europe et la guerre. Maintenant ce sont les jeunes, mes enfants, qui veulent quitter l'Argentine pour échapper à une autre forme de guerre. »

Christine Legrand

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Les malheurs d'Alberto Moravia

ALBERTO MORAVIA, conteur, romancier, essayiste et critique italien, dont les œuvres sont répandues en Europe et en Amérique, supporte avec modestie les inconvénients de sa gloire montante. En un an il a été porté trois fois aux honneurs de l'actualité : il n'a pas obtenu de Moscou le visa qu'il avait sollicité pour se rendre en Russie ; Washington lui a refusé l'entrée aux Etats-Unis ; entre-temps, le Saint-Office a mis tous

ses livres en bloc à l'index. Quel est donc son crime pour être ainsi frappé d'ostracisme malgré tant de vertus négatives ? Qu'est-il, Moravia ? Il est homme de lettres. Il voit, écoute et sent ; il observe, note et dit. Rien de plus, rien de moins. Il s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de saisir des aperçus de la vérité dans son sillage d'homme libre. Dans le monde, tel qu'on nous l'a fait, être homme de lettres en étant un homme

libre (de toute orthodoxie), ce n'est pas encore violer les lois partout, mais c'est sûrement donner un exemple estimé coupable sur la plus grande partie de la superficie habitée de la Terre. Au fait, j'oubliais : le plus grand prix italien de littérature, le prix Strega, vient de lui être attribué par ses pairs. Ça désaltère !

Jean d'Hospital
(31 juillet 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Bilan du Monde.** Les fiches pays de 174 Etats, les analyses, les tableaux et les graphiques du *Bilan du Monde* de 2002 sont consultables. En édition Abonnés.
■ **Archives.** Notre service d'archives vous permet d'avoir accès à l'ensemble des articles publiés depuis 1987 dans *Le Monde*, soit plus de 737 000 articles. Tarifs dégressifs grâce à nos packs archives.
■ **L'actualité en continu sur lemonde.fr**

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F
► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 9
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>
Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>
► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Camets de voyage ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 30 juillet 2002 : 513 266 exemplaires.

1-3

Le Monde

www.lemonde.fr

Entrez dans *Le Monde* de l'été...

Voyagez avec des nouvelles inédites

Des invitations au voyage par de grands écrivains. Un rendez-vous, chaque samedi, dans *Le Monde* daté dimanche-lundi, avec Romain Slocombe, Tonino Benacquista, Patrick Pécherot...

Evadez-vous avec les grandes séries de l'été

- Rencontrer six personnalités excentriques
- Entrer dans l'univers très fermé des courses de chevaux
- Naviguer le long du fleuve Congo
- Plonger au cœur des liens qui unissent des personnalités célèbres à leurs parents

le quotidien de votre été



Tout l'été, des nouvelles inédites, des séries et l'actualité des festivals